



**Cinéma**  
Roger Frappier  
honoré à Cannes  
page A14

**Cyberpresse**

Acheter de l'équipement  
sur le Net... ou grâce au Net  
page A22



Réjean Tremblay  
AU GRAND PRIX  
DE MONACO

Rosset est  
dangereux,  
fulmine  
Villeneuve  
page S5

**Baseball**  
6  
0  
page S6

# David Levine à l'unanimité

L'hôpital d'Ottawa maintient sa décision; une motion de Québec condamne l'intolérance

VINCENT MARISSAL  
et CHANTAL HÉBERT  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Résistant au fort mouvement contre David Levine qui secoue la région de la capitale fédérale, le conseil d'administration du nouvel hôpital fusionné d'Ottawa maintient sa décision et confie le poste de directeur général à l'ancien candidat péquiste.

Encore ébranlé par la réaction extrêmement virulente de quelques

centaines de citoyens opposés à la nomination d'un souverainiste à la tête de leur hôpital, le conseil d'administration a enrobé sa décision d'excuses et de promesses à la population de la région d'Ottawa.

« La nomination de M. Levine a soulevé dans notre collectivité des réactions que nous n'avions pas prévues totalement, écrit le conseil d'administration. Nous nous excusons auprès de la collectivité d'avoir avivé par inadvertance des blessures sur la délicate question

de l'unité canadienne. Nous prenons l'engagement de travailler sans relâche pour mériter votre confiance et votre respect. »

Après bien des déchirements, les 28 membres du conseil en sont arrivés à une décision unanime, mercredi soir, après une rencontre de trois heures (quatre membres étaient absents de la réunion).

« Je ne vous dis pas que c'était l'unanimité après cinq minutes, mais, à la fin, tout le monde était d'accord », raconte Lucien Bradet,

membre du conseil d'administration.

En plus des excuses et des promesses de recoller les pots cassés, les nouveaux patrons de David Levine ont senti le besoin de tracer noir sur blanc les balises de son poste.

« M. Levine sera évalué régulièrement par le conseil en fonction de son rendement et de son leadership, précise le conseil d'administration. Nous ne lui permettrons pas, ni à d'autres membres du per-

sonnel, de profiter de leurs postes pour défendre des intérêts politiques. »

Il s'agit là de clauses standard à tout poste semblable dans la fonction publique, précise le président du conseil, Nick Mulder, ajoutant qu'aucune autre interdiction formelle n'apparaît au contrat de David Levine.

Voir DAVID LEVINE en A2

Autre texte, page B4

## Patin-vélo-ski!

### Un nouveau sport de montagne est né

LUCIE LAVIGNE  
collaboration spéciale

Sylvain Lefebvre, 22 ans, n'est pas suicidaire. Ni en burn-out. Il ne vient pas non plus d'apprendre que sa blonde le lâche pour son meilleur ami. Et pourtant, il n'a jamais hésité à se lancer tête première du haut du mont Royal... en patins à roulettes!

« Faut quand même être un peu malade pour le faire! » confie-t-il, une fois arrivé en bas de la piste jonchée de branches d'arbres et de cailloux. Les deux pieds plantés dans les nouveaux patins Coyote de Rollerblade, Sylvain Lefebvre a le sourire lumineux d'un Bernard Voyer atteignant le pôle Sud. « Avec un peu de pratique, je pourrais peut-être atteindre une vitesse maximale de 40 km/h », calcule-t-il.

Ce printemps, en première nord-américaine, Benetton Sportssystem propose sa nouvelle invention: le Blade Crossing. Une activité qui se pratique avec des patins tout-terrain. « L'équivalent d'un 4 X 4, section patinage », soutiennent les dirigeants de Rollerblade.

Voir UN NOUVEAU en A2



PHOTOS ANDRÉ FORGET, La Presse

Dévaler le mont Royal sans être suicidaire, c'est maintenant possible grâce aux nouveaux patins Coyote de Rollerblade. Sylvain Lefebvre et Chantal Sauvée, de Sportsystem Canada, en donnent la preuve.

### Une autre fusillade dans une école fait un mort et huit blessés

d'après AFP et AP  
SPRINGFIELD, Oregon

Un adolescent de 15 ans, renvoyé mercredi de son école pour possession d'arme volée, y est revenu hier matin et a ouvert le feu dans la cafétéria de l'établissement, tuant un élève et en blessant grièvement huit autres.

Environ une heure et demie après la fusillade, les corps d'un homme et d'une femme ont été retrouvés au domicile du suspect. Selon plusieurs radios locales, il s'agit de ses parents, une information qui n'a pas été confirmée.

Cette fusillade, survenue à Springfield, une ville de 51 000 habitants de l'Oregon, État du nord-ouest des États-Unis, est la dernière en date d'une série d'incidents similaires dans des établissements scolaires. « Tous les Américains ont le cœur brisé », a déclaré le président Bill Clinton qui a téléphoné au maire de la ville, Bill Morrisette. « Ceci est le problème d'une société », a commenté M. Morrisette.

Selon les informations disponibles quelques heures après la tragédie, l'adolescent, Kip Kinkel, avait été arrêté, accusé de possession d'arme volée et renvoyé de

Voir UNE AUTRE en A2

### Un lancement à la crème...

Jacques Duchesneau a eu un lancement de campagne à la mairie pour le moins remarquable, hier. Tandis qu'il circulait parmi ses invités, rassemblés dans le grand hall de la gare Windsor, il a reçu une tarte à la crème en plein visage. « L'attentat » a plus tard été revendiqué par le groupe Les entartistes du Québec. Revenu de ses émotions, M. Duchesneau, débarbouillé et recoiffé, a choisi de rire de l'incident. Quinze candidats ont ensuite été présentés par Claire Pimparé. Nos informations, page A3

## Toute l'Irlande vote sur un avenir commun

JOONEED KHAN  
envoyé spécial, BELFAST, Irlande du Nord

Les électeurs de toute l'Irlande, près de quatre millions de femmes et d'hommes de 18 ans et plus, se prononcent ensemble aujourd'hui sur leur avenir commun, pour la première fois depuis que le vote de 1918 déboucha sur leur séparation et la partition de l'île.

Ils sont appelés à voter par référendum sur l'accord de paix du 10 avril 1998, négocié sous l'égide des États-Unis, et signé par le Royaume-Uni et la République d'Irlande, ainsi que par la plupart des partis d'Irlande du Nord (Ulster), incluant le Sinn Féin, aile politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise).

L'accord vise à remettre les affaires d'Irlande du Nord entre les mains des Ulstériens, et à associer pleinement la minorité catholique (45 %) à la gestion de l'Ulster, jusque-là le monopole de la majorité protestante.

### Référendum en Irlande

Il cherche aussi à associer la République aux affaires du Nord, à faciliter les échanges transfrontaliers et à réunir l'ensemble des îles irlandaises et britanniques au sein d'un conseil où les autorités régionales mises en place sous la « dévolution » — pays de Galles, Écosse, Irlande du Nord, et éventuellement l'île de Man et les îles de la Manche — siègeront avec Londres et Dublin.

Les partisans purs et durs de l'Ulster britannique, dont le DUP (Democratic Unionist Party)

du pasteur Ian Paisley, se ont retirés des négociations pour protester contre la participation du Sinn Féin. Un négociateur de l'UUP (Ulster Unionist Party) de David Trimble, le principal parti protestant, a refusé de signer l'accord et six des 10 députés du parti à Westminster ont rejoint Paisley et le camp du NON.

En ratifiant l'accord, les quelque trois millions d'électeurs de la République d'Irlande devront aussi se prononcer sur l'abrogation des articles 2 et 3 de leur Constitution, qui revendiquent la souveraineté sur l'ensemble de l'île, récusant la partition des six comtés du Nord par Londres en 1921.

Un mégasondage rendu public mercredi par l'Irish Independent, de Dublin, indique que 71 % des Irlandais du Sud approuvent l'accord et 58 % acceptent l'abandon des articles 2 et 3, contre seulement 15 % qui s'y opposent.

Voir TOUTE L'IRLANDE en A2

588  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces  
- Index B5  
- Immobilier B5 à B8  
- marchandises B8  
- emplois B8  
- automobile B9 à B11

- affaires C2  
Arts et spectacles A14 à A20  
- horaire spectacles A18  
- horaire télévision A16  
Bandes dessinées B7

Bridge B10  
Décès C11  
Économie C1 à C10  
Feuilleton B9  
Êtes-vous observateur B5

Horoscope B6  
Informatique A22  
Lateral A8  
Loteries A2 et A5  
Monde A23  
Mots croisés B6 et S104

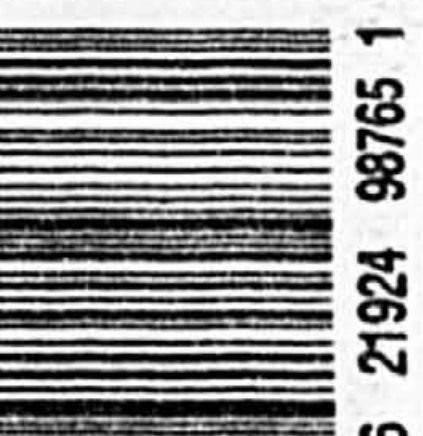
Mot mystère B9  
Politique B1 et B4  
Rive-Sud A11  
Tabloïd Sports  
- Réjean Tremblay S5

### ÉDITORIAL

Le Godzilla d'Internet?  
- Frédéric Wagnière  
page B2

### MÉTÉO

Généralement ensoleillé  
Max. 18, min. 9  
Cahier Sports,  
page 16



6 21924 98765 1

## Suites de la une

## David Levine à l'unanimité

DAVID LEVINE / Suite de la page A1

À Montréal, la décision de l'Hôpital d'Ottawa a été immédiatement applaudie par le chef libéral Jean Charest, qui a maintenu un contact permanent au cours des derniers jours avec Nick Mulder. M. Charest connaît bien Nick Mulder, qui fut son sous-ministre à une autre époque dans un gouvernement Mulroney.

« C'est une décision courageuse qui mérite sur-le-champ d'être appuyée par les décideurs politiques, a commenté M. Charest.

Lorsqu'un Québécois, qu'il soit péquiste, libéral ou autre, se fait brimer dans ses droits, c'est important pour les leaders politiques de

dire que c'est inacceptable. »

L'intervention du chef libéral était de toute évidence dirigée vers le premier ministre ontarien, Mike Harris, qui a affirmé mercredi qu'il n'aurait pas engagé M. Levine. « Je suis sûr qu'il y a des administrateurs compétents en Ontario, ou qu'il y a au moins un Canadien ou même un non-Canadien qui croit au Canada », avait indiqué M. Harris sur les ondes d'une radio torontoise.

Les propos de M. Harris ont jeté une douche froide sur les fédéralistes, qui tentaient mercredi d'atténuer le mouvement d'intolérance qui faisait rage à Ottawa. M. Charest, qui avait parlé de l'affaire Levine à Mike Harris, mercredi matin, n'a pas vu venir le coup.

« Je m'attends à ce que M. Harris indique qu'il adhère aux mêmes valeurs auxquelles nous souscrivons tous », a indiqué Jean Charest hier après-midi.

Plus tôt en après-midi, à Québec, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité une motion présentée par le président de la Chambre et qui condamne l'intolérance manifestée envers David Levine.

Toute cette affaire a causé bien des dégâts au sein des trois hôpitaux qui doivent fusionner en plus de diviser profondément la population, admet M. Mulder, qui croit toutefois que M. Levine aura suffisamment de marge de manoeuvre pour accomplir sa tâche.

« Il y a de la résistance, mais nous avons aussi énormément

d'appuis, dont beaucoup de gens qui ne nous appuyaient pas avant, affirme Nick Mulder. Quand on explique notre choix aux opposants, c'est surprenant de constater à quel point ils sont prêts à le comprendre. »

Les gestionnaires du nouveau super hôpital d'Ottawa font maintenant le pari que la colère des derniers jours s'estompera graduellement.

Ils enverront d'ailleurs M. Levine dans la mêlée plus tôt que prévu, soit dès la semaine prochaine, pour que celui-ci rencontre le personnel de la nouvelle institution. David Levine, qui est encore délégué du Québec à New York, entre en poste le 15 juin.

« Nous espérons que les actions

de M. Levine permettront de rassurer tout le monde et d'aller de l'avant », indique Nick Mulder.

La partie est toutefois loin d'être gagnée, l'énorme pression dont est l'objet le conseil d'administration en est la preuve la plus éloquente.

Encore hier, les deux quotidiens d'Ottawa, le *Citizen* et le *Ottawa Sun*, réclamaient le licenciement de David Levine.

« Comment un groupe de gens aussi intelligents peut-il prendre une aussi mauvaise décision? », écrivait hier matin l'éditeur du *Ottawa Citizen*, Russell Mills.

Puis, en conclusion: « Le conseil d'administration doit à M. Levine une indemnité de départ et des excuses pour l'avoir engagé pour un travail qu'il ne peut pas faire. »

## Un nouveau sport de montagne est né

UN NOUVEAU / Suite de la page A1

Le Blade Crossing s'ajoute ainsi à la liste des sports dits extrêmes, tels le *skysurfing*, l'escalade de parois glacées, l'héliiski, la luge de rue, le vélo BMX, le kayak de mer. Bref, des activités volontairement casse-cou, dignes des meilleurs cascades de James Bond.

À première vue, le patin Coyote a l'allure d'un hybride de patin à roues alignées et de botte de ski alpin. La principale innovation se situe au niveau des roues. Le nouveau joujou de Rollerblade est monté sur trois pneus de 15 cm de diamètre afin d'absorber les rugosi-

tés. Quant à son système de freinage breveté (ABTXtreme), on vante son efficacité sur terrain détrempé. Enfin, le bloc-essieu est coulé dans l'aluminium.

« C'est tout un *thrill* comme sport », ajoute Sylvain Lefebvre, représentant technique chez Benetton Sportsystem Canada et courageux cobaye du patinage à roulettes Coyote. « Ça me donne la sensation de descendre la montagne en chaussures à gros coussins. En fait, le Blade Crossing, c'est un peu comme si tu faisais en même temps du patin, du vélo et du ski. »

Pas surprenant, d'ailleurs, qu'un des plus importants centres de ski du Québec, Tremblant, ait remarqué cette nouveauté.

« Avant de faire monter des gens en télésiège pour qu'ils descendent ensuite la montagne en patins Coyote, on va effectuer des tests. Sans compter que les assureurs de la station doivent constater eux aussi si ce sport ne comporte pas trop de dangers », explique Benoît St-Vincent, gérant du Magasin de la place à Tremblant.

Parce que les Coyote sont nouveaux et parce qu'ils coûtent cher (729,99 \$, prix de détail suggéré), le centre de villégiature de Tremblant prévoit offrir un service de location.

Bien sûr, le Blade Crossing a des objectifs clairs: s'appropriier la faveur, voire la ferveur des jeunes

ainsi que... leurs économies. Selon les dirigeants de Rollerblade, les fanatiques du vélo de montagne sont les premiers susceptibles d'être attirés par le Blade Crossing.

Benoît St-Vincent soutient que la mode des sports extrêmes est en pleine expansion. « On essaie constamment de proposer de nouveaux types de sport à notre clientèle, affirme-t-il. L'hiver dernier, on a testé le *snowscout*. Un sport extrême qui consiste à descendre une piste sur une moto (sans moteur), soudée sur des planches à neige. Mais on a abandonné l'idée. Il n'y avait aucun système de freinage et c'était trop risqué. Cet été, on se tourne plutôt vers les patins Coyote. »

Qui, en passant, sont dotés de freins infailibles et devraient même envahir les villes... « Comme les vélos de montagne qui, progressivement, ont envahi les routes urbaines, explique David Samuels, directeur du marketing chez Rollerblade, nous prévoyons voir les utilisateurs des patins Coyote rouler dans les villes là où se trouvent aussi des terrains accidentés, des rues raboteuses et des bosses. » Bienvenue à Montréal!

Au Québec, les patins Coyote de Rollerblade seront bientôt offerts chez Bernard Trotter Sports, Oberon, le Magasin de la place à Tremblant, Sports Experts, au centre-ville et chez André Lalonde Sports.

## Une autre fusillade dans une école fait un mort

UNE AUTRE / Suite de la page A1

l'école Thurston mercredi. Hier, a déclaré le responsable de la police locale, Jerry Smith, « il a garé sa voiture à quelques pâtés de la maison et a pénétré sur le campus ».

Kip Kinkel est entré peu avant 8 h dans la cafétéria où quelque 300 élèves étaient rassemblés avant le début des cours. Il était muni de trois armes, un fusil de calibre 22, un pistolet de même calibre, et un Glock, pistolet de fabrication autrichienne.

Il a ouvert le feu, utilisant au moins deux de ses armes, selon Jerry Smith. Apparemment, l'adolescent a tiré au hasard et ne semblait pas avoir de cible particulière. Le tueur a finalement été maîtrisé, notamment par un élève qui était lui-même blessé.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Kip Kinkel a agi seul. « Quant à ses motifs, ce qui l'a amené là, nous avons encore un long chemin à parcourir » pour le savoir, a déclaré Jerry Smith.

Le jeune homme était « très cal-

me » lorsqu'il a été arrêté, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse diffusée en direct par les chaînes de télévision locales. Il avait « un passé d'actes violents » et était notamment des pierres sur les voitures depuis le pont d'une autoroute.

Selon Robbie Johnson, un élève qui connaissait le suspect, « il disait toujours que ça serait marrant de tuer quelqu'un. Mercredi, il avait dit à des gens qu'il ferait probablement quelque chose de stupide aujourd'hui ».

Le procureur local, Doug Harper, a précisé que, selon la loi de l'Oregon, l'adolescent serait jugé comme un adulte mais qu'il n'encourait pas la peine de mort. L'acte d'accusation, probablement de meurtre, doit lui être officiellement signifié aujourd'hui.

Une vingtaine d'élèves ont été soignés dans deux hôpitaux locaux mais la plupart, légèrement atteints, ont été relâchés rapidement. Huit élèves étaient en revanche grièvement blessés, tous par armes à feu, et demeuraient hospitalisés.

Depuis plusieurs mois, les écoles

des États-Unis ont été le théâtre de violentes fusillades qui, depuis octobre dernier et sans compter celle de Springfield, ont fait onze morts, dont neuf élèves et deux enseignants.

La plus meurtrière s'était produite le 24 mars dernier dans la cour de récréation d'une école de Jonesboro, dans l'Arkansas. Deux enfants de 11 et 13 ans avaient ouvert le feu après avoir activé le signal d'incendie pour faire sortir les élèves. Quatre collégiennes et une enseignante avaient été tuées.

## Toute l'Irlande vote sur un avenir commun

TOUTE L'IRLANDE /

Suite de la page A1

C'est dans le Nord que se joue la vraie partie. Le même sondage donne 50 % au OUI et 23 % au NON, avec 24 % d'indécis. Extrapolant, la maison de sondage IMS donne 65 % au OUI, ce qui sera interprété ici par les unionistes purs et durs comme une victoire du NON parce qu'une majorité d'unionistes aura voté contre.

L'accord a rapproché les catholiques, notamment le SDLP (Parti libéral social-démocrate) de John Hume et le Sinn Fein de Gerry

Adams — même si de petits partis « nationalistes et républicains » comme l'IRSP, bras politique de l'INLA, ou des personnalités comme Bernadette Devlin McAliskey, appellent à voter NON.

Mais il a divisé les protestants, appelés loyalistes, unionistes ou orangistes. Trimble a le soutien de petits partis comme le PUP (Progressive Unionist Party) et le Parti de l'Alliance dans le camp du OUI, mais il doit faire face au DUP de Paisley, à ses propres dissidents, dont son prédécesseur à la tête de l'UUP, Lord Molyneux, au petit parti UKUP (United Kingdom Unionist Party) et au tout-puissant

Ordre d'Orange dans le camp du NON.

Ceux-ci martèlent des thèmes pavloviens aux oreilles unionistes: « L'accord récompense le terrorisme de l'IRA, il fait entrer le Sinn Fein au gouvernement, il donne à Dublin un droit de regard sur les affaires de l'Ulster, il fragilise l'union avec Londres, il libère les tueurs de l'IRA, il laisse les terroristes garder leurs armes, qu'ils vont sûrement utiliser pour extraire d'autres concessions. »

Ils ignorent le fait capital que les républicains (Dublin et Sinn Fein) ont abandonné leur revendication formelle sur l'Ulster et acceptent désormais « le principe du consen-

tement », c'est-à-dire que le statut de l'Ulster ne peut être modifié sans l'accord de ses habitants. Cela revient à abandonner le fusil pour le combat politique, en échange toutefois de la reconnaissance par Londres que la partition imposée il y a 78 ans a été un échec.

Ils ignorent aussi les appels du premier ministre britannique Tony Blair et du président Bill Clinton à « saisir cette chance de paix qui ne reviendra pas en cette génération ». Blair et Clinton se sont engagés à injecter des centaines de millions dans le développement économique de l'Ulster.

Le camp du NON mise plutôt sur les élections générales prévues le

25 juin prochain. Une assemblée de 108 élus sera désignée sur la base de la représentation proportionnelle (six élus dans chacun des 18 comtés), et les unionistes purs et durs comptent bien en prendre le contrôle pour tout bloquer et peut-être saboter pour de bon l'accord de paix.

Les deux électors se prononcent aussi aujourd'hui sur le traité d'Amsterdam, qui engage Dublin et Belfast à harmoniser leurs politiques dans divers domaines avec les normes européennes. Le Sud n'y voit pas grand problème, mais au Nord, le camp du NON y voit « l'ingérence de l'Europe » et prêche le rejet.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTERIES

La quotidienne à trois chiffres : 610 à quatre chiffres : 7837

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;
- à Shawinigan: centre communautaire, 253, 3e Rue, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;
- à Lac-Boivin, Granby: chalet des patineurs, 230, rue Drummond, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 450 donneurs;
- à Laval: école Curé-Antoine-Labelle, cafétéria, 216, boul. Marc-Aurèle-Fortin, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 350 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE

Le guide 98 de la F1

## Les dessous de la Formule 1

■ Samedi, La Presse vous propose le premier d'une série de trois fascicules sur l'univers complexe et fascinant de la Formule 1. Demain, le Guide 98 de la F1 est consacré aux voitures et aux équipes qui participent au Grand Prix de Monaco, dimanche. Pour accompagner les lecteurs à l'occasion du Grand Prix de Montréal, La Presse offrira deux autres cahiers pour permettre aux lecteurs de tout savoir sur le monde de Jacques Villeneuve, Alain Prost, Michael Schumacher et les autres.

## QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

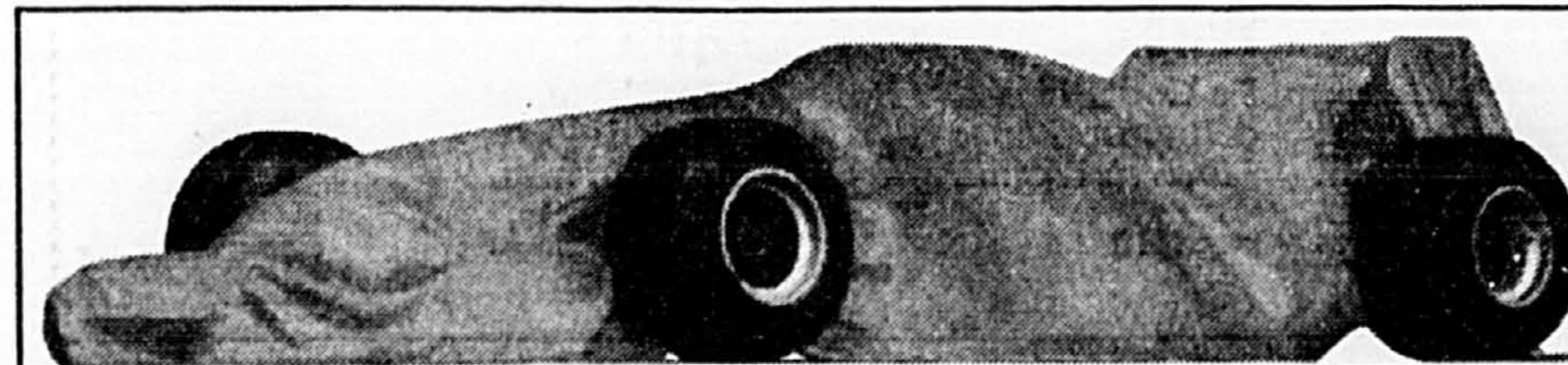
Parce qu'elles ont atteint leurs plafonds trimestriels et semestriels, des cliniques médicales sont fermées jusqu'en juin. Le gouvernement devrait-il intervenir?

Mardi à Ottawa, environ 500 personnes ont fait le procès de David Levine. Avaient-elles raison de se montrer aussi hargneuses?

À cette question posée hier, le pourcentage de réponses obtenues a été:

Oui: 30 %  
Non: 70 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Fascicule « LE GUIDE 98 DE LA F1 »  
gratuit ce samedi dans La Presse

La Presse en collaboration avec EQUIPE DE COURSE PLAYERS

**Le mot du jour  
blé entier**

■ La locution *farine de blé entier* est un calque de *whole wheat flour*. En français, on parlera plutôt de *farine complète*. Un pain fait de farine complète est un *pain complet*, pas un *pain de blé*

*entier*; et encore moins un *pain de blé*, qui peut être un pain blanc.

— *Voulez-vous me donner un pain complet, s'il vous plaît.*

Par ailleurs, la locution *pain brun* est un anglicisme (*brown bread*) au sens de *pain bis* ou *pain de son*.

Paul Roux

# Une tarte à la crème pour Jacques Duchesneau

Plus de 2000 personnes au lancement de sa campagne à la gare Windsor

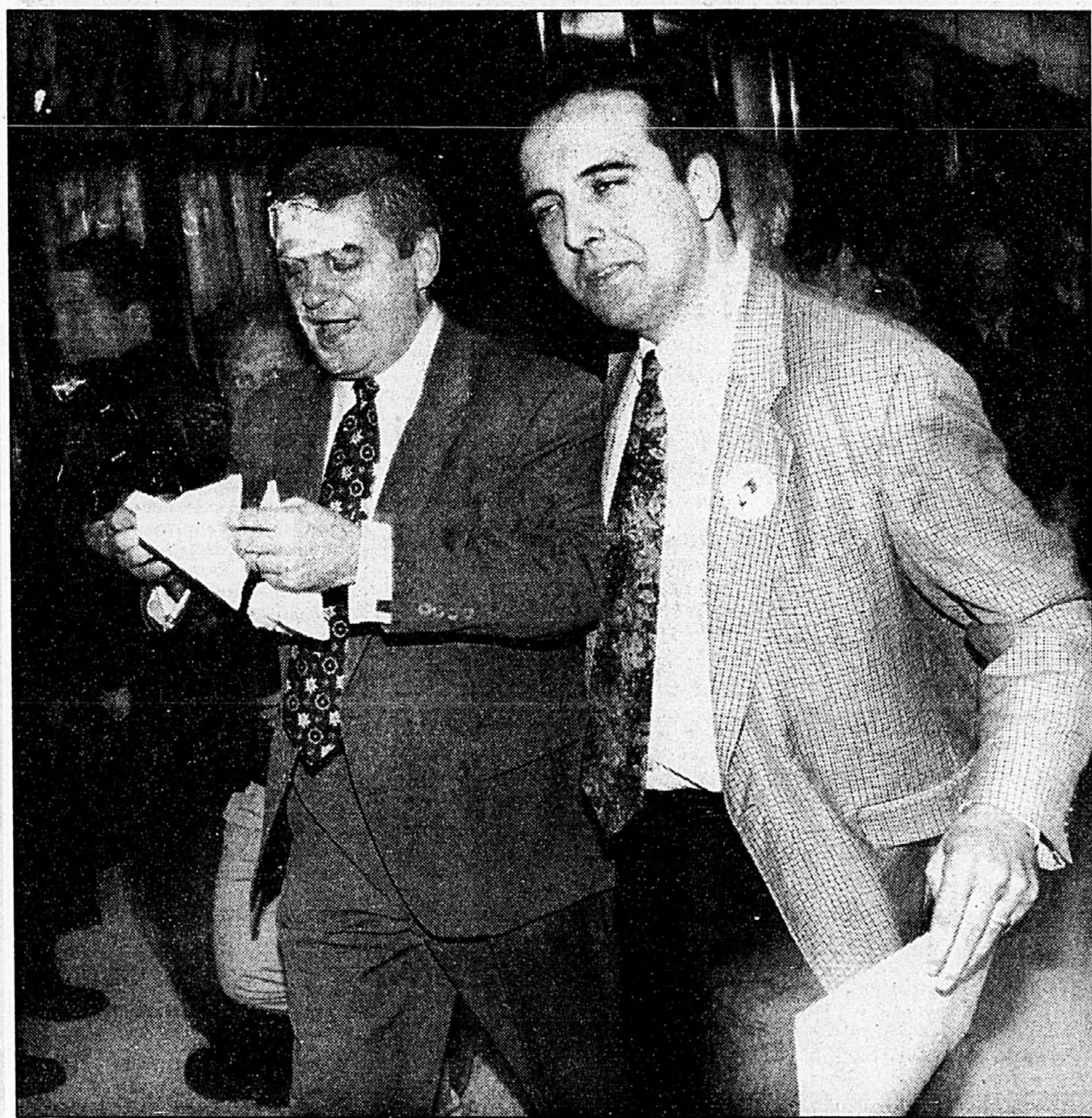


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Le candidat à la mairie, Jacques Duchesneau, a dû aller se refaire une beauté, aidé de son attaché de presse, Marc Snyder, après avoir été « entarté » lors du lancement de sa campagne électorale.

**MICHÈLE OUMET**

Jacques Duchesneau, chef de Nouveau Montréal, se faufilait habilement entre les groupes, serrant des mains et saluant des amis, venus nombreux assister au lancement de sa campagne à la gare Windsor, hier. Tout baignait dans l'huile, quand tout à coup, vlan ! il a reçu une tarte à la crème en plein visage. Surpris, décontenancé, M. Duchesneau s'est engouffré dans les toilettes pour se laver et se recoiffer vite fait, accompagné de ses collaborateurs qui étaient, eux, dans tous leurs états.

Revenu de ses émotions, M. Duchesneau, le cheveu un peu aplati, a choisi de blaguer. Il s'est comparé à Bill Gates, le président de Microsoft, qui a subi, il n'y a pas très longtemps, le même traitement... en Belgique. « C'est moins pire que de se faire couper la moustache, a lancé M. Duchesneau devant ses partisans. J'aime bien la crème, mais pas dans le visage ! »

Les soupçons se sont vite tournés vers François Yo-Gourd, chef du Parti rhinocéros, aperçu dans la foule entre deux paniers de pretzels. Mais « l'attentat » a été revendiqué par le groupe Les entartistes du Québec qui, dans l'énerverment, ont oublié de distribuer leur communiqué qu'ils ont finalement envoyé à *La Presse* par télécopieur, à la suite d'un appel anonyme.

« The pie is the limit ! T'auras ta tarte, la tarte ! » ont-ils écrit, promettant de s'attaquer à d'autres politiciens, tels Jean Charest, Jean Chrétien et Lucien Bouchard, dont les visages apparaissent sur leur site Web.

Tarte à la crème ou non, Jacques Duchesneau a fait les choses en grand pour le lancement de sa campagne. Plus de 2200 personnes, selon les organisateurs de Nouveau Montréal, s'étaient rassemblées dans le grand hall de la gare Windsor. Pendant que la chorale de l'Ac-

cueil Bonneau chantait à tue-tête la chanson de Gerry Boulet, *Toujours vivant*, bloquistes, péquistes, fédéralistes, catholiques de la CECM, ex-militants du RCM et de Vision Montréal, sirotaient un verre tout en devisant. Au total, l'événement aura coûté entre 20 000 et 30 000 \$.

Quinze candidats ont été présentés par Claire Pimparé, la Passe-Carreau de *Passe-Partout*, devenue, l'espace d'une campagne électorale, « l'accompagnatrice » de Jacques Duchesneau. Parmi eux, on retrouvait, entre autres, six conseillers municipaux, quatre ex-Vision Montréal et deux ex-RCM, John De Luca, commissaire de la CECM et membre de la coalition catholique au pouvoir, l'ex-vice-président du RCM, Jean Baribeau, et Normand D'Ambrosio, président du Bloc québécois dans Rosemont. Dans les notes biographiques fournies par Nouveau Montréal aux journalistes, toutes les références politiques des candidats avaient été soigneusement évitées.

Il y avait un grand absent : le conseiller indépendant Sammy Forcillo, toujours en disgrâce pour avoir trop parlé. Selon la version officielle, il aurait été trop gourmand en exigeant le « portefeuille » des finances, mais officieusement, on laisse entendre qu'il ne sera pas accepté dans les rangs de Nouveau Montréal.

M. Duchesneau a prononcé un discours où il a rappelé les grandes lignes de son programme — décentralisation et projets terre-à-terre, près des besoins des Montréalais, genre trottoirs, asphalte et déneigement —, tout en écorchant soigneusement son adversaire Jean Doré, dont il a ridiculisé le projet « loufouque » de démolition de l'autoroute Bonaventure dans le but d'aménager une piste cyclable.

C'est à peine s'il a parlé de Pierre Bourque.

## Violence contre les profs : la CECM affecte un employé au dossier

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Talonnée par une foule de parents inquiets d'apprendre que des élèves attaquent leurs professeurs en pleine classe, la CECM a décidé qu'elle affecterait un employé à temps plein au traitement des dossiers de violence.

C'est le conseil provisoire de la future Commission scolaire de Montréal (la CSDM qui remplacera en juillet la Commission des écoles catholiques de Montréal) qui a pris cette décision mercredi soir, quelques jours après que *La Presse* eut fait état du grand nombre d'agressions perpétrées contre des enseignants depuis deux ans. Selon notre enquête, un professeur est attaqué tous les quatre jours de classe dans une des 213 écoles de l'actuelle CECM.

« On faisait déjà des choses : nos spécialistes travaillaient déjà avec l'Alliance des professeurs, avec les CLSC et avec la police pour trouver des solutions, a tenu à préciser le président du conseil, Michel Pal-

lascio. Mais on veut dorénavant s'assurer de faire un suivi de chaque cas, que ce soit centralisé, plutôt que réparti dans chaque secteur. On veut aussi continuer à encourager les dénonciations et à offrir du perfectionnement. »

Déçu qu'on ne mette pas un sou de plus pour lutter contre la violence sur le terrain, le parti d'opposition MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte) a vite accusé la CECM de faire « encore des rapports, des études, des listes »...

« Ça prend de l'argent et des programmes concrets pour aider les élèves et les enseignants, c'est une question de priorité », a insisté la présidente du parti, Diane de Courcy.

Du côté de l'Alliance des professeurs, qui regroupe les 7000 enseignants francophones de la CECM, on se réjouit de voir les commissaires réagir.

« Mais on fait encore une gestion administrative de la violence, a déploré le responsable du dossier, Pierre Saint-Germain. On réagit après, pas avant. »

« Je me demande aussi ce qu'ils veulent dire quand ils écrivent qu'ils continueront à offrir de l'aide aux victimes. Ils offrent peut-être de l'aide juridique, mais pas psychologique. Et ce n'est pas en évaluant les jeunes à contrat en fonction de la discipline en classe qu'on les incitera à dénoncer ce qu'on leur fait. »



Michel Pallascio

## Viagra : mise au point

Le Collège des médecins du Québec recommande aux médecins de faire preuve de prudence relativement à la prescription du médicament Viagra et d'attendre son approbation par Santé Canada, puisqu'il est difficile d'en justifier l'utilisation urgente. Toutefois, le Collège reconnaît que le Viagra a fait l'objet d'études cliniques sérieuses dans le traitement du dysfonctionnement érectile et qu'il a obtenu l'approbation de la Food and Drug Administration américaine. Même si ce médicament n'a pas encore été approuvé par Santé

Canada, le Collège ne peut interdire à l'un de ses membres de le prescrire. Selon des informations obtenues, certains pharmaciens américains honoreraient de telles ordonnances de médecins québécois.

Cependant, le Collège rappelle que lorsqu'un médecin prescrit un médicament, il doit le faire après avoir procédé à une évaluation appropriée du patient; il doit également tenir compte des contre-indications et des effets secondaires et l'en informer.

# AILES

LES AILES DE LA MODE

## Mode masculine

Il existe enfin un endroit où les hommes aiment magasiner! Aux Ailes, choix, tendances, qualité et service personnalisé se donnent toujours rendez-vous.

69\$

Renouvelez votre look sans y laisser votre chemise avec notre impressionnante collection de chemises, offertes dans une multitude de couleurs, à partir de 69 \$.

## Accessoires

Pour une touche finale originale, notre département d'accessoires regorge de chemises, cravates, ceintures, lunettes, bas, sous-vêtements... il n'en manque que vous!

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY



# L'inspecteur-chef Normand Proulx plaide n'avoir fait que son devoir

MARCEL LAROCHE

Craignant pour sa vie et celle des autres automobilistes, l'inspecteur-chef Normand Proulx a cru de son devoir d'intercepter le conducteur d'un véhicule qui venait de lui barer dangereusement la route.

L'officier supérieur de la Sûreté du Québec a soutenu, hier, devant le Comité de déontologie policière, que c'était la première fois en 25 ans de carrière qu'il faisait une telle intervention alors qu'il n'était pas en service. En congé, il circulait avec sa famille dans une voiture banalisée fournie par son employeur quand l'incident est survenu dans le tunnel LaFontaine, en fin d'après-midi du samedi 3 février 1996.

M. Proulx, auquel on reproche d'avoir été menaçant et agressif à l'endroit de Philippe Ferron, a raconté qu'il roulait tranquillement

dans la voie de droite lorsque le plaignant, au volant d'un camion GMC Jimmy, est arrivé en trombe derrière lui.

« Par mon rétroviseur, j'ai vu qu'il venait de couper le chemin à mon père qui me suivait dans son véhicule. Il a été obligé de freiner brusquement pour éviter une collision », a expliqué le policier, en précisant que l'automobiliste avait également failli heurter sa voiture.

En voyant la voiture le doubler pour ensuite se jeter devant lui et appliquer les freins, le policier a lancé à sa femme : « Crime, il est chaud ce gars-là, ça a pas de bon sens. » Et il a actionné sa sirène, forçant le conducteur à s'immobiliser sur l'accotement.

En s'approchant du camion, le policier a vite constaté que le conducteur n'était pas en état d'ébriété, ajoutant même « qu'il avait l'air d'un petit gars de six ans qui vient de se faire prendre ».

Interrogé par son avocat, Daniel Fabien, qui voulait des précisions sur le déroulement de l'interception, Normand Proulx a répété à maintes reprises avoir toujours vouvoyé l'automobiliste qui avait cependant été hésitant à lui fournir son permis de conduire et ses enregistrements.

« À deux reprises, j'ai utilisé ma lampe de poche pour éclairer ma carte et mon insigne de police, ce qui a semblé convaincre le conducteur que j'étais bien de la SQ. Après, je lui ai dit qu'il s'était fait prendre en infraction et qu'il allait recevoir un billet par le courrier. Le tout a duré entre huit et 10 minutes », a dit Proulx.

Ce n'est que le lundi suivant, à son retour au travail, qu'il a demandé à l'agent Lalonde, du service de la sécurité routière, de rédiger la contravention.

Encore aujourd'hui, il ne s'expli-

que pas les manoeuvres dangereuses de M. Ferron. « Selon mon expérience, a-t-il dit, je crois que le couple se chicanait dans le camion et que l'homme a agi ainsi pour faire peur à sa femme. »

Coordonnateur des centres d'hébergement pendant la crise du verglas, ce cadre supérieur de la SQ occupe aujourd'hui le poste de directeur adjoint au support opérationnel.

« Depuis que je fais l'objet d'une enquête disciplinaire, je subis une injustice, car je suis en pénalité salariale alors que je ne suis reconnu coupable de rien », a finalement expliqué l'officier qui affirme s'être senti piégé par l'enquêteur Paquet, chargé par le commissaire à la déontologie policière de faire toute la lumière sur cet incident du mois de février 1996.

L'audience a été ajournée au lundi 8 juin.

## Mom Boucher se promène

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le chef du clan d'élite des Hells Angels, Maurice Mom Boucher, aurait été très temporairement déplacé, hier, de sa super-cellule aménagée à la prison Tanguay de Montréal pour déménager ses pénates à la prison Talbot de Sherbrooke. Mais il aurait finalement, à la suite d'une décision de la Sécurité publique, réintégré ses quartiers de Montréal avant même d'avoir atteint sa destination.

Le critique libéral en matière de Sécurité publique Roger Lefebvre, a soulevé hier en Chambre « cette histoire de fous », comme il l'a lui-même qualifiée. « Après avoir installé M. Boucher dans une prison spéciale, on décide de lui faire faire du tourisme », a-t-il lancé. La question de M. Lefebvre a soulevé l'hilarité de la Chambre, alors que plusieurs députés y sont allés de quelques blagues. Sherbrooke, « c'est son chalet d'été », a lancé un député libéral. « Il est parti rejoindre Jean Charest », a répliqué un péquiste.

Mais le ministre de la Sécurité publique qui, lui, n'avait visiblement pas le cœur à rire, a confirmé à demi-mot le déplacement de M. Boucher, sans toutefois juger bon de l'expliquer. « M. Boucher est toujours détenu à Tanguay et il est de notre intention qu'il y reste jusqu'à la fin de son procès », a déclaré M. Bélanger.

Mais, a-t-il ajouté, « il arrive régulièrement et souvent qu'il puisse y avoir des déplacements de détenus pour des raisons que je crois qu'il n'est pas d'intérêt public pour le ministre de la Sécurité publique de commencer à expliquer ». Malgré les questions répétées de l'opposition, le ministre a obstinément refusé d'en dire plus.

## Le sort de Michel Otis entre les mains du jury

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le sort de Michel Otis sera aujourd'hui entre les mains de ses pairs qui devront décider s'il est coupable du meurtre non prémédité de Kristina Blain-Dufour, 35 mois, dont le corps meurtri de coups a été découvert, le 25 juillet dernier, dans un bois du chemin du lac Noël, à Saint-Colomban.

La journée d'hier a été entièrement consacrée aux plaidoiries des avocats, Pierre Léger en défense, et Jean-Pierre Boyer pour la Couronne, et aux directives de la juge Ginette Piché, de la Cour supérieure.

Elle a ajourné à 19 h hier et finira de donner ses directives ce matin. Mais elle a néanmoins décidé de séquestrer le jury dès hier, ce qui est assez inhabituel. Généralement, ils ne sont coupés de tout contact avec le public que lorsqu'ils ont commencé leurs délibérations.

Selon Me Léger, la Couronne n'a pas prouvé hors de tout doute raisonnable que le meurtrier de la petite Kristina est Michel Otis. « La preuve de la poursuite, soutient-il, repose entièrement sur Isabelle Blain, qui n'a aucune crédibilité. »

Isabelle Blain est aussi accusée du meurtre de sa fille et elle prétend qu'elle n'y est pour rien.

Il ajoute que Otis est un individu porté à se surculpabiliser.

Pour sa part, Me Boyer a repris un à un les principaux éléments des témoignages faits à la demande de la défense ; il a indiqué que les personnes venues à la barre ont presque toutes commencé leur témoignage en disant qu'Otis était un homme doux et qui aime les enfants. « Comme si elles avaient toutes appris la même chose », a ajouté le procureur.

Il dit avoir été surpris lorsqu'il a constaté que les versions données devant la juge Piché par plusieurs témoins de la défense ne concor-

daient pas avec les déclarations faites aux policiers la journée de la découverte du corps ou dans les jours suivants, alors que leur mémoire était bien plus fraîche.

Il a aussi mentionné qu'Isabelle Blain était aussi coupable que l'accusé, mais que présentement, c'était Otis qui subissait son procès.

Dans ses directives, la juge Piché a souligné aux jurés qu'ils ne devaient pas se laisser influencer, qu'ils étaient les seuls maîtres des faits, et que l'accusé avait droit à la présomption d'innocence jusqu'à ce que leur décision soit connue.

# SEARS

**VENTE DE 3 JOURS**  
et quantité de bons achats

**NOTRE MAGASIN OUVRE À 8 H 30, SAMEDI SEULEMENT**

**OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE, SAMEDI SEULEMENT, DE 8 H 30 À 10 H 30**

Achats sur place seulement. Dans la limite des stocks

**Rabais 30%**

**ROBES POUR FEMMES**

Dans notre rayon Robes pour femmes; à l'exclusion des robes de maternité

**À moitié prix**

**TOUTS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES WARNER'S<sup>MD</sup> EN BOÎTE**

Rég. Sears 14-31 \$ Chac.

**7<sup>\$</sup>-15<sup>\$</sup>**

Comprend les modèles Warner's Not So Innocent Nudes<sup>MD</sup>

**À moitié prix**

**TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT SONIC<sup>MD</sup> POUR HOMMES ET FEMMES**

Un choix de modèles et coloris.

Rég. Sears 19,99-49,99. Paire

**9<sup>\$</sup>-24<sup>\$</sup>**

**Épargnez**

**25%**

**de plus**

**SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR TOUTE LA FAMILLE**

Après 10 h 30, samedi, épargnez 15%.

Les épargnes ne peuvent pas être combinées.

Dans la limite des stocks

**Rabais 60%**

**OREILLERS DURAFIL<sup>MD</sup>**

**TOUT POUR LA MAISON<sup>MD</sup>**

Standard. Rég. Sears 15,99. Chac.

**6<sup>\$</sup>**

Grand. Rég. Sears 19,99. Chac.

**7<sup>\$</sup>**

**Rabais 60%**

**SERVIETTES NEVADA<sup>MD</sup>**

De toilette. Rég. Sears 6,99. Chac.

**2<sup>\$</sup>**

De bain. Rég. Sears 9,99. Chac.

**3<sup>\$</sup>**

Drap de bain. Rég. Sears 21,99. Chac.

**8<sup>\$</sup>**

**Rabais 60%**

**SERVICE DE VAISSELLE DE 20 PIÈCES EN GRÈS**

De ton ivoire. Rég. Sears 59,99.

**23<sup>\$</sup>**

**Rabais 60%**

**NÉCESSAIRE 3 PIÈCES**

**DE JARDINAGE**

Comprend: transplantoir 13 po, griffe

12 1/2 po et plantoir. N° 50275. Rég. Sears 15,99.

**5<sup>\$</sup>**

**ET, VOUS POURRIEZ GAGNER UNE TONDEUSE CRAFTSMAN<sup>MD</sup>**

**PARTICIPEZ AU CONCOURS LE SAMEDI 23 MAI 1998 DE 8 H 30 À 10 H 30**

Vous pourriez gagner une tondeuse à essence Édition Spéciale 'EZ3' Craftsman de 6 hp,

à 4 temps, et ensache arrière. Valeur approximative au détail: 399,99.

Aucune obligation d'achat. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus.

Le concurrent choisi devra répondre correctement à une question de qualification. Bulletins de participation et règlement

complet du concours au rayon Pelouse et jardin des magasins Sears.

SEARS



# Des archives centenaires à l'avenir incertain

## Réunis en congrès, les archivistes religieux du Québec s'inquiètent

SOPHIE BROUILLET  
collaboration spéciale

À qui iront les archives religieuses du Québec, qui remontent souvent aussi loin que la Nouvelle-France et qui ont été préservées avec le plus grand soin par les membres de diverses communautés religieuses, lorsque plusieurs de ces communautés fermeront leurs portes faute de relève ?

C'est la question à laquelle 250 archivistes religieux du Québec, réunis en congrès hier et aujourd'hui à Montréal, préfèrent se confronter sans ménagement, convaincus de la grande valeur des biens qu'ils gèrent.

Par archives, ils entendent autant

le contenu des bibliothèques des années 1600 que les registres de mariages, les feuillets paroissiaux, les règlements en vigueur dans les communautés ou les journaux quotidiens tenus par ces dernières, entre autres.

« Comme les communautés étaient très insérées dans la société à travers leurs oeuvres et les services rendus, ces écrits sont un véritable patrimoine culturel », estime l'abbé Laurent Tailleux, l'un des organisateurs du congrès, assurant d'autre part que plusieurs ordres religieux possèdent « l'intégrale » de leurs documents. « Les communautés de femmes, en particulier, ont très bien conservé tout cela », ajoute-t-il avec humour.

Pour les archivistes religieux, le vieillissement des ordres pose le problème de la préservation des archives, bien sûr, mais aussi et peut-être surtout celui de leur récupération par un monde étranger à l'esprit chrétien. « Plusieurs n'ont aucune idée de la valeur de ces documents, s'inquiète la supérieure des soeurs de la congrégation de Notre-Dame, Lorraine Caza. Quand ceux qui connaissent leur signification ne seront plus là, il y aura un vide. »

Ainsi, si les instances publiques s'intéressent depuis quelques années aux archives religieuses, leurs propriétaires considèrent la main tendue avec une certaine méfiance. Le père Robert Toupin, du conseil

d'administration du Rassemblement des archivistes religieux, craint pour sa part une « manipulation des sources ».

« Tous ces documents sont essentiellement le fruit d'un effort d'évangélisation, on ne veut pas qu'ils soient interprétés de manière structuraliste ou freudienne, dit-il. On ne veut pas que leur aspect proprement chrétien soit considéré insignifiant, alors qu'il est fondamental. »

Selon le père Toupin, les responsables religieux ont commencé à prendre leurs distances avec les archives nationales et municipales après quelques années de collaboration, parce qu'ils avaient l'impression de « perdre le contrôle ».

Plusieurs religieux préféreraient donc, dans la perspective d'une fermeture de leur communauté, voir leurs trésors pris en charge par leur évêque ou par d'autres ordres. Cette solution sourit moins à certains jeunes archivistes laïques, des « pionniers » dans le domaine, qui craignent des restrictions de l'accès aux documents et un manque de ressources d'exploitation.

« Je connais un religieux pour qui un sermon n'est pas quelque chose d'accessible au public », rapporte l'archiviste Anne Leblanc. « Sur le plan juridique, les archives appartiennent aux communautés, mais sur le plan moral, elles sont à tout le monde », soutient de son côté son collègue Marc Barrette.

## Le second procès de Tracy Théberge se tiendra à Montréal

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

Le second procès de Tracy Théberge se tiendra à Montréal. Le juge André Trottier de la Cour supérieure a rendu cette décision quelques jours à peine après avoir entendu les arguments des parties.

La publicité trop abondante, au goût de la défense, qu'a reçu Tracy Théberge lors du premier procès, en novembre 1995, a convaincu le juge de déplacer cette affaire à Montréal.

Lors du premier procès, Théberge avait été reconnue coupable du meurtre au second degré du vétérinaire Simon Messier, qui avait eu la carotide tranchée par une lame de rasoir. L'accusée avait été condamnée à la prison à vie avec une possibilité de libération conditionnelle après 14 ans de peine.

La décision du juge Trottier n'a surpris personne. Ce n'est pas tant le crime jugé que l'attitude du juge du procès qui avait conduit la presse nationale à s'intéresser à cette affaire. En effet, le juge Jean Bienvenue s'était permis plusieurs écarts de langage dans ce procès dont deux retentissants sur le comportement des femmes et sur la douleur des Juifs dans les camps de concentration. À cela, s'étaient ajoutées des remarques désobligeantes au jury.

Le juge Bienvenue fut par la suite dans l'obligation de démissionner, après avoir été désavoué par ses collègues de la magistrature. Cette affaire avait évidemment compromis le procès.

Ce second procès devrait s'instruire à compter de la seconde semaine de septembre. On s'attend à ce qu'il dure de quatre à cinq semaines.

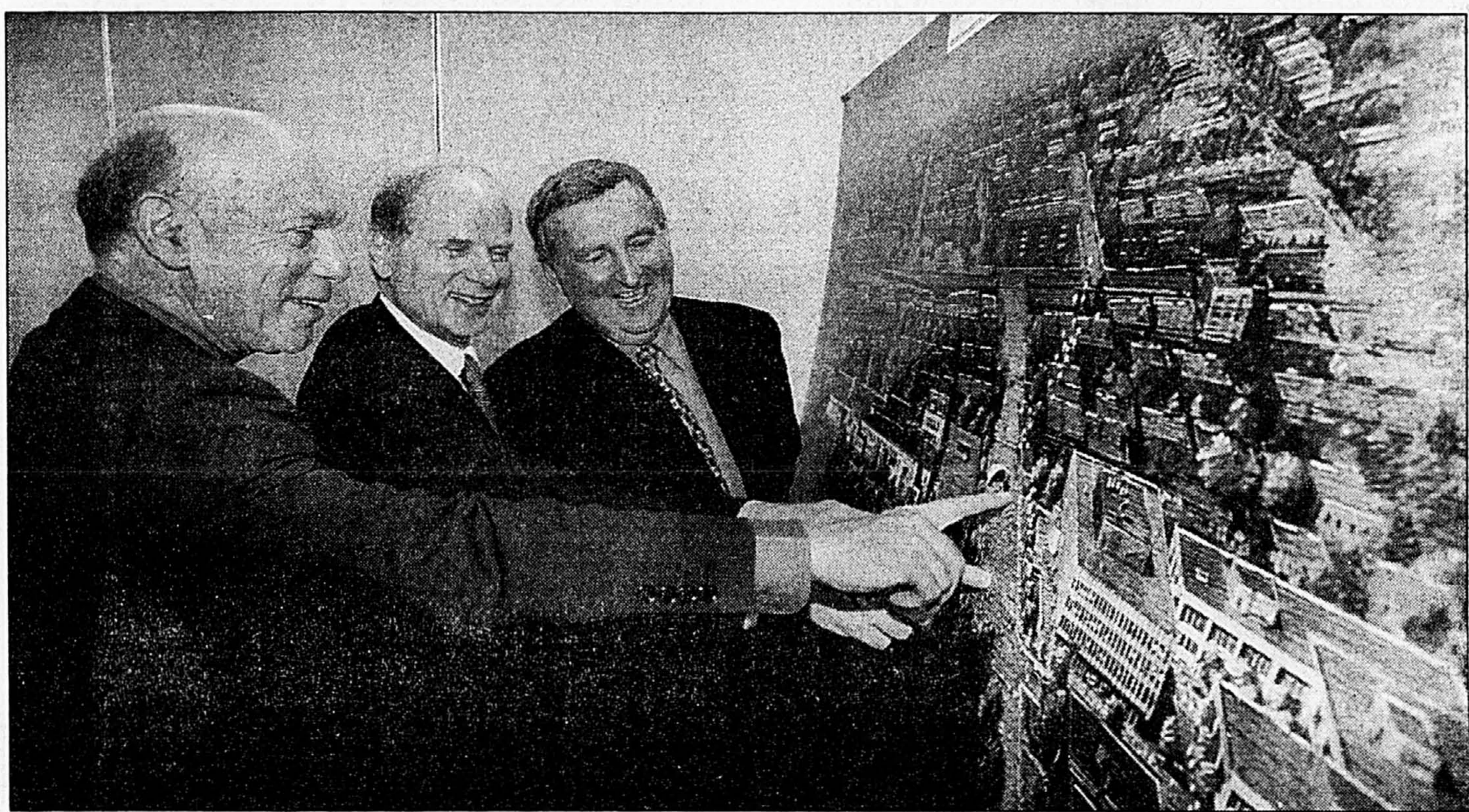


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

## Expansion du Campus juif

La Ville de Montréal versera une contribution indirecte de 1,3 million pour la réalisation du projet d'expansion du Campus communautaire juif, notamment en procédant à divers aménagements urbains en périphérie de cet immeuble, qui abrite entre autres le Centre Saidye Bronfman. Le maire Pierre Bourque en a fait l'annonce hier en présence de MM. Ian Karper et Stanley F. Plotnik, de la Fédération des services communautaires juifs de Montréal. La contribution de la Ville consiste en divers aménagements urbains en périphérie du Campus, et en l'achat de services au profit de la population du quartier.

## L'interdiction des feux en partie levée

Presse Canadienne  
SAINTE-FOY

L'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt a été levée presque partout au Québec, hier, a fait savoir à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Cette interdiction demeure toutefois en vigueur depuis la frontière

ontarienne jusqu'à Grand-Remous en suivant la route 105, vers le nord en longeant la route 117 jusqu'à Louvicourt, de là toujours à partir de la route 117 jusqu'à la frontière ontarienne que l'on suit jusqu'à la route 105, a indiqué la SOPFEU, précisant que ce périmètre demeure fortement vulnérable. Actuellement, sept feux sont en activité, tous ayant été maîtrisés.

# LOUIS VUITTON

...l'élégance éternelle



Agenda \$400 existe également en plusieurs tailles et différents modèles, en toile Monogram, en toile Damier, en cuir Epi et en cuir Taiga

Ogilvy, 1307 rue Sainte Catherine Ouest  
514-849-6520

Torsade de perles de culture, boucles d'oreilles avec perles mabés et diamants, or 18 ct..

**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954  
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595  
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.  
Christopher & Charles Kaufmann, Designers

### loto-québec résultats

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649 98-05-20	6/6 5 5/6+ 6 5/6 253 4/6 15 344 3/6 291 477	1 000 000,00 \$ 116 981,50 \$ 2 219,40 \$ 70,10 \$ 10,00 \$
Numéro complémentaire: 21		
Ventes totales: 16 875 623 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 200 000 \$		

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
49 98-05-20	6/6 0 5/6+ 0 5/6 15 4/6 893 3/6 16 554	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
Numéro complémentaire: 3		
Ventes totales: 490 140 \$		

Tirage du	NUMÉRO
98-05-21	504915
98-05-21	329694

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

J'aime voyager, voir du pays...

**je pars pour Chicoutimi !**

30 ANS DE BONNE CONDUITE ET AUCUN POINT DE DÉMÉRITÉ

Newmar - Winnebago - Fleetwood - Royal Classic - Leisure Travel Van

## LA QUALITÉ ET LE SERVICE

Notre engagement envers vous !

Grand choix de V.R. neufs et d'occasions

LOCATION 967-4111 BANLIEUE 990-7400

LAVAL : 1275, boul. des Laurentides (au sud de l'autoroute 440)  
QUÉBEC : En bordure de l'autoroute 40, sortie 281 nord, Neuville

514-663-7941 • 1-800-383-8586  
418-876-3316 • 1-800-854-3316

Tous nos véhicules sont garantis

## Montréal métro



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

**Autant la direction et les employés que les bénéficiaires du pavillon J.-H.-Charbonneau s'élèvent contre les intentions de la Régie régionale de Montréal-Centre de fermer les 33 lits de réadaptation du centre dans son plan de réorganisation 1998-2002.**

## Front commun contre la fermeture de lits au pavillon J.-H.-Charbonneau

MARIE-FRANCE LÉGER

La direction, les employés et les bénéficiaires du pavillon J.-H.-Charbonneau, situé rue Sherbrooke Est, s'élèvent contre les intentions de la Régie régionale de Montréal-Centre de fermer les 33 lits de réadaptation du centre dans son plan de réorganisation 1998-2002.

La ministre Louise Harel avait pourtant annoncé en mars dernier un investissement de 22 millions dans l'est de Montréal pour les personnes en lourde perte d'autonomie. « La ministre Harel a l'air cave, a dénoncé le président du comité des bénéficiaires, Serge Edsell. Elle nous promet 22 millions puis on apprend que la Régie régionale veut couper les lits. Mais qui mène exactement ? »

La coalition contre la fermeture de l'unité de réadaptation du pavillon, depuis peu partie intégrante du nouveau centre Lucille-Teasdale, considère que le transfert des ressources de réadaptation vers d'autres grands centres très éloignés — un redéploiement des services de réadaptation estimé par la Régie à 5,5 millions — va brimer la population âgée de l'est de Montréal.

Selon l'ergothérapeute Martine Caron, porte-parole de la Coalition, les gens âgés, souvent très malades, ne devraient pas être obligés d'aller si loin pour obtenir des services externes qui, de toute façon, ne leur sont pas adaptés.

En outre, les proches ne pourront plus les soutenir aussi facilement si les bénéficiaires doivent s'expatrier pour avoir droit à des services. « Ces gens-là risquent de ne plus avoir de services de réadaptation du tout. Donc, ils vont finir directement à l'hébergement de longue durée alors qu'ils auraient pu continuer à vivre chez eux », a dénoncé Mme Caron, qui se demande pourquoi la Régie régionale va ainsi à l'encontre de sa propre philosophie du virage ambulatoire.

Le directeur du centre, Marcellin Dallaire, présent à la conférence de presse, a aussi dénoncé l'attitude de la Régie régionale qui manifestement ne comprend pas les besoins des différentes clientèles en réadaptation. « Ce sont des gens qui ont absolument besoin de services dans un environnement plus restreint et qui après seulement peuvent retourner à la maison. Les gens qui sont ici au centre ont besoin de services, ils ne peuvent pas retourner à la maison tout de suite après une hospitalisation. »

Le bassin de population de l'est de Montréal, desservi par l'unité de réadaptation du pavillon J.-H.-Charbonneau est estimée à plus de 420 000 personnes.

## Le médiateur de la Ville réclame plus de pouvoirs

Robert Côté n'a pas eu la partie facile en 1997 avec certains services municipaux

MICHÈLE OUMET

Vous avez un problème avec la Ville de Montréal ? Vous voulez obtenir certaines informations et les fonctionnaires vous triment d'un service à l'autre ? Depuis 1995, les citoyens mécontents peuvent faire appel au médiateur, Robert Côté, pour obtenir gain de cause.

Après avoir marché comme sur des roulettes pendant trois ans, le médiateur a connu, en 1997, une année plutôt laborieuse, voire frustrante. Certains services municipaux — il refuse de préciser lesquels — se sont fait tirer l'oreille lorsqu'il leur a demandé des documents nécessaires à son enquête. Il a même songé à utiliser la loi sur l'accès à l'information, lui, le médiateur de la Ville qui est, de surcroît, conseiller de Vision Montréal.

Hier, M. Côté a remis son rapport annuel — « mon testament po-

litique », a-t-il précisé, car il n'a pas l'intention de se représenter lors des prochaines élections — et il demande au maire Bourque d'apporter des modifications importantes à son poste afin de lui donner plus de dents.

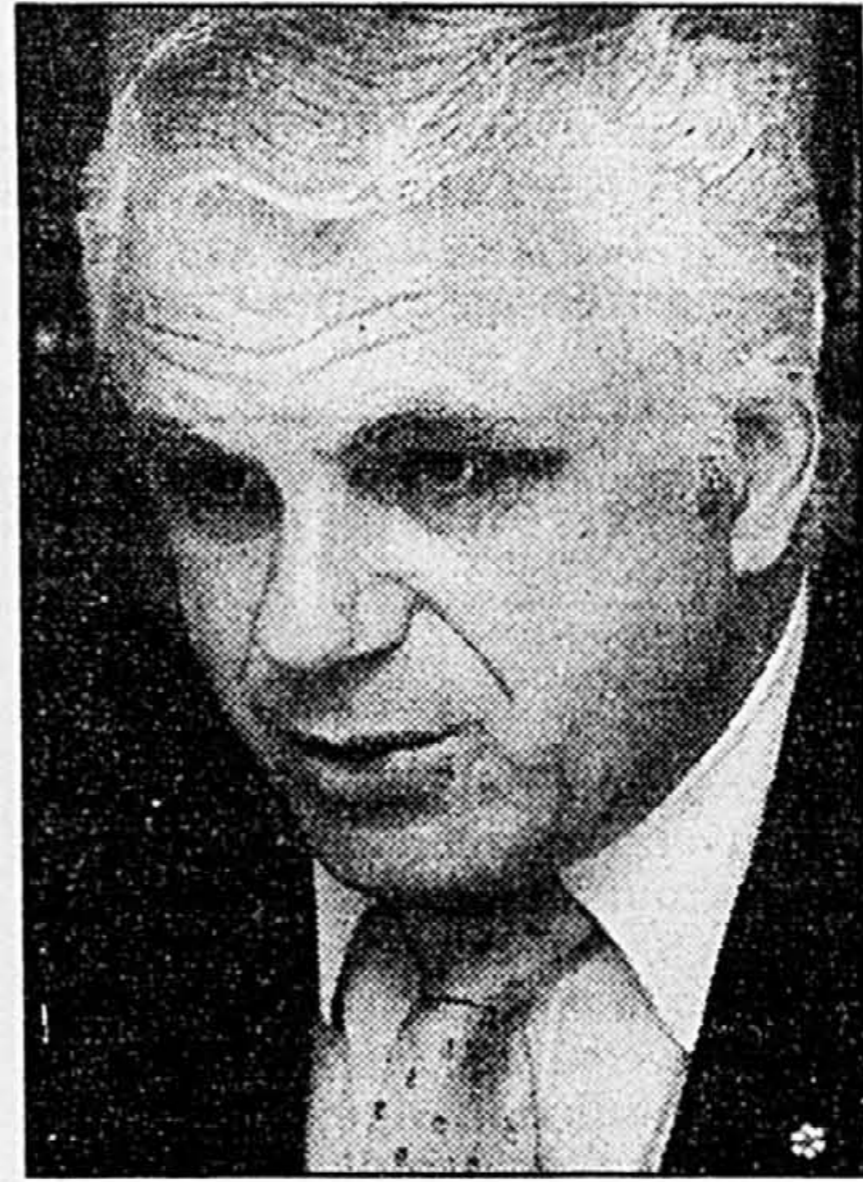
Premièrement, les fonctions et les responsabilités du médiateur doivent être inscrites dans la Charte de la Ville, à l'exemple du Protecteur du citoyen, dont les prérogatives sont définies dans la loi.

Actuellement, les pouvoirs du médiateur sont « totalement informels » et les services municipaux prennent parfois les demandes de M. Côté avec un grain de sel. Résultat : « Le nombre de rappels effectués par le bureau du médiateur pour obtenir des réponses dans le cadre de ses enquêtes a augmenté considérablement, tandis que la proportion des situations corrigées à la satisfaction des citoyens a diminué », peut-on lire dans le rapport annuel qui a été remis aux

journalistes, hier, lors d'une conférence de presse.

Le médiateur cite des chiffres troublants : « À l'issue des 157 enquêtes complétées (le médiateur a reçu 1 354 demandes en 1997), 84 dossiers (53 %) ont été jugés fondés par le médiateur (contre 42 % en 1996). La recommandation que celui-ci a formulée a été suivie dans 87 % des cas (92 % en 1996), une baisse inquiétante si l'on considère que l'année précédente, ce chiffre était en hausse de 20 %. Le fait que le pourcentage de plaintes fondées a augmenté de 11 points, alors que les corrections obtenues ont baissé de 5 points, semble indiquer un durcissement de l'attitude des services qui craignent de moins en moins de défier les recommandations du médiateur. »

Deuxième recommandation : le médiateur ne doit pas être un élu et il doit être nommé, non pas par le maire, comme c'est le cas actuellement, mais plutôt par le conseil



**Robert Côté voudrait voir le titre de médiateur changé pour celui d'ombudsman.**

municipal. Le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, n'est-il pas nommé par l'Assemblée nationale ? « Si je donne raison au citoyen, je suis un héros, a raconté M. Côté. Par contre, si c'est non, les gens me disent : « On le sait bien, vous êtes collé sur le maire ! » Je suis impartial, mais je n'ai pas l'apparence de l'impartialité. »

Troisième et dernière recommandation : le nom de médiateur doit être changé pour celui d'ombudsman. Le titre de médiateur sème la confusion, croit M. Côté. En fait, il est là pour défendre le citoyen. Dans la lutte qui oppose David à Goliath, le médiateur prend définitivement fait et cause pour le petit David.

Le rapport de M. Côté a été déposé, hier, sur le bureau du maire qui a dit, en substance, « merci pour votre beau travail ». Quant aux recommandations, M. Bourque a pris le dossier en délibéré.

### EN BREF

#### Perturbations à la STCUM

À l'occasion du Tour de l'île des enfants dans les rues de Montréal. Ainsi, les lignes d'autobus suivantes verront leur parcours modifié: 160-Barclay et 197-Rosemont, de 5 h à 13 h; 18-Beaubien, 48-Perras, 49-Léger et 193-Jarry, de 5 h à 13 h 30; 55-Saint-Laurent et 192-Robert, de 5 h à 14 h; 146-Christophe-Colomb / Meilleur, de 7 h à midi; 31-Saint-Denis et 53-Saint-Laurent, 7 h à 13 h; 92-Jean-Talon Ouest, de 7 h à 16 h 30; 100-Crémazie, de 7 h 30 à midi; 10-De Lorimier, 69-Gouin, 93-Jean-Talon, 95-Bélanger et 99-Villeray, de 7 h 30 à 13 h; 45-Papineau, de 8 h à 11 h 30; 140-Fleury, de 8 h à midi; 180-De Salaberry, de 8 h à 13 h; 121-Sauvé / Côte-Vertu, 164-Dudemaine et 171-Henri-Bourassa, de 8 h 30 à 13 h 30; 94-Iberville, de 8 h à midi.

#### Pompiers de DDO

Au terme de l'audience et de la séance de médiation tenue en soirée mercredi, le Conseil des services essentiels a pris acte de l'engagement pris par les représentants de Dollard-des-Ormeaux et de l'Association des pompiers de cette ville garantissant aux citoyens la fiabilité de son service d'incendie. De plus, les parties se sont entendues pour débiter rapidement le processus de négociation de la convention. Cet engagement sera déposé à la Cour supérieure, lui donnant la même force qu'une décision rendue par ce tribunal.

Le prix Claude-Hébert, décerné par le Conseil scolaire de l'île de Montréal pour souligner l'engagement d'une personne dans des projets valorisants pour les milieux défavorisés, a été remis pour la première fois à Arty Maravei, directrice de l'école Brancroft, de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. Assorti d'une bourse de 1000 \$, ce nouveau prix sera remis annuellement pour souligner l'engagement d'un intervenant du milieu scolaire auprès d'élèves de milieux défavorisés. La première lauréate a été choisie pour son travail de pionnière auprès des enfants défavorisés.



**Nathalie Lambert**

L'athlète olympique Nathalie Lambert participera, ce dimanche, au bassin Bonsecours du Vieux-Port de Montréal, à la marche Hip hop hourra de la Fondation orthopédique du Canada. La championne olympique a accepté d'être la porte-parole de cette activité parce qu'elle a bénéficié d'une chirurgie orthopédique à la suite d'un accident survenu lors d'une compétition sportive. Inscription à 10 h. Renseignements : 874-9003. L'athlète devrait également participer, plus tard dimanche, au marchathon des magasins Zeller's, une activité annuelle menée pour recueillir des fonds afin de trouver un traitement pour la fibrose kystique, une autre cause qui tient à cœur à Nathalie

Lambert. Renseignements : 877-6161.

Annulation de « L'Envolée de l'espoir » prévue pour demain à l'aéroport de Mirabel. L'activité organisée par Royal Aviation au profit de l'Association québécoise de la fibrose kystique sera reportée à une date ultérieure. Renseignements : 877-6161.



**Anne-Marie Di Sciuolo**

Elle devient de ce fait directrice de recherches menées par des linguistes dans sept universités canadiennes, au Massachusetts Institute of Technology et ailleurs dans le monde. L'objectif est de mettre au point des interfaces plus intelligentes et conviviales pour les autoroutes de l'information. Le projet, d'une durée de cinq ans, devrait mener à des applications concrètes, entre autres pour le traitement informatisé des langues.

Grâce à une importante contribution de la compagnie Roche, la division québécoise de la Fondation canadienne du Parkinson a pu par-

ticiper au financement d'une clinique des troubles du mouvement à l'hôpital Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Cette clinique, comme les trois autres déjà établies au Québec, offre des traitements spécialisés aux quelque 25 000 Québécois affligés par ce trouble neurologique complexe.



**Gaétan Lussier**

Le souper-croisière annuel de la Fondation de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, qui se tiendra sous la présidence d'honneur de Gaétan Lussier, président et chef de la direction de Culinar, aura lieu le lundi 15 juin. L'embarquement se fera à 18 h 15 au quai de l'Horloge dans le Vieux-Port. Souper et musique seront servis à bord. Coût : 125 \$. Renseignements : 251-4013.

L'Association des pilotes de Mascouche appuie encore cette année la Maison des jeunes de Mascouche en participant à une opération de financement par le biais d'envolées. On pourra aider cette maison de jeunes et faire un tour d'avion, le samedi 30 mai (lendemain en cas de pluie), de 10 h à 16 h, à l'aéroport de Mascouche, 3475, chemin de l'Aéroport. Coût : 20 \$. Renseignements : 966-9290.

Un robot conçu par des étudiants

de l'École de technologie supérieure a remporté le 12<sup>e</sup> décatlon SAE de la « Walking Machine ». Telle que conçue, la machine pourrait être convertie au transport d'handicapés dans des endroits difficiles d'accès, servir au déminage, ou pour atteindre des endroits inaccessibles aux robots existants. L'équipe de l'ETS a également remporté le Prix d'excellence pour son professionnalisme dans la conception, la réalisation et la présentation de son robot marcheur.



**Jacquelin Tremblay**

La pourvoirie du lac Moreau et son auberge ont remporté le Prix spécial du jury, au gala des Grands prix du tourisme québécois. La pourvoirie et son auberge, Ravage, avaient précédemment remporté le prix Accueil et service à la clientèle, décerné par l'Association touristique de Charlevoix. C'est Jacquelin Tremblay, président de la pourvoirie, qui a reçu le prix Air Canada, des mains de Christine Chapleau, responsable des programmes touristiques pour cette compagnie aérienne. Il était accompagné du directeur général de la pourvoirie, Noël Tremblay.

Adresses vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

L'EXPRESS  
DU MATIN



**Incendie majeur à Laval**

■ Un incendie a ravagé tard hier soir le magasin de meubles Centre mobilier Haeck, au 450, boulevard Labelle, à Laval. L'incendie, qui n'était pas maîtrisé et dont la cause n'avait pas été déterminée au moment de mettre sous presse, s'est propagé très rapidement, selon la police de Laval. À l'arrivée des pompiers, vers 22h30, les flammes sortaient déjà des fenêtres du commerce. La fumée, très dense et portée par un fort vent, a forcé l'évacuation d'une vingtaine de logements dans les rues avoisinantes. Une trentaine de pompiers de Laval ont combattu les flammes. Le magasin était vide quand l'incendie s'est déclaré et personne n'a été blessé.

**Via sans fumée**

■ Une nouvelle politique de Via Rail sur l'usage du tabac entrera en vigueur le 1er juin dans ses trains transcontinentaux. Toutes les voitures-lits de l'Océan, qui relie Montréal et Halifax, et celles du Chaleur, entre Montréal et Gaspé, seront désormais sans fumée. Toutefois les salons de la voiture Skyline continueront d'accueillir les fumeurs.

**Conducteurs interceptés**

■ Dans le cadre de l'offensive L'alcool au volant, ça s'arrête ici!, lancée le 5 mai par la Société de l'assurance automobile du Québec, les services policiers du Québec ont établi 273 barrages routiers entre le 13 et le 19 mai. Au total, 25 322 conducteurs ont été interceptés. De ce nombre, 566 ont dû se soumettre à l'alcootest, avec le résultat que 106 personnes dépassaient la limite légale, soit 98 hommes et huit femmes, d'un âge moyen de 35 ans. Parmi les conducteurs fautifs, 19 étaient de nouveaux conducteurs en possession d'un premier permis de conduire. Pour ces derniers, la tolérance zéro est appliquée. Les contrevenants constituent une infime minorité des automobilistes interceptés, soit moins de 0,5%. Toutefois, cette minorité est impliquée dans une majorité des accidents avec blessures, soit plus de 40%. Car avec un taux d'alcool se situant entre 0,05 et 0,09, le risque d'accident est accru de 11 fois. Dépassé ce taux, ce risque augmente de façon dramatique.

**Flambeaux de bambou rappelés**

■ Conros Corporation procède volontairement au rappel de ses flambeaux d'extérieur de marque Summer Lights. Cette décision fait suite à des rapports voulant que trois incidents aient eu lieu en Ontario alors que des flambeaux ont pris feu. Aucun des incidents n'a causé de blessures corporelles ou de dommages matériels. Le rappel ne touche que les flambeaux de bambou équipés d'un réservoir à combustible en plastique à remplissages multiples, munis d'un protège-flamme à ressort et vendus depuis avril 1998. Bien que la cause des incidents demeure inconnue, la société a décidé de remplacer les réservoirs à combustible par un dispositif de conception différente. Les consommateurs sont priés de retourner les réservoirs à combustible en plastique au point d'achat, soit pour les remplacer, soit pour un remboursement complet en espèces. Les consommateurs peuvent également utiliser la ligne d'information destinée aux clients au 1 800 988-3956.

**La SQ saisit six cassettes à TQS**

*Enquête sur la mort d'Yvan Fond-Rouge*

MARTIN PELCHAT

La saisie hier après-midi à Télévision Quatre Saisons par la Sûreté du Québec de six cassettes contenant des images tournées lors de la mort d'Yvan Fond-Rouge, abattu le 30 avril à L'île-Bizard par la police de la CUM, a soulevé un concert de protestations.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le Bureau, le Conseil de presse et la Fédération nationale des communications ont conjointement dénoncé la perquisition, en rappelant que les journalistes « ne sont pas des auxiliaires ou des témoins privilégiés de la police » et que l'utilisation de

leur matériel par la police risque de miner la confiance du public envers les journalistes.

La saisie « démontre une fois de plus la nécessité d'une loi qui limiterait grandement l'utilisation du matériel journalistique comme matière première pour les enquêtes policières », affirment les quatre dénonciateurs.

Le directeur de l'information de Télévision Quatre Saisons, Jacques Millette, a pour sa part indiqué que la station allait tenter de récupérer ses cassettes par des moyens judiciaires devant la Cour supérieure. Le matériel a entre-temps été remis aux deux agents de la SQ sous scellés. La station a également filmé la perquisition.

M. Millette s'explique mal que la SQ ait eu recours à ce moyen compte tenu du fait que le matériel visuel et sonore enregistré par l'équipe de Télévision Quatre Sai-

sons, lors de la fusillade du 30 avril, n'était pas exclusif et que d'autres médias avaient le même. Seule TQS a d'ailleurs été victime d'une perquisition.

« Si c'était du matériel exclusif, quelque chose de déterminant pour la solution d'un crime exceptionnel et qu'il n'y avait aucun autre moyen pour les policiers d'obtenir de la preuve, je me dis : peut-être qu'il faut moyenner, dit M. Millette. Mais là, la terre entière a vu cet événement. Tous les réseaux ont ça. »

Il y a moins de trois mois, la police de la CUM avait perquisitionné elle aussi chez Télévision Quatre Saisons pour mettre la main sur des images tournées par l'équipe du magazine Flash au club échangiste L'Orage, avant qu'il ne soit frappé par une descente.

Le producteur privé de l'émission Flash, la maison Coscient, a

toutefois renoncé à contester cette saisie en cour. Mais selon M. Millette, Télévision Quatre Saisons a pour sa part l'intention d'aller jusqu'au bout pour reprendre ses documents à la SQ. « C'est une question de principe », dit-il.

À la Sûreté, un porte-parole, François Doré, a laconiquement déclaré que la perquisition avait été réalisée « dans le cadre normal de l'enquête » sur la mort de M. Fond-Rouge. Rappelons que l'enquête a été confiée à la SQ parce que l'homme de 36 ans a été abattu par un tireur d'élite de la police de la CUM.

La semaine dernière, la mère et le frère de la victime ont réclamé une enquête publique sur ce drame, alléguant que la police aurait dû employer des projectiles de plastique ou de caoutchouc pour neutraliser Yvan Fond-Rouge, qui était dépressif et armé d'une carabine.

**La Ronde est ouverte**

Le Super Volcanozor 3D, ça vous dit quelque chose? À voir l'air réjoui des participants au lancement officiel de la 31e saison de La Ronde, hier, on peut croire que les amateurs de sensations fortes en auront pour leur argent dans cette version améliorée du Volcanozor, le « cinéma simulateur » qui a attiré 600 000 spectateurs par saison depuis son inauguration en 1994. Grâce à des travaux d'un million de dollars, le simulateur du parc d'attractions de l'île Sainte-Hélène offre maintenant des images en trois dimensions, en plus de pouvoir accueillir 124 personnes, soit 30 de plus qu'auparavant. La Ronde a accueilli ses premiers visiteurs le week-end dernier et sera également ouverte samedi et dimanche.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

**L'ammoniac, produit dangereux méconnu**

PIERRE BELLEMARE

Dans la première partie de son rapport d'investigation concernant la mort de Herculano Froias, survenue le 21 mars 1997, à la suite d'un accident de travail qui a aussi fait 22 blessés à l'usine de transformation de viandes Montpak de Montréal, le coroner Paul G. Dionne avait recommandé la formation d'un comité d'experts chargé de revoir la gestion des appareils de réfrigération et établir un plan d'intervention inter-organismes réaliste.

En conférence de presse hier, M. Dionne a fait siennes les recommandations de ce comité, composé notamment d'experts de la CSST et de la Régie du bâtiment, et en a ajouté une à l'intention du ministre de la Sécurité publique, ainsi qu'une autre à l'intention du Protecteur du citoyen.

Cette procédure d'un rapport en deux temps est d'ailleurs une première au Bureau du coroner. Elle visait à assurer le coroner d'obtenir des recommandations appropriées puisqu'étaient membres du comité les personnes qui verraient à appli-

quer ou à s'assurer du fonctionnement de telles recommandations.

Ainsi, le coroner Dionne recommande :

□ à la CSST et à la Régie du bâtiment, de diffuser largement le programme FRIGO à tous les employeurs et industries concernés ; il s'agit d'un guide portant sur les mesures de prévention à appliquer en présence d'installations à l'ammoniac, qui s'adresse particulièrement aux responsables et au personnel d'entretien des installations de chacun des établissements utilisant des systèmes frigorifiques à l'ammoniac ;

□ à la CSST et à l'Association des chefs de services d'incendie du Québec de sensibiliser les employeurs à l'importance de se doter d'un plan de mesures d'urgence spécifique à leur industrie et de s'inspirer des informations du plan FRIGO ;

□ au ministère de la Sécurité publique, de s'assurer d'une collaboration entre la Direction de la sécurité civile et les municipalités afin que celles-ci comprennent bien la notion de plans de mesures d'ur-

gence en vue d'une plus grande harmonisation ;

□ à la Régie du bâtiment du Québec, notamment de clairement définir les mesures d'entretien préventif des systèmes de réfrigération et de bien identifier les devoirs et obligations de l'employeur en matière de fonctionnement sûr des appareils sous pression ;

□ à Emploi Québec, un organisme sous la responsabilité du ministère Emploi et Solidarité, de développer, à l'intention des opérateurs et installateurs, une formation relative aux risques reliée aux systèmes de réfrigération à l'ammoniac ;

□ au Protecteur du citoyen, de faire le suivi des recommandations du coroner et du comité afin de s'assurer que le dossier chemine à terme.

À la suite du rapport de la CSST, les causes retenues pour la tragédie apparaissent être un bris de tuyauterie d'ammoniac provoqué par la chute d'une boîte. On en concluait que les causes étaient : un entreposage inapproprié sur un palier intermédiaire, une installation horizontale d'un tuyau d'ammoniac non protégé, une fragilité de la fon-

te du raccord de réduction et, enfin, une corrosion de ce raccord.

De plus, selon l'enquêteur de la CSST, les facteurs suivants avaient contribué à la gravité de l'accident chez Montpak : il s'agissait d'un manque de formation des travailleurs dans les mesures d'évacuation, l'absence de masques respiratoires, l'absence d'un système d'alarme, la présence de barreaux dans les fenêtres du sous-sol et, enfin, une impossibilité de fermer le robinet d'arrêt principal du système.

La compagnie Montpak a d'une certaine façon servi de terrain d'exercice. L'entreprise s'est bien acquittée des divers correctifs qu'on lui a demandé d'apporter ; c'est la raison pour laquelle le coroner n'a pas formulé de recommandations spécifiques à l'usine de traitement de veau.

Cependant, la CSST et la Régie du bâtiment affirment leur intention d'intensifier leur collaboration dans la mise en place de mesures préventives, afin d'éviter la répétition d'accidents impliquant les systèmes de réfrigération fonctionnant à l'ammoniac.

**À TOUS LES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC DES ÉMISSIONS E-88, E-90 À E-96**

**Vous avez intérêt à les renouveler dans la nouvelle émission E-98**

Les Obligations d'épargne du Québec sont en vente jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1998

**1 800 463-5229**

Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. \*Boni d'intérêt versé le 1<sup>er</sup> juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout ou long de la première année. Le boni s'applique également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. C'intérêt sera alors calculé du 1<sup>er</sup> juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

Boni*	4,75%	4,75%	5,00%	5,00%	5,25%
	4,00%				
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>

Évolution des taux pendant les cinq premières années

**BONI D'INTÉRÊT DE 0,75% À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE**

**PLACEMENTS QUÉBEC**  
Notre intérêt à tous  
www.placementsqc.gouv.qc.ca

**Québec**

## Laval / Laurentides / Lanaudière

## La sécurité prime

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Afin de déterminer quelle est la ville la plus sûre pour les enfants, les maires de Laval, Toronto et Vancouver se lancent un défi dans le cadre de l'« Opération sécurité sous mon toit ».

Ces trois maires, Gilles Vaillancourt, de Laval, Mel Lastman, de Toronto, et Philip Owen, de Vancouver, sont déterminés à prouver que c'est leur ville qui est la plus sûre pour les enfants. L'« Opération sécurité sous mon toit » a pour objectif d'aider les citoyens à identifier et à éliminer les dangers dans leurs demeures.

La directrice de ce mouvement, Sonya Corkum, s'est dite très heureuse de la décision des trois hommes de se lancer un défi. « Ils montrent un merveilleux exemple en participant à cette campagne et nous espérons que les citoyens en feront autant. »

« En nous impliquant dans cette campagne, notre objectif est d'aider à créer un milieu de vie plus sécuritaire pour nos enfants. C'est le meilleur investissement que l'on puisse faire pour l'avenir de nos familles. Et, j'invite personnellement les maires des autres grandes villes du Québec à emboîter le pas », a déclaré le maire Vaillancourt.

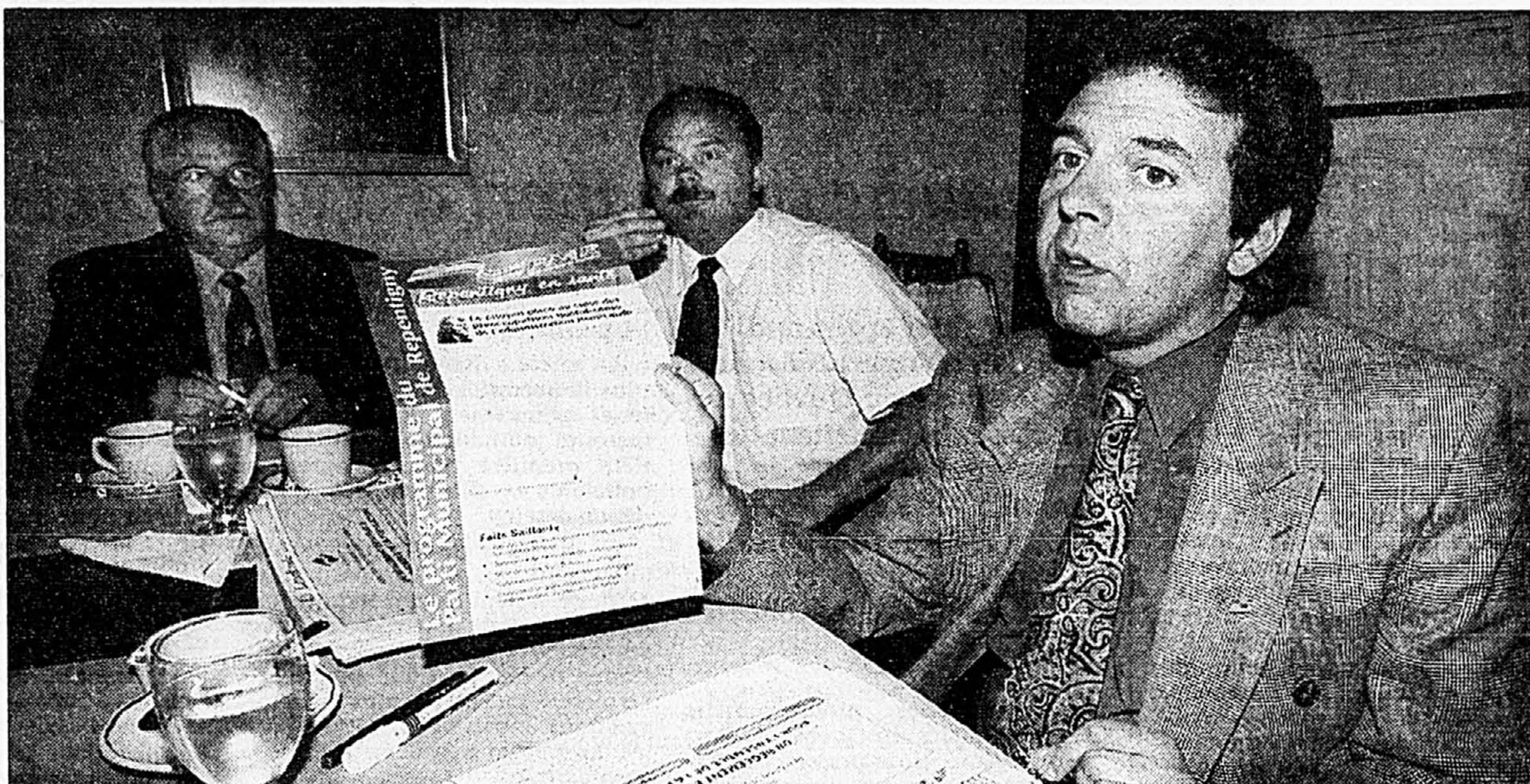


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

François Beauregard, Daniel Labrecque et Jean Langlois, trois conseillers de Repentigny, souhaitent que chacun paie pour la réfection de sa propre rue.

## Repentigny : les opposants au règlement d'emprunt réclament la tête de Prud'homme

ISABELLE HACHEY

Les citoyens de Repentigny ont massivement rejeté un règlement d'emprunt de 2,5 millions destiné à la réfection des rues de la ville. Mercredi, un nombre record de 1625 personnes ont signé le registre de la municipalité pour bloquer ce projet, pourtant jugé urgent par la Ville.

François Beauregard, Jean Langlois et Daniel Labrecque, trois conseillers opposés au règlement d'emprunt, réclament maintenant la démission de leur collègue Fernand Prud'homme des trois comités qu'il préside, soit la gestion urbaine, les finances et le comité consultatif d'urbanisme.

Les trois conseillers estiment « troublant » le fait que la rue Prud'homme, où réside le conseiller Prud'homme, était au nombre des rues visées par les travaux alors qu'elle ne figure pas dans la liste des rues prioritaires des services techni-

ques de la Ville. « Considérant le rôle qu'a joué M. Prud'homme à titre d'initiateur du dossier, nous estimons qu'il est indispensable qu'il démissionne des trois présidences qu'il occupe », affirment-ils.

Les trois conseillers sont d'avis que les travaux de réfection ne devraient pas être financés à même le fonds général de la municipalité, mais plutôt par ceux qui résident dans les rues à réparer. Ils rappellent que dans les nouveaux quartiers de l'est de Repentigny, les citoyens doivent payer comptant leurs nouvelles infrastructures. « Tout le monde devrait payer pour sa rue », dit M. Labrecque, qui croit que le principe d'utilisateur-payeur devrait être appliqué dans ce dossier, d'autant plus que les rues visées par le projet se situent majoritairement dans l'Ouest.

La mairesse Chantal Deschamps estime plutôt qu'en répartissant à l'ensemble des contribuables les coûts liés à la réfection des rues, le conseil municipal agit de

façon équitable et ne fait que poursuivre une pratique courante. Seuls les coûts de construction d'une nouvelle rue et les ajouts d'infrastructures comme les trottoirs et les lampadaires sont à la charge des riverains.

La réfection des rues de Repentigny est urgente, selon Mme Deschamps. En 1989, les services techniques à la Ville évaluaient d'ailleurs à 40 millions les sommes nécessaires à la réfection des rues. « La Ville de Repentigny a pris un sérieux retard dans l'entretien de ses rues et tout délai supplémentaire risque de se traduire par des coûts beaucoup plus élevés puisqu'en plus de l'asphaltage, ce sont les fondations de ses rues qui devront être réparées. Nous devons donc procéder immédiatement », écrivait la mairesse dans les journaux locaux, cette semaine, dans un dernier effort pour convaincre les citoyens de ne pas signer le registre.

**SHARKS**  
Planche à voile  
Ski nautique - Wakeboard  
Vêtement néoprène

**«Toujours à planche»  
vente de skis nautiques**

Ensemble combo 99\$  
incluant : paire de skis,  
gants, corde, poignée

«Wet suit» Slalom  
à partir de 39,95\$ 79\$

RABAIS INCROYABLES SUR NOS WAKEBOARDS

Wakeboard Liquidation  
149\$ planche à voile  
ensemble 199\$  
avec fixations ajustables complet

313, boul. Cartier, Laval 2 km à l'est de  
663-5543 / 1 800 473-5543 l'autoroute 15

Choix illimité  
La plus grande sélection de meubles d'extérieur au Canada

**Prenez place**

4830, boul. St-Jean Nord  
(Plaza Saint-Jean)  
Pierrefonds  
620-1310

Boul. Pierrefonds  
Boul. St-Jean N.  
40, Route Transcanadienne

Ouvert le dimanche

Ottawa • London • Richmond Hill • Montréal • Burlington • Mississauga

**CRTC** **AVIS PUBLIC** **Canada**

Avis public CRTC 1998-45. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. KUJUUJUAQ (Qc.). Demande présentée par la SOCIÉTÉ KUJUUJUAQ INC. en vue de modifier la licence de l'entreprise de radiocommunication desservant Kujujuq, en ajoutant un émetteur de radio de très faible puissance pour distribuer la programmation de CHOZ-FM St. John's (T.-N.), à la fréquence 98,3 MHz. EXAMEN DE LA DEMANDE: Bureau municipal, Kujujuq (Qc.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal: (514) 283-6607. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 11 juin 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**SOLDE DE FERMETURE**

Après 18 ans  
**3 DERNIERES SEMAINES**

5 500 paires de souliers pour femmes des plus grands  
manufacturiers de chaussures. Venez tôt pour un meilleur choix.

Toujours jusqu'à **80%** de rabais  
Pour démontrer notre appréciation à nos loyaux clients, nous paierons les taxes.

Aussi une grande sélection de 2 000 sacs à main importés, portefeuilles et valises.

**DOLLARD SHOES**

Hrs: lun.-mer., 9 h 30 à 18 h; jeu.-ven., 9 h 30 à 21 h; sam., 9 h 30 à 17 h  
4880, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, 421-3205



Berline Volvo S70 1998

368\$

par mois avec bail de 36 mois,  
acompte de 4740 \$, incluant  
transport et préparation

Location à la mesure de votre budget :

745 \$ d'acompte / 495 \$ par mois

4740 \$ d'acompte / 368 \$ par mois

5940 \$ d'acompte / 335 \$ par mois

## UNE ÉLÉGANTE BERLINE EUROPÉENNE PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS

Mais n'attendez pas : vous avez jusqu'au 30 mai 1998 pour profiter de cette offre fort avantageuse. C'est le temps ou jamais de vous offrir une luxueuse Volvo S70. Venez l'essayer chez l'un des détaillants de la région de Montréal. Sécurité avant tout

**VOLVO****le groupe VOLVO**

Montréal  
UPTOWN VOLVO  
4900, rue Paré  
(514) 737-6666

Laval  
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN  
1430, boul. Saint-Martin  
(514) 667-4960

Saint-Hyacinthe  
AUTOMOBILES CHICOINE INC.  
855, rue Johnson  
(514) 771-2305

Saint-Léonard  
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE  
4330, rue Jarry Est  
(514) 725-9394

Sainte-Agathe  
GARAGE FRANKE INC.  
180, rue Principale  
(819) 326-4775

Brossard  
VOLVO DE BROSSARD  
9405, boul. Taschereau  
(514) 659-6688

Cette temporaire valable jusqu'au 30 mai 1998. Livraison gratuite au plus tard le 30 juin 1998. Les offres sont disponibles par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles. Seulement et ne peuvent pas être combinés avec aucune autre offre. Location à long terme de la berline Volvo S70 1998 basée sur 36 mensualités de 495 \$/365 \$ totalisant 17 820 \$/13 248 \$/12 060 \$. Acompte ou échelon d'acquisition de 745 \$/4740 \$/5940 \$. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité après 15 jours. Le bail prévoit une allocation de 19 200 km/année (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Custom d'échelon du véhicule à la fin du bail pour 22 574,70 \$. Plus frais d'immatriculation de 200 \$. Le détaillant peut vendre ou louer moins cher. Voyez un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. ©1998 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Les caractéristiques techniques des voitures Volvo sont disponibles sur l'internet au www.volvoCanada.com.

## CENTRE D'ENTREPÔT DE TAPIS DE MONTRÉAL



Grande  
sélection  
de tapis  
orientaux à  
très bas prix

**Tapis d'Orient R & H**

Pour un choix soigneusement sélectionné  
d'Afghanistan, Chine, Inde, Iran, Pakistan et Russie  
**AU PRIX DU GROSSISTE**

Horaires: lundi au jeudi 9 h à 17 h, vendredi 9 h à 21 h, samedi 10 h à 17 h. Tél.: (514) 271-8873

Édifice, propriété de

**Raymond & Heller Ltée**

Importateurs, distributeurs et nettoyeurs de tapis depuis 1929  
6681, av. du Parc (coin Saint-Zotique)

On est honnêtes, parce qu'on est bons  
On est bons, parce qu'on est honnêtes

# Ligne de 735 kV: les opposants prêts à s'enchaîner aux arbres

ANDRÉ NOËL

Les citoyens de la municipalité régionale de Val Saint-François se disent prêts à s'enchaîner aux arbres et à se coucher devant les bulldozers pour empêcher Hydro-Québec d'ériger des pylônes et une ligne de 735 kilovolts sur leur territoire.

« Si les bulldozers se pointent, il y aura des gens devant pour les empêcher de passer, a dit Monique Fournier, présidente du comité exécutif du groupe de citoyens de Val Saint-François. On fait la promotion de la non-violence, mais pas de l'inaction. Ici, les gens sont prêts à aller jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'on les enlève de force. »

Raymond Audy, employé de Bell Canada à la retraite, a cloué des panneaux sur sa grange et sur cinq poteaux de téléphone qui se trouvent sur sa terre, dans le canton de Melbourne. Il y a peint ces lettres: « Hydro-Québec, dehors! »

« Je suis prêt à m'enchaîner aux arbres et à me coucher sur le sol le jour où Hydro essaiera d'entrer chez moi, dit-il. Un employé d'Hydro m'a téléphoné il y a deux semaines pour négocier le passage de la ligne sur ma terre: je lui ai dit de ne jamais me rappeler. »

« J'ai 58 ans, mais je suis prête moi aussi à me coucher devant les bulldozers, affirme Marilyn Thomson, du canton de Melbourne. Nous disons aux gens: ne collaborez pas avec Hydro-Québec! On ne peut pas empê-

cher les arpenteurs de planter des piquets sur les terres, mais on ne peut pas empêcher les vaches de les déplacer! »

Hydro-Québec fait valoir que 90 % des propriétaires ont déjà accepté l'érection de pylônes sur leurs terres entre les postes Des Cantons et Saint-Césaire, ce qui devrait se faire avant l'hiver prochain. Selon la société d'État, seulement 27 personnes ont refusé de signer une autorisation, dont 22 de Melbourne, alors que 253 personnes auraient signé.

« Plusieurs propriétaires ont été floués et mal informés, dit Mme Fournier. D'autres se pensaient obligés de signer. De notre côté, on sait que les citoyens peuvent imposer des délais: ils peuvent refuser, pendant un certain temps, qu'Hydro-Québec fasse des travaux autres que de l'arpentage. »

Mercredi soir, une centaine de personnes ont manifesté à Richmond pour appuyer leurs maires, qui dénoncent les décrets du gouvernement et demandent l'appui de toutes les MRC. Une autre manifestation est prévue à Richmond samedi.

Par ailleurs, Hydro-Québec réaffirme que la ligne n'a pas été tracée avant la tempête de pluie verglaçante, contrairement à ce que soupçonnent des cultivateurs de la région d'Acton Vale. « Les marques laissées sur leurs arbres en octobre ont été faites pour des raisons d'inventaire forestier et n'avaient rien à voir avec nos projets », a dit Stéphane Bouchard, porte-parole d'Hydro.

# Le Parti libéral propose une solution de rechange

Deux députés libéraux, Christos Sirros et Yvon Vallières, ont proposé hier des solutions de rechange pour garantir l'alimentation de la Montérégie et du centre-ville de Montréal en électricité, advenant une nouvelle tempête de pluie verglaçante.

Ces solutions éviteraient de défigurer le paysage avec une ligne de 735 kilovolts entre les postes de Hertel (sud de Montréal) et des Cantons (Estrie), a dit M. Sirros, ministre responsable d'Hydro-Québec dans l'ancien gouvernement libéral.

Hydro-Québec a raison de vouloir augmenter les sources d'alimentation des postes Saint-Césaire et Hertel, ont dit MM. Sirros (député de Laurier-Dorion) et Vallières (Richmond). Mais, selon eux, il n'est pas nécessaire pour ça d'aller chercher l'électricité à 125 kilomètres de là, par le poste Des Cantons.

Pour la Montérégie, les deux députés proposent de relier les postes Saint-Césaire et Hertel en empruntant les emprises de lignes existantes, et en passant par Saint-Jean et Iberville. Cette boucle fait moins de 40 km et aurait l'avantage de garantir l'approvisionnement des deux villes, ce que ne ferait pas la ligne de 735 kV avancée par Hydro.

Pour Montréal, MM. Sirros et Vallières croient que la centrale de Beauharnois, la deuxième en puissance au Québec, pourrait très bien servir la métropole plutôt que d'exporter ses mégawatts vers les États-Unis et l'Ontario. Il suffirait de remplacer des lignes de 120 kV par des lignes de 315 kV.

« Nous soupçonnons Hydro-Québec d'utiliser le prétexte du verglas pour faire payer les Québécois pour une ligne dont le but ultime est d'envoyer de l'électricité aux États-Unis. On sait qu'un organisme américain a exigé de renforcer l'alimentation du poste Des Cantons, qui sert à l'exportation. »

Jean-Marc Pelletier, président du syndicat des scientifiques de l'IREQ, a dit que les solutions avancées par les deux libéraux mériteraient d'être étudiées. « Elles semblent répondre à tous les critères du gouvernement: renforcer Saint-Césaire, renforcer Montréal, répondre à l'urgence. Hydro-Québec devrait présenter des arguments très solides pour les mettre de côté. »

Stéphane Bouchard, porte-parole d'Hydro-Québec, a dit que les propositions de MM. Sirros et Vallières étaient insuffisantes pour consolider l'alimentation de Montréal et de la Montérégie.

# ULTRA-DOUX ULTRA-LÉGER

PANTALON LAVABLE,  
résistant au froissage,  
parfait pour l'été et  
si facile à porter

que vous en voudrez plus d'un.  
En tailles 32 à 44  
et à prix vraiment spécial.  
Ord. 95\$

Soldé à **59<sup>99</sup>**

Offerts dans ces couleurs et tissus.

Tous frais et élégants!

- Tissu High Twist laine et polyester, marine
- Crêpe de laine et polyester, écume de mer
- Crêpe de laine et polyester, beige
- Tissu texturé de laine et polyester, olive clair
- Tissu texturé de laine et polyester, olive foncé
- Microfibre, pierre

A. Gold

• 960, Ste-Catherine O. 866.7711 • Centre Fairview  
Pte-Claire 695.9171 • Carrefour Laval 687.1482 •  
Centre Rockland 341.1441 • Promenades St-Bruno  
653.1220 • Galeries d'Anjou 353.5050 • La Place  
Vertu 333.8515 • Mail Champlain, Brossard 466.2944  
• L'Arrière Boutique de la Mode, 2050-2056, Bleury  
288.6677 • Place Ste-Foy, Québec 418.650.0221 • No.  
11, York, ByWard Market, Ottawa 613.562.4653  
• courrier électronique: agold@onction.net  
Pour commandes téléphoniques de l'extérieur,  
composez sans frais 1.888.622.GOLD

# Fido vous présente ses petits.

Nouveau

Nokia 6190  
bimode

250\$

Accès au réseau SCP  
Fido® et à un réseau  
analogique national

Pile ultraperformante

- Jusqu'à 5 heures de conversation continue en mode SCP
- Jusqu'à 11 jours d'autonomie en mode veille SCP

Puce: 25\$



## Choix de forfaits

400 minutes 40\$ par mois  
100 minutes 20\$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

www.fido.ca

## Ericsson 388

75\$

Accès au réseau SCP  
Fido

- Jusqu'à 140 minutes de conversation continue
- Jusqu'à 28 heures d'autonomie en mode veille

Puce: 25\$

fido

C'EST VOUS  
LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



# Une gestion déficiente a prolongé la crise d'une semaine, selon un syndicat

BRUNO BISSON

Des conflits de « culture de travail » entre différentes divisions d'Hydro-Québec et un « esprit de clocher » régnant chez des cadres intermédiaires ont ralenti le déploiement des équipes d'urgence durant les premiers jours de verglas, et retardé d'au moins une semaine les opérations de rebranchement.

C'est en tout cas ce qu'affirme le syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec dans un mémoire percutant présenté hier à la commission présidée par l'ingénieur Roger Nicolet, qui étudie depuis trois semaines les événements reliés à la crise provoquée par la tempête de pluie verglaçante de janvier.

Alors que 700 000 personnes étaient déjà privées de courant au troisième jour de la crise, ont affirmé hier les représentants de ce syndicat qui compte 6000 monteuses, jointeurs et techniciens en électricité,

des contremaîtres, des superviseurs et des gestionnaires de la division Distribution de la société ont préféré laisser les employés de métier sur la touche, confiant le travail de remonter le réseau à des équipes de techniciens qui relèvent de leur propre secteur d'activités.

Selon le syndicat, ces cadres intermédiaires ont pris en main, dès les premiers jours de verglas, les centres d'exploitation et de distribution (CED) où sont supervisées les activités de remise en charge du réseau électrique, dans chaque région frappée par le sinistre.

Pour des raisons de « culture » de travail, ces cadres auraient eu « de fortes réticences » à faire appel au personnel ne relevant pas de la distribution, et ce même si le syndicat qui représente ces employés

s'était montré disposé à suspendre les dispositions et conditions prévues par leur convention collective, pour faire face à une situation de sinistre exceptionnelle.

Dans son mémoire, le syndicat affirme que la décision de faire appel aux gestionnaires pour conduire les opérations à partir des CED était, déjà, une erreur. « Il en est résulté dès le 7 janvier, un chevauchement de responsabilités et une désorganisation totale et immédiate. »

Selon les représentants syndicaux, les opérateurs dans chacun des CED étaient beaucoup plus en mesure de gérer les affectations des équipes sur le terrain en fonction de priorités immédiates de réalimentation, puisque ce sont ces mêmes opérateurs qui décident en cas de panne « normale » du déroulement des opérations.

Par la suite, le syndicat a mené des négociations difficiles, seulement pour convaincre des hauts dirigeants d'Hydro-Québec de la nécessité de doubler les équipes de la distribution, qui étaient déjà sur le terrain, par la présence d'équipes de monteuses et de techniciens qualifiés du secteur Exploitation.

Les réticences des gestionnaires auraient toutefois atteint un sommet de mauvaise volonté quand ils

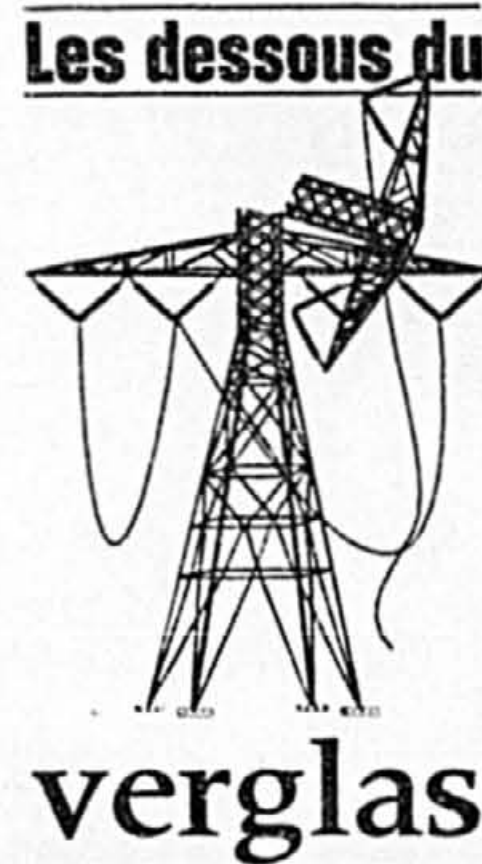
ont renvoyé des centaines de syndiqués qui ne demandaient pourtant pas mieux que de participer aux opérations de rétablissement de l'électricité.

Le 8 janvier, quatrième jour de tempête, le syndicat a proposé d'affecter une partie de ses membres au soutien des agriculteurs, qui éprouvaient des problèmes techniques avec leurs génératrices. L'ordre de la haute direction d'Hydro-Québec en ce sens n'est pourtant tombé que le 14, six jours plus tard !

Alors que Montréal vivait ses heures les plus noires, à la fin de la cinquième et dernière journée de pluie verglaçante, le soir du 9 janvier, seulement le tiers des effectifs qui s'étaient dits disponibles ont été mis au travail, « lentement et graduellement ».

Ainsi, au moins 2000 employés d'Hydro-Québec sont restés chez eux à ne rien faire même s'ils touchaient plein salaire, alors que leurs collègues s'échinaient sur un réseau électrique qui était de plus en plus mal en point.

Au total, affirment les représentants du syndicat des employés de métier, et ce durant toute la crise, « à peine la moitié de nos membres ont été affectés, à un moment ou à un autre, à des tâches compatibles avec leur métier ».



Les dessous du verglas

# Le verglas a coûté 67 millions au réseau de la santé

BRUNO BISSON

La crise provoquée par la tempête de pluie verglaçante de janvier dernier a occasionné des coûts de 67 millions dans le réseau de la santé du Québec, dont plus de la moitié a servi après la crise pour permettre aux établissements de santé et de services sociaux de reprendre leurs activités normales.

L'engorgement des urgences, la nécessité de garder de nombreux patients en institution faute de pouvoir leur garantir un suivi médical adéquat hors des murs des hôpitaux, et la multiplication des cas d'intervention psychosociale auprès de personnes mal en point ou traumatisées par la crise, ont ainsi coûté plus cher que l'ensemble des mesures prises durant le sinistre pour accommoder une clientèle nombreuse et inhabituellement insécure.

Le bilan présenté hier à la commission Nicolet par le ministère de la Santé et des Services sociaux fait

état de dépenses de 15 millions pour la création de 350 places dans des centres de soins prolongés, de budgets additionnels de 8,8 millions consentis aux établissements de santé de la Montérégie, pour leur permettre de reprendre leurs activités normales, et de coûts d'un peu moins d'un million dans ceux de l'île de Montréal.

De plus, les CLSC situés dans les zones qui ont été sinistrées en janvier ont dû redoubler d'efforts auprès de personnes jugées « fragiles », au sortir de la crise. On a ainsi consacré 6,7 millions aux interventions dites psychosociales, permettant à des psychologues et travailleurs sociaux, entre autres, d'apporter un soutien moral et psychologique à des personnes seules, malades ou qui ont subi des préjudices graves à cause du verglas.

Ces frais considérables découlent en partie de la décision des hôpitaux de reporter, compte tenu des circonstances, tous les cas de chi-

urgies électives non urgentes. Les listes d'attente et les délais plus longs qui en ont résulté ont forcé le ministère à affecter de nouveaux crédits aux établissements de santé.

La crise du verglas a aussi eu un second impact. De nombreuses personnes âgées ou handicapées, qui demeurent seules et pouvaient compter sur des soins à domicile, ont mal vécu le retour à la vie normale. « Le fait de les avoir hébergés durant plusieurs semaines a eu comme conséquence, pour plusieurs d'entre elles, l'incapacité ou l'impossibilité de retourner dans leur milieu de vie d'avant le verglas, sans un délai additionnel pour les sécuriser », lit-on dans le mémoire du ministère.

Malgré un bilan positif de la gestion des mesures d'urgence du réseau de la santé, tout n'a quand même pas fonctionné comme sur des roulettes. Les plans de mesures d'urgence des hôpitaux et des CLSC étaient bien adaptés pour répondre à des demandes accrues de

services, mais ils n'avaient pas prévu que les établissements de santé eux-mêmes seraient « sinistrés » en raison des pannes de courant.

Le ministère a déjà entrepris la révision de ces plans en fonction de cet « imprévu ». Les génératrices utilisées durant la crise par les hôpitaux seront inspectées, réparées et même remplacées, le cas échéant.

Même chose dans les CLSC, qui n'en sont pas tous dotés, et qui ont connu des ratés dans leur mission spéciale de dispenser les services médicaux de première ligne parce qu'ils étaient souvent dans le noir.

Par ailleurs, et en fonction des objectifs du plan de mesures d'urgence du ministère qui leur donne cette mission à laquelle ils ne sont pas habitués de répondre — et pas tous équipés pour y faire face — les CLSC seront fortement incités à s'entendre avec des cliniques médicales privées sises sur leur territoire, de façon à pouvoir rencontrer la demande de services médicaux accrus dans les situations d'urgence.

# Les Rockers voulaient venger un de leurs vendeurs, dit Simard

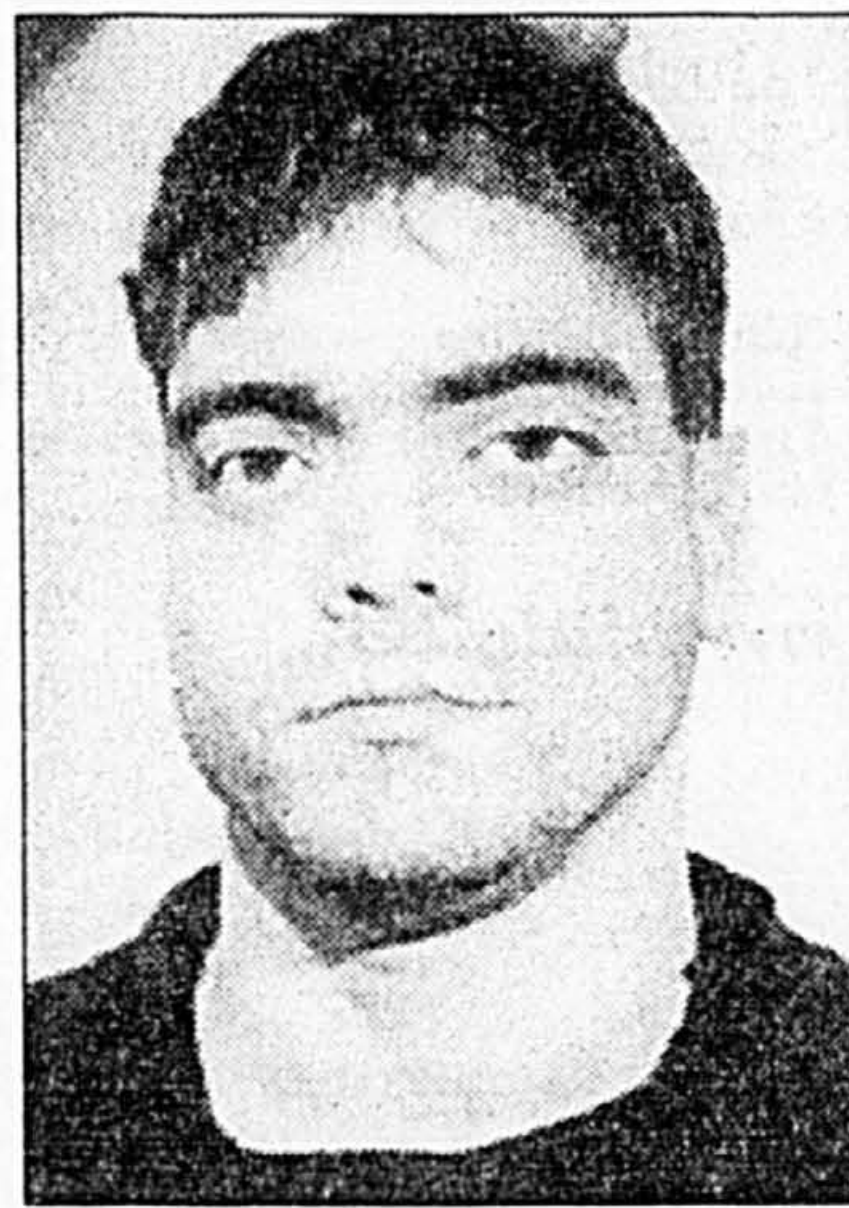
YVES BOISVERT

Les Rockers, le club-école des Hells Angels, avaient prévu de tuer des Rock Machine. Quand un vendeur de drogue des Rockers a été tabassé par les Rock Machine, les choses sont allées encore plus vite.

Un des ex-tueurs des Rockers, Aimé Simard, a expliqué hier au jury comment les choses se sont précipitées pour mener à l'assassinat de Jean-Marc Caissy, le 28 mars 1997.

Simard, 30 ans, qui est devenu délateur, est celui qui a tué Caissy. Il est maintenant le témoin principal contre Daniel St-Pierre, 35 ans, Pierre Provencher, 48 ans, Gregory Wooley, 26 ans, Stephen Falls, 34 ans, et Patrick Pascone Ménard, 19 ans. Les cinq, membres ou sympathisants des Rockers, sont accusés d'avoir complété avec Simard et d'avoir été ses complices pour ce meurtre.

À la deuxième journée de son témoignage, Simard a dit que le ma-



Aimé Simard

tin du 28 mars, il était à Saint-Hubert avec entre autres St-Pierre, qui a appelé au local des Rockers et a appris qu'un de leurs hommes,

qu'on surnommait « Pêcheur », avait été tabassé par les Rock Machine.

« Les Rock Machine se promenaient rue Wellington (à Verdun) avec leurs couleurs » pour se vanter, a dit Simard. Simard et St-Pierre vont constater les blessures de Pêcheur. Ils se réunissent ensuite au gymnase des Hells et des Rockers, Pro Gym, rue Hochelaga, près de Bennett. Il est décidé d'une réunion dans un restaurant de l'Est, L'Imprévu, angle Pie IX et Sainte-Catherine.

Là, le midi, St-Pierre, Simard, Falls et Provencher décident qu'il faut répondre. « Y en a-t-y un sur ta liste (de Rock Machine à abattre) que tu veux tuer tout de suite ? » a demandé Provencher à Simard, faisant un signe du pouce vers le bas pour signifier « tuer ».

Simard dit que Caissy est le plus facile à abattre, avec un autre. Provencher lui dit : « C'est ton territoire ; il faut leur envoyer un message ! »

Falls ajoute, selon Simard :

« C'est pas tout de les tuer, il faut que ça soit écoeurant, dégueulasse, faut leur découper la face ! » Provencher et Falls disent à Simard que Wooley fera un bon « back up » : il l'accompagnera, armé, au cas où les choses tournent mal. « Il est habitué », précisent-ils. Il est convenu qu'une fois Caissy tué, Simard enverra des « 5 » sur le téléviseur de Provencher. « J'espère que je vais t'envoyer beaucoup de 5 », lui dit Simard avant de partir.

Le soir du 28 mars, Simard et Wooley se rencontrent au restaurant Luckys. Ils planifient le coup. Simard suivra Wooley pour se rendre au centre de loisirs Monseigneur-Pigeon, dans le quartier Emard, où Caissy joue au hockey intérieur. Wooley dit à Simard qu'il ne se mêle pas de la procédure : c'est à Simard de décider « comment faire ça ». Wooley est armé au cas où.

Simard doit maintenant dire au jury comment il a tué Caissy, un peu plus tard cette soirée-là.

# Stérilisation des instruments: les mesures du CHUM ne satisfont pas les chirurgiens

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les chirurgiens des trois campus du CHUM ne sont pas à l'aise avec les mesures prises par la direction de l'hôpital pour régler le problème de stérilisation des instruments chirurgicaux.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier soir le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CHUM, le Dr Denis Gravel, au terme d'une réunion à huis clos du conseil.

« Les chirurgiens veulent avoir des instruments stériles et ils vont prendre les moyens dans les prochains jours pour s'assurer que c'est le cas », a confié le Dr Gravel, chirurgien général à Notre-Dame, qui a lui-même décidé de suspendre ses activités chirurgicales jusqu'à nouvel ordre. « Je ne veux pas vivre avec une situation ambiguë sur le plan de la stérilisation, je ne veux pas vivre avec cette pression-là », a-t-il expliqué.

Hier, La Presse a révélé qu'à cause d'un manque d'instruments chirurgicaux dans les trois campus du CHUM, les normes idéales de stérilisation n'étaient pas intégralement respectées. Normalement, la stérilisation des instruments se fait en autoclave (à la vapeur), au service central de chacun des campus. D'autres méthodes existent également, dont l'une, dite « flash », permet une stérilisation rapide des instruments, à même le bloc opératoire.

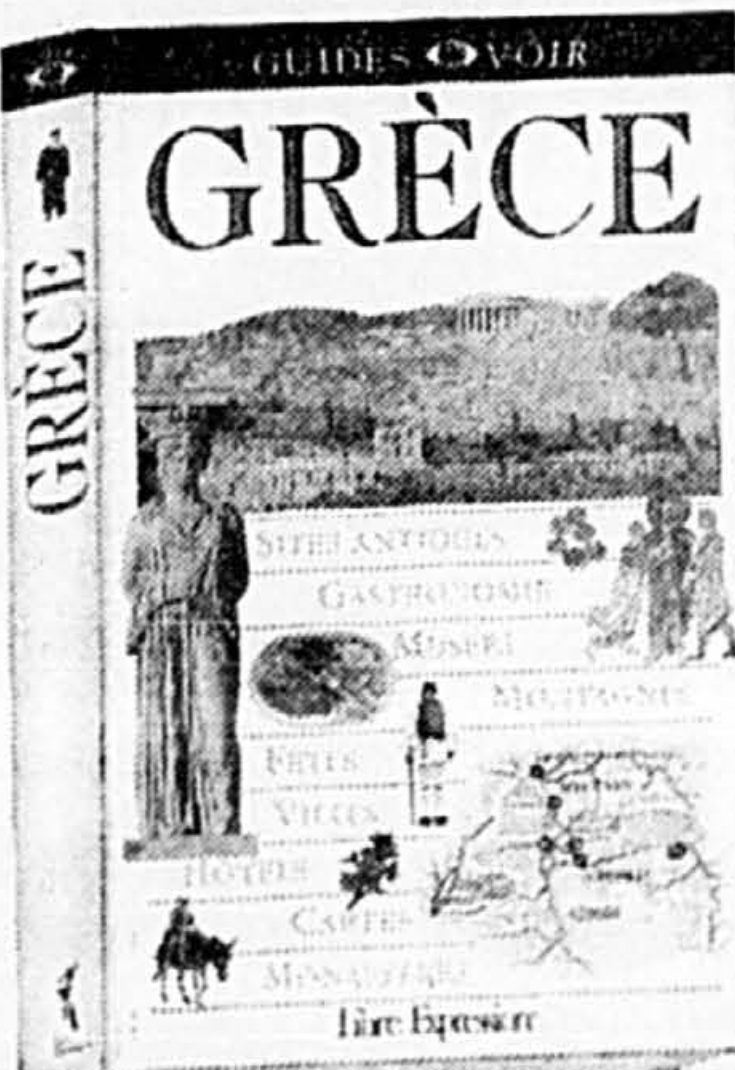
Cette méthode, qui consiste elle aussi à passer les instruments dans un autoclave, mais moins longtemps et à plus haute température, est reconnue et admise par l'ACNOR, qui recommande toutefois qu'elle soit réservée aux cas d'urgence. Or, de l'aveu du Dr Louis Dufresne, directeur des services professionnels du CHUM, la méthode est devenue « une routine » et a été utilisée dans des milliers de cas, depuis au moins cinq ans, parce qu'on n'a pas assez d'instruments chirurgicaux pour toujours utiliser la stérilisation standard à l'autoclave, qui prend plus de temps.

En février, un examen complet des pratiques de stérilisation a été entrepris. Le comité exécutif du conseil d'administration a été saisi cette semaine d'une recommandation d'investir entre cinq et six millions de dollars afin d'acquérir des instruments supplémentaires. Le conseil doit trancher lors de sa réunion publique du 2 juin. Rappelons que le CHUM fait face à un déficit d'environ 30 millions pour l'année 1997-98.

En attendant, la direction du CHUM a répété hier que les dérogations observées dans les trois campus n'avaient jamais mis en danger la santé des patients. « Selon nos microbiologistes et les gens de nos unités de prévention des infections, il n'y a pas eu d'incidence accrue ou anormale d'infections postopératoires », a dit le Dr Dufresne.

Ce dernier a toutefois concédé que la méthode flash présente « peut-être plus de risques d'erreur que lorsque c'est fait de façon standardisée au service central ». Le chef du département de microbiologie médicale du CHUM, le Dr François Lamothe, n'était pas en mesure de quantifier ce risque, « mais, a-t-il dit, s'il y en a un, il est très, très minime. La méthode à l'autoclave et la méthode flash sont toutes deux adéquates ».

## ABONNÉS regardez c'est peut-être vous !



Le charme de la découverte, le plaisir de la visite : de nouveaux guides où la précision de l'information s'allie à l'efficacité de l'illustration.

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

285-6911

La Presse

La Presse vous offre la chance de gagner le guide de la Grèce publié par



Les GUIDES VOYAGE les seuls guides qui montrent tout ce qu'il y a à voir... Une valeur de 29,95 \$.

Jusqu'au 23 mai 1998, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à La Presse. Ces personnes recevront automatiquement leur prix par la poste dans un délai de 4 semaines.

La valeur totale des prix offerts est de 1 497,50 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.



Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Raymond de St-Urbain  
M. Leblanc de Ste-Eulalie  
M. Hamel de Montréal  
M. Robert Lemay de Montréal  
Mme Dominique Morel de Montréal  
M. Saint-Mieux de LaSalle  
M. Lacasse de St-Jean-sur-Richelieu  
M. Bélanger de Châteauguay  
M. Hugo Lavoie de St-Antoine Laurentides  
Mme Leclerc de St-Bruno



Un groupe d'entraide pour personnes atteintes du cancer et leurs proches.

Un don pour la vie Un don pour l'espoir et pour l'entraide

CHUM  
Campus Notre-Dame,  
Pavillon Mailloux,  
local K1253-5  
1560, rue Sherbrooke  
est,  
Montréal, H2L 4M1  
tél.: (514) 281-6000  
poste 8139

## Rive-Sud / Montérégie

## Investissement de 25 millions à St-Hyacinthe

MARC THIBODEAU

Forte d'une convention collective « avant-gardiste » d'une durée de sept ans, la firme Barry Callebaut a annoncé hier qu'elle entendait investir 25 millions au cours des deux prochaines années afin d'accroître la production à son usine de Saint-Hyacinthe.

L'entreprise, qui est l'un des plus importants producteurs de chocolat industriel en Amérique du Nord, prévoit créer 40 emplois directs et 60 emplois indirects grâce à cet investissement, qui permettra de faire passer la production de 65 000 à plus de 85 000 tonnes par année.

Près de la moitié de la somme annoncée servira à l'érection d'une nouvelle ligne de production, a précisé Pierre Petit, vice-président ventes et marketing de Barry Callebaut en Amérique du Nord.

M. Petit, qui participait hier à une conférence de presse commune avec la CSN, se montrait particulièrement satisfait de la nouvelle convention collective, qui permettra, dit-il, de continuer à assurer un service de « grande qualité » aux clients de l'entreprise.

« Il faut être en mesure de livrer nos produits en tout temps, dit-il. Dans ce contexte, il était essentiel pour nous d'en arriver à une entente garantissant un bon climat de travail », indique le porte-parole.

Le président du syndicat, René Duquette, se réjouit aussi de la convention collective. « Tout le monde sort gagnant », estime-t-il.

Les deux parties, qui avaient l'habitude par le passé de dialoguer par griefs interposés, sont parvenues à s'entendre en utilisant un mode de négociation « raisonné », qui a permis d'éviter l'affrontement. « Dans cette approche, les parties travaillent ensemble pour identifier les problèmes et trouver des solutions. Ils se rendent souvent compte alors qu'ils ont, contrairement à ce que l'on pense généralement, plus d'intérêts convergents que divergents », explique Suzanne Therrien, du ministère du Travail, qui a chapeauté les pourparlers.

La nouvelle convention collective, valable jusqu'en 2004, prévoit, en plus d'une plus grande transparence économique de la part de la direction, une augmentation salariale globale de 12 %, la semaine de quatre jours pour plusieurs employés ainsi que le rapatriement d'emplois confiés à la sous-traitance.

Ce dernier point est « contraire à l'orientation d'un certain patronat », souligne avec satisfaction la présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Poulin, qui aimerait bien voir d'autres entreprises du secteur agro-alimentaire suivre la même voie.

## Nouvelle région administrative : aux élus municipaux de décider

Le défi est de taille, prévient la ministre Pauline Marois

MARTHA GAGNON

« La barre est haute, mais sûrement pas infranchissable. »

À l'ouverture du colloque sur l'avenir de la Rive-Sud hier soir à Longueuil, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, responsable de la Montérégie et députée de Taillon, a prévenu les élus municipaux que la création d'une région administrative distincte représentait un défi de taille exigeant un large consensus.

Si le milieu parvient à un tel consensus, elle est toutefois prête à défendre le dossier auprès de ses collègues du gouvernement, en particulier le ministre responsable du développement des régions, Guy Chevrette, qui prononcera le discours de clôture du colloque aujourd'hui.

« Pour peu que nous nous entendions, M. Chevrette est prêt à inscrire notre projet dans la réforme sur la régionalisation et le territoire, souligne Mme Marois. Mais il faut prendre notre temps et ne pas agir de façon précipitée. »

Le colloque réunit les représentants municipaux des quatre MRC de Champlain, Lajemmerais, Roussillon et la Vallée-du-Richelieu. Les préfets de ces MRC, le maire Claude Gladu de Longueuil en tête, se sont déjà prononcés en faveur d'une région distincte qui regrouperait les 600 000 habitants des 39 municipalités de la Rive-Sud.

Un projet qui ne fait pas encore l'unanimité et soulève des inquiétudes chez plusieurs. Actuellement, ces MRC font partie de la grande région de la Montérégie, laquelle comprend 216 municipalités et 1,2 million d'habitants. « Une région trop vaste et sans homogénéité », selon le maire Gladu. Longueuil comme d'autres villes sont, dit-il, incapables de s'identifier à la Montérégie. Il croit que les intérêts de la Rive-Sud seraient mieux défendus si elle formait une région autonome.

Selon la ministre Marois, les dirigeants municipaux sont aujourd'hui face à trois options : maintenir le statu quo au sein de la Montérégie, intégrer la Rive-Sud à la région de Montréal pour définir une nouvelle identité métropolitaine, et enfin former une région à part entière, tant au plan économique et politique, que social et culturel.

Au sujet de cette dernière possibilité, elle dit qu'elle est « plus difficile, plus exigeante, mais combien séduisante ». Mme Marois pense que ce colloque est l'occasion de dresser un bilan de la situation

pour essayer d'en arriver à un consensus régional. « Mais l'affirmation de l'identité de la Rive-Sud ne doit pas se faire au détriment de la Montérégie et de la métropole », avertit la ministre.

Si elle veut obtenir sa région, la Rive-Sud devra répondre à certaines exigences. Parmi elles, il y a la nécessité d'établir des échanges avec Montréal. « Qu'on le veuille ou non, la Rive-Sud fait partie intégrante de la métropole, explique Mme Marois. Nier le partenariat que nous devons établir avec le voisin d'en face, c'est nier notre réalité et les liens intrinsèques, naturels et historiques qui unissent les deux rives. »

La ministre considère que la Rive-Sud, étant donné sa position géographique, doit avoir un « désir, pour ne pas dire l'obligation, de participer étroitement au développement de certains services métropolitains comme le transport, l'environnement, la culture, les loisirs et l'éducation ».

La création d'une nouvelle région exige aussi la création d'un nouveau conseil régional de développement, l'harmonisation et l'allègement des structures décisionnelles locales et régionales. « Ce sont non seulement les maires et les élus, mais aussi les agents socio-économiques qui doivent être mis dans le coup et trouver leurs intérêts à faire partie d'une nouvelle région. Leur mobilisation est essentielle », dit la ministre.

Concernant le regroupement des MRC, elle reconnaît qu'il est « peut-être utopique ou un peu trop simpliste de penser à créer une seule entité comme elle l'a déjà suggéré. Il faudra analyser la question à fond ».

Une nouvelle région pourrait aussi signifier des changements dans les institutions politiques et économiques. « Pourquoi n'innovons-nous pas ? demande la ministre. Pourquoi ne pas réfléchir à une institution qui réunirait plusieurs municipalités, des membres du Conseil régional des loisirs, de la région de la santé et des services sociaux, du Conseil de la culture, etc ? »

Par ailleurs, Mme Marois a clairement indiqué qu'elle n'était pas favorable à la création d'une Conférence des maires comme l'ont suggéré certains, dont le maire Paul Leduc, de Brossard.

À son avis, « ce n'est pas l'outil adéquat pour répondre à la problématique de la Rive-Sud. L'adhésion est volontaire et le membership peut s'effriter au moindre désaccord. Un tel organisme n'a ni l'autorité administrative, ni l'existence juridique nécessaires pour prendre des décisions ».

La ministre estime qu'une conférence des maires n'aurait pas un « poids politique suffisant devant les autres structures décisionnelles municipales ».



Pauline Marois

## La vie continue après l'école dans trois mini-centres communautaires à Longueuil

MARC THIBODEAU

Les écoles, les organismes communautaires et la ville de Longueuil ont fait front commun au cours des derniers mois pour occuper les élèves de niveau secondaire après les heures de cours et les sensibiliser aux services de toute nature qui sont disponibles.

Le projet, baptisé *La vie continue après l'école*, s'est traduit par l'implantation dans trois polyvalentes de la municipalité de « mini-centres communautaires » où les jeunes pouvaient obtenir des informations relativement à ces services.

Une dizaine de jeunes, qui avaient été embauchés spécifiquement pour le projet, ont travaillé pendant six mois dans les polyvalentes Gérard-

Filion, Jacques-Rousseau et Saint-Jean-Baptiste.

On cherchait notamment, en plus de répondre aux besoins des élèves, à assurer un meilleur arri-mage entre l'école, la Ville et les organismes communautaires. Une telle interconnexion, estime-t-on par ailleurs, constitue une excellente façon d'éviter les problèmes de violence relevés à Longueuil en raison de la présence de gangs de rue.

« L'idée originale vient de la police communautaire de Longueuil qui, la première, a constaté la nécessité d'occuper les élèves après les classes », note la directrice de l'organisme Vision Inter-Cultures, Chantal Moutou.

Il s'agit d'une réponse concrète aux préoccupations exprimées par la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui soulignait récemment la nécessité d'assurer une meilleure collaboration entre l'école et la communauté.

Le projet a été suffisamment couronné de succès pour que la plupart des intervenants s'engagent, lors d'un récent forum, à continuer, voire à accroître, leurs efforts dans ce domaine.

Les écoles offriront l'espace physique, la ville fournira l'équipement et les organismes communautaires assureront les services aux jeunes en étant directement présents en milieu scolaire.

Mme Moutou espère que Développement des ressources humaines du acceptera de financer la suite des activités.

Pour faire le point sur l'actualité Plus

Évadez-vous

On couvre toutes les scènes

Nikon® ZOOM 310 QD



279\$

PETIT COMPACT AVEC ZOOM 35-70 MM

Mini compact ultra-léger. Élégant, finition remarquable. Zoom 35-70 mm. Flash intégré auto, imposé, annulé et synchro lente. Atténuation des yeux rouges en tout mode. Gros plan possible en tout cadrage jusqu'à 60 cm (70 cm en mode flash annulé). Mise au point mémorisable et réglage pour paysage. Prise en charge totalement automatique du film avec reboînage possible à mi-film. Retardateur.

Zoom 310 QD avec façade métal, cadrage panoramique et mémodateur.

Apportez-nous votre caméra Nikon et profitez d'une vérification gratuite par un technicien Nikon.

Clinique Nikon samedi prochain le 30 mai de 10 h à 16 h.

CAMÉRAS SIMON INC.

11, rue St-Antoine Ouest 861-5401 • Fax : 861-4048

Vente • achat • échange • réparation • location

lun. au ven. de 9 h à 18 h • samedi de 9 h à 17 h

Photo - vidéo - numérique • Depuis 1930



Mai, c'est le mois de la décoration Crown Diamond!



Du 1er au 31 mai, recevez gratuitement la vidéocassette « Mes idées-déco » animée par Marie-Lise Pilote, à l'achat de deux gallons de peinture intérieure de finition Crown Diamond.

CROWN DIAMOND ON FAIT PARTIE DU DÉCOR

TOUS MES TRUCS POUR DEUX GALLONS

## CORRECTION

TransCanada PipeLines Limited

AVIS DE DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de TransCanada PipeLines Limited doit avoir lieu à l'hôtel Westin, à Calgary (Alberta), le lundi 29 juin 1998 à compter de 13 h 30, heure locale.

Seuls les porteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 mai 1998, date de clôture des registres fixée par le conseil d'administration de la Société, auront le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire.

Fait à Calgary (Alberta), le 19 mai 1998.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Alison T. Love  
Secrétaire de la Société et  
directrice adjointe du contentieux



TransCanada

# La crainte d'un conflit a fait reculer Coulombe

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Devant la menace d'un débrayage ou de d'autres moyens de pression des policiers syndiqués, le directeur général de la Sûreté du Québec, Guy Coulombe, a refusé, en janvier 1997, de donner son aval à la suspension des quatre policiers accusés au criminel d'avoir fabriqué de la preuve et fait de faux témoignages.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le responsable de la direction de l'éthique professionnelle, Jacques Letendre, au cours de son témoignage devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ.

M. Letendre venait de compléter les dossiers disciplinaires de ces quatre policiers et de six autres impliqués dans le dossier Matticks. Il recommandait notamment que Lucien Landry, Pierre Duclos, Michel Patry et Dany Fafard soient retirés de leurs fonctions

jusqu'à la conclusion du processus disciplinaire.

M. Letendre faisait valoir qu'il serait difficile de convaincre les autorités disciplinaires que ces policiers devaient être congédiés si la SQ les gardait en fonction dans l'intervalle.

Cette discussion se déroulait en présence des membres de l'état-major présidé par le directeur Coulombe.

Les participants faisaient par contre valoir que les relations de travail risquaient d'être sérieusement bouleversées et qu'il fallait s'attendre à un débrayage massif si les autorités de la SQ suivaient cette recommandation.

« On avait de la difficulté à trouver une porte de sortie. Il y avait une menace, mais on se demandait s'il s'agissait d'un épouvantail ou si cela allait véritablement se produire », a relaté M. Letendre.

À un moment donné, de dire M. Letendre, M. Coulombe s'est tourné vers lui et lui a de-

mandé : « Est-ce que ça vaut la peine de mettre la SQ à feu et à sang pour ça ».

« Je voulais être rationnel mais je trouvais les manquements des policiers d'une gravité telle. J'appelais ça des péchés capitaux. Si ça ne tenait pas pour ça, sur quoi ça tiendrait », a dit M. Letendre, hier.

Celui-ci a expliqué que ses avocats avaient averti les membres de l'état-major que de garder les policiers en question en poste équivalait à se présenter au marbre avec une ou deux prises contre nous.

Il a été convenu de garder les policiers en poste et d'informer le président du syndicat, Tony Cannavino, que le processus disciplinaire concernant une dizaine de ses membres allait suivre son cours.

Le directeur des ressources humaines, négociateur des conventions collectives, Denis Despelteau, a été mandaté pour rencontrer M. Cannavino pour lui dire que les choses auraient pu être pires, qu'on tranchait la poi-

re en deux pour éviter que les troupes syndicales ne se mettent à brasser.

M. Despelteau a suggéré que si des enquêtes administratives, plutôt que des enquêtes judiciaires, étaient entreprises à l'égard d'officiers reliés à l'affaire Matticks, sa tâche serait facilitée, a avancé M. Letendre. Cela démontrerait que la SQ ne s'attaquait pas qu'aux syndiqués.

M. Coulombe a demandé à M. Letendre d'amorcer de telles enquêtes.

À un moment donné, M. Coulombe a mentionné avoir rencontré le président Tony Cannavino et avoir mesuré à cette occasion la puissance de l'Association des policiers provinciaux du Québec qui ne s'en laissait pas imposer et qui avait toujours gagné leurs combats.

Finalement, les policiers visés par les plaintes disciplinaires en ont été informés qu'en mars 1996 et M. Despelteau n'a pas rencontré le président Cannavino, a indiqué M. Letendre.

## Témoignages de journalistes non requis?

d'après PC  
SEPT-ÎLES

Les journalistes Anne Panasuk et Jean-Claude Le Floch, qui doivent en principe témoigner devant la commission Roberge, les 27, 28 et, si nécessaire, 29 mai, pourraient bien ne pas être appelés à la barre des témoins.

Me Clément Grosleau, procureur du Syndicat des communications de Radio-Canada et de l'Association des réalisateurs, dont sont membres Mme Panasuk et M. Le Floch, a en effet déposé à Sept-Îles, hier, une requête demandant l'annulation de l'assignation à comparaître envoyée le 14 mai aux deux employés de Radio-Canada.

« En demandant à Mme Panasuk et à M. Le Floch de venir témoigner, la commission a clairement commis un excès de juridiction puisqu'elle outrepassé son mandat qui est de faire enquête sur les événements entourant les décès d'Achille Vollant et Moïse Régis survenus en juin 1977, et plus particulièrement la soirée et la nuit précédant la noyade, la noyade et la découverte des corps », peut-on lire dans la requête.

Il y est aussi écrit qu'au cours de ses travaux, la commission a erré en permettant que certaines questions soient posées et que certaines réponses soient données par les témoins, notamment quant aux circonstances durant lesquelles les témoins ont été rencontrés, aux techniques journalistiques employées, etc.

De plus, l'avocat a mentionné que depuis le début des travaux de la commission, plus de 115 témoins avaient été entendus et qu'au-delà de 200 documents ou expertises avaient été déposés, dont le matériel sonore et visuel ayant servi à la réalisation d'émissions « Enjeux » diffusées sur les ondes de Radio-Canada.

« Nous soumettons également qu'il n'y a aucune preuve au dossier de cette commission qui permette d'établir que le témoignage requis des journalistes est pertinent, qu'il est absolument nécessaire et déterminant pour permettre à la commission d'accomplir son mandat, et qu'il n'y a aucun autre moyen d'obtenir les informations recherchées que par leur témoignage », a ajouté Me Grosleau, qui poursuivra aujourd'hui son argumentation.

## La sentence du mafieux évadé confirmée

d'après AFP  
ROME

Le mafieux Pasquale Cuntrera, ancien trafiquant de drogue entre la Sicile et l'Amérique pendant des décennies, qui s'est échappé de prison récemment a été définitivement condamné hier à 21 ans de prison par la cour de cassation.

L'évasion rocambolesque de Cuntrera, qui a quitté la prison sur une chaise roulante en profitant d'un vide dans les règlements judiciaires, a provoqué un tollé politique en Italie.

Le ministre italien de la Justice, Giovanni Maria Flick, mis en cause pour cette évasion, a présenté sa démission mercredi au président du Conseil, Romano Prodi, qui l'a refusée.

Cuntrera, 63 ans, avait été condamné à cette peine de 21 ans de prison par la cour d'appel de Palerme (Sicile) en juillet 1997. Il était accusé de trafic international de drogue.

La Cour de cassation avait ordonné le 6 mai sa libération, après avoir constaté un vice de forme dans les termes utilisés pour lui signifier son arrestation. Mais, le temps de lui renvoyer un nouveau mandat et Cuntrera a pris la poudre d'escampette.

# Plus que 3 jours! Vente l'été est arrivé

Jusqu'au 24 mai.

**25%** de rabais sur une sélection d'articles mode pour l'été et sur bien d'autres choses encore.

En voici quelques exemples:

**25%** de rabais

♦ sur maillots de bain de plus de 45\$ pour femmes et maillots de bain pour hommes. (Sauf modèles designer, Speedo pour femmes, Nike et TYR.)

♦ sur shorts et hauts Casual Connection pour femmes.

**Toutes les chaussures de sport et une sélection de vêtements de sport pour femmes et hommes.**

♦ Choix de marques telles que Nike, Adidas, Russell Athletics, Brooks, Champion, Fila et plus! La sélection peut varier selon le magasin. (Sauf Tommy Athletics.)

**La fameuse vente de chaussures Eaton est en cours!**

♦ Sélection de modèles habillés et tout-aller pour femmes, hommes et enfants. Dans vos marques préférées: Kenneth Cole, Liz Claiborne, Steve Madden, Sketchers, Nine West et plus. La vente de chaussures se termine le 31 mai.

**50\$** de rabais

♦ sur une sélection de barbecues Broil King. Et 25% de rabais sur tous les accessoires pour barbecue.

♦ Rabais supplémentaires sur tous les barbecues Broil King en stock.

Et...

pas de TPS\*

samedi jusqu'à midi.

Pas de TPS sur la marchandise à prix courant, de vente et en liquidation.



Jean Martel  
Infirmier, Joliette  
Gagnant du concours  
Mannequin d'un jour



\*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. Exceptions: produits de beauté et fragrances, produits de soins corporels et de bain, chaussures Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit et Via Spiga, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige à prix de vente et en liquidation, bijoux fins à prix de vente et en liquidation, bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, « Diamond Essence » et « Royal Canadian Mint », marchandise Roots, mode designer pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654, tenues de nuit, tenues de détente et peignoirs Claudel, bas DKNY, mode designer pour hommes comprenant vêtements sport, denim, vêtements habillés, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires, vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements Tommy Hilfinger et Calvin Klein pour enfants, lunettes de soleil Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, articles pour la maison à prix de vente comprenant meubles, tapis d'appoint, appareils électroniques, gros électroménagers, aspirateurs, appareils confort foyer, literie et serviettes Ralph Lauren/Polo, Liz Claiborne et Charisma et serviettes Royal Velvet, petits appareils électriques et de soins personnels à prix de vente et en liquidation, tours à micro-ondes, téléviseurs GAO Panasonic, barbecues, électroménagers Maytag, vidéocassettes et audiocassettes pré-enregistrées, disques compacts, pellicules, cartes de souhaits, poupées « Beauty » Eaton, « Barbie Babies », articles Lalique, collection « Classic » de Disney, articles en étain Seagull, articles Swarovski, Lladro et Nao, porcelaine fine, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services. Soldes des manufacturiers et centres de liquidation exclus des offres de la vente « L'été est arrivé ».

# Les médecins intensifient leurs pressions

Journée d'étude le 29 mai, les cliniques fermeront le soir et les fins de semaine

MARIE-FRANCE LÉGER

C'est décidé. Les médecins vont recourir à des moyens de pression plus percutants pour « faire entendre raison » au gouvernement. Les cliniques seront désertées le 29 mai pour une journée d'étude, comme *La Presse* l'annonçait hier, et les médecins poursuivront leur débrayage le lendemain en refusant de travailler les fins de semaine et le soir après 17 h.

« Ce sont des moyens de pression importants, mais nous allons assurer les services essentiels de façon généreuse. On est très préoccupé par les problèmes d'accessibilité », a soutenu hier le président de la FMOQ, Renald Dutil.

Les services essentiels « généreux » sont les suivants : des omnipraticiens seront disponibles en surplus en cas de besoin dans les urgences des hôpitaux, le service médical sans rendez-vous sera maintenu dans les CLSC qui l'offrent déjà, et il y aura toujours au moins une clinique ouverte le soir et les fins de semaine dans les secteurs de plus de 50 000 habitants.

Bon nombre de médecins n'auront pas attendu le mot d'ordre de la FMOQ pour fermer boutique ou pour réduire leurs heures de travail dans les cliniques afin de forcer le gouvernement à leur accorder 190 millions supplémentaires sur trois ans pour mener à bien la réorganisation du réseau de santé de première ligne.

En effet, 20 % des médecins omnipraticiens atteignent leur plafond trimestriel et semestriel à cette période de l'année. Parmi ces médecins, plusieurs avaient déjà prévu de fermer leur clinique jusqu'au 1er juin. M. Dutil a précisé que les quotas auxquels sont assujettis les médecins étaient d'ailleurs beaucoup trop nombreux : quotas d'honoraires, quota de 50 examens quotidiens et enveloppe budgétaire fermée. « Un système de santé ne peut pas fonctionner avec des quotas », a-t-il souligné.

La FMOQ ne lèvera pas la consigne de fermeture des cliniques le soir et les fins de semaine tant « que le gouvernement ne négociera pas de bonne foi ». Une séance de négociation est justement prévue aujourd'hui.

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière avec le ministre de la Santé, Jean Rochon, mais, selon le docteur Dutil, elle n'a pas fait avancer les choses. « Depuis le 28 avril, il n'y a eu aucune séance de négociation. Nous n'avons absolument rien écrit de la part du gouvernement. »

Le Dr Dutil affirme que les médecins iront jusqu'au bout et que le pouvoir législatif du gouvernement ne changera rien à la situation. « Si notre enveloppe (868 millions) reste fermée, il y aura de plus grands problèmes d'accessibilité. De toute façon, les cliniques devront réduire leurs heures ou certaines vont carrément fermer. Les omnipraticiens ne pourront plus répondre à la demande puisque les besoins augmentent constamment », a-t-il prévenu.

# Guerre sans merci entre l'Hôpital général juif et un de ses cadres

MARC THIBODEAU

Arnold Van de Velde, un cadre de l'Hôpital général juif disant souffrir de dépression depuis l'abolition de son poste en 1994, affirme être « harcelé » par la direction de l'établissement, qui multiplie les recours devant les tribunaux à son encontre.

« Il faut que ça cesse. Je ne peux plus continuer à vivre de cette façon », a confié hier à *La Presse* M. Van de Velde.

Quelques mois avant que son poste ne soit effectivement aboli, en août 1994, le cadre, qui était responsable du service de l'entretien ménager, affirme que ses responsabilités ont été dramatiquement réduites.

« Ils me laissaient puiser dans un petit bureau. Je n'avais plus rien à faire. C'est alors que j'ai commencé à déprimer », dit-il.

Un premier diagnostic de dépression est posé par son médecin de famille en juin

1994. À son retour au travail, quelques semaines plus tard, M. Van de Velde indique qu'il désire se prévaloir du plan de « remplacement », qui permettait à l'époque aux cadres du réseau de la santé de conserver leur plein salaire durant 24 mois tout en cherchant activement un nouvel emploi.

« Mais ma condition ne s'est pas améliorée par la suite », dit M. Van de Velde qui, en mai 1995, reçoit un certificat d'invalidité d'une durée indéterminée après avoir vu un psychiatre.

Le même mois, la direction de l'hôpital, qui ne croit pas à la gravité de son état, annonce qu'elle n'a pas l'intention de lui verser de prestations d'assurance-salaire.

Le cadre va en arbitrage et a gain de cause devant Me Denis Laberge en janvier 1997. L'arbitre, convaincu que M. Van de Velde souffre bel et bien de dépression, ordonne à l'hôpital de verser les prestations dues.

L'établissement obtient, mais dépose

une requête en Cour supérieure pour faire révoquer la décision sous prétexte que l'arbitre n'a pas entendu toute la preuve avant de trancher. Ils demandent également la reprise du processus.

Le juge Clément Trudel accepte de casser la décision et ordonne la tenue de l'audition devant le même arbitre, ce qui ne satisfait pas l'hôpital, qui porte, en vain, la cause en Cour d'appel.

Aujourd'hui, les deux parties se retrouvent à la case départ, l'audition devant être reprise à l'automne.

Une situation dénoncée par Réal Cloutier, président de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux. « C'est du harcèlement pur et simple. L'hôpital a déjà dépensé plus en frais d'avocats qu'il ne lui en coûterait de verser les prestations. Et là, ils veulent tout reprendre. C'est un gaspillage éhonté des fonds publics », tonne-t-il. D'autant plus que l'hôpi-

tal n'a plus à payer d'indemnité depuis mai 1997 puisque M. Van de Velde, note M. Cloutier, est devenu admissible à l'assurance-invalidité de longue durée, qui est fournie par la compagnie d'assurances de l'association.

« Il existe un véritable règne de terreur à l'Hôpital général juif. La direction abuse du fait que les cadres n'ont pas de sécurité d'emploi », soutient-il.

Jean-Marie Mallet, responsable des ressources humaines à l'Hôpital général juif, trouve ces allégations « invraisemblables ». Il estime que la bataille juridique contre M. Van de Velde doit se poursuivre puisque la direction est convaincue qu'il ne souffrait pas de dépression entre 1995 et 1997.

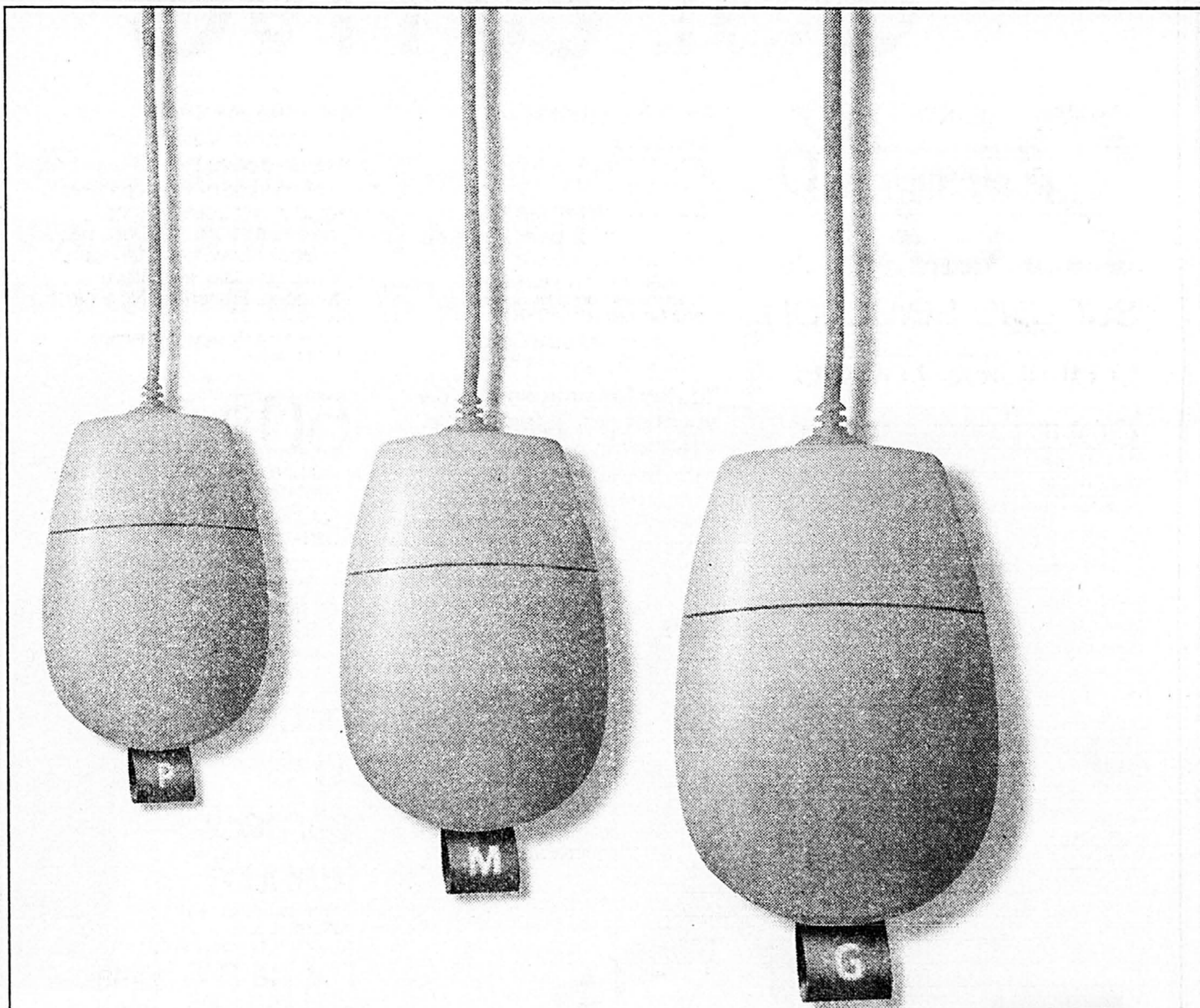
« Ce n'est pas notre faute si les procédures devant les tribunaux sont longues et coûteuses », indique M. Mallet, qui se défend bien de lancer l'argent des contribuables par les fenêtres.

## Abitibi-Consolidated veut négocier

La direction d'Abitibi-Consolidated veut négocier avec les représentants syndicaux de ses onze usines de l'est du Canada, a-t-elle fait savoir hier, en précisant qu'elle s'attendait au vote favorable à la grève pris la veille par les membres du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

La direction estime, en effet, que cette position du SCEP était à prévoir et elle a bon espoir d'arriver à une entente sur le processus de négociation.

La position de l'entreprise consiste à négocier dans chaque installation, plutôt que de regrouper les onze usines à la même table, une position qui allait à l'encontre de celle des dirigeants syndicaux.



## Trouvez Internet à votre mesure.

Petit fureteur

5 heures  
mois

995\$

Toujours à l'affût,  
vous aimez de temps  
en temps butiner  
sur le Web.

Moyen navigateur

40 heures  
mois

1895\$

Épris de liberté,  
vous voulez pouvoir  
voguer à votre guise.

Grand explorateur

150 heures  
mois

2495\$

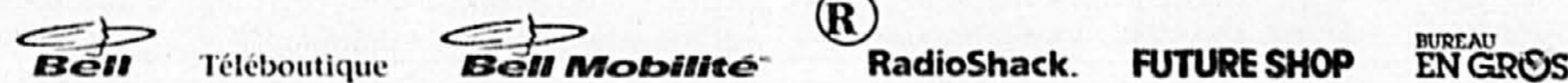
Curieux de nature,  
votre quête d'aventures  
et de découvertes  
est insatiable.



L'accès Sympatico comprend :

- 100 heures de navigation gratuites dès le premier mois.
- L'abonnement gratuit au magazine *Sympatico*™.
- Un site de renseignements complet, facile à surfer.
- Un moteur de recherche en français.
- Un service d'assistance 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Procurez-vous la trousse d'accès Sympatico chez un des détaillants suivants :



Offert là où la technologie le permet, chez tous les agents agréés participants. Le service Sympatico est offert par Bell Solutions globales Inc.



Communiquez comme personne

## MARCHÉ AUX PUCES



3 LIGNES  
7 JOURS  
24,99\$  
+ taxes

(1,19\$ par ligne additionnelle par jour) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun chargement ne peut être apporté au lieu de l'annonce en cours de publication. On peut d'entre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

La Presse

Les petites annonces

285-7111

Appels interurbains sans frais :  
1 800 361-5013

# Arts et spectacles

## Autoflagellation en règle

MARIE-CHRISTINE BLAIS  
collaboration spéciale

Des trois oeuvres qui composent l'actuel mini-Festival de théâtre des Amériques, *Speak Bitterness* est peut-être la plus classique et la plus accessible, tant par sa facture que par son propos. Il faut toutefois maîtriser la langue ( et l'accent ! ) de Shakespeare pour pouvoir la savourer.

Si vous comprenez bien l'anglais, vous n'aurez pas grand difficulté à apprécier l'humour corrosif de *Speak Bitterness*, présentée par les sept excellents comédiens du collectif britannique Forced Entertainment. Pendant une heure et demie, ils vont tour à tour s'autoflageller, s'autocritiquer dans un décor minimaliste à souhait : une longue table qui tient lieu de box des accusés, surmontée d'ampoules nues et parsemée des nombreux feuillets de l'acte d'accusation. Plus « théâtre à texte » que ça, tu l'appelles lecture publique !

Tout y passe, du plus trivial au plus cruel, du plus absurde au plus terre à terre, toujours sur le mode collectif : « Nous avons écouté *Stairway to Heaven* plusieurs fois d'affilée, nous avons inscrit nos enfants dans des concours de beauté, nous avons pris des taxis alors qu'il aurait été plus rapide de marcher,



*Speak Bitterness*, est présenté par les sept excellents comédiens du collectif britannique Forced Entertainment à l'Usine C jusqu'à demain, à 20 h.

nous avons crié « Fuck the system », mais nous ne le pensions pas, nous nous accusons de *l'ynch*, de verres de contact, d'inceste, nous avons reçu une promotion simplement parce que nous étions là au bon moment, nous avons brûlé des êtres humains, nous savions ce que nous faisons... »

Bref, c'est le réquisitoire, la confession avec un grand C, qu'il soit question de don d'organes, de séchoir à cheveux, de génocide, des Kennedy, du Monopoly, de la démocratie, de l'oisiveté, du capitalisme et même... du capitaine Cro-

chet ! On pourrait croire au procès d'une génération, c'est en fait à celui de notre civilisation que nous assistons.

À deux occasions, le spectacle déroge à l'autoaccusation à sept voix. D'abord lorsque une des protagonistes rompra le ronron des confessions pour affirmer que nous sommes aussi gentils, attentionnés, amoureux, joyeux, etc., ce qui lui vaudra d'être mise au ban par ses collègues. De même, lorsque les trois hommes de la troupe annoncent les accusations typiquement machistes que les quatre femmes

les forcent à répéter, le comique et le cruel feront mouche à tout coup.

Mais, dans l'ensemble, *Speak Bitterness* ne connaît jamais de temps fort. Au tomber du rideau, pas de pardon, pas de rédemption, simplement la fin d'un long réquisitoire, défendu, il est vrai, avec superbe par la troupe. On ne peut alors s'empêcher de penser que la pièce aurait pu durer un bon vingt minutes de moins.

Ce constat tient peut-être à une profonde différence culturelle. Pour les catholiques que nous sommes ( ou avons été ! ), la rémission des

péchés est le point culminant de la confession. Pour les Britanniques protestants, nous sommes toujours responsables de nos fautes, avouées ou pas. Et c'est là sans doute le message de *Speak Bitterness* : même si nous les confessons en public, nous sommes toujours responsables de tous les crimes commis contre l'humanité, que cette dernière ait les traits de notre voisine ou ceux d'un enfant du Rwanda.

*SPEAK BITTerness* de la troupe britannique Forced Entertainment, présentée à l'Usine C jusqu'à samedi, à 20 h.

### COTES D'ÉCOUTE TÉLÉVISION

Recherche Média  
Nielsen

Emission	Réseau	Jour	Heure	Télé-spectateurs (en milliers)
1 Le Retour	TVA	Mercredi	20h00	1347
2 Les Machos	TVA	Mardi	21h00	1180
3 Planète en folie	TVA	Dimanche	19h00	1059
4 Ent'Cadieux	TVA	Mardi	19h00	994
5 Virginie	R-C	Moy.3	19h00	974
6 Sauve qui peut !	TVA	Mercredi	21h00	963
7 Le Match de la vie	TVA	Mardi	20h00	953
8 TVA édition 18h00	TVA	Moy.5	18h00	924
9 Éliminatoires — hockey 06	R-C	Dimanche	19h30	862
10 La Poule aux oeufs d'or	TVA	Mercredi	19h00	853
11 Beverly Hills	TVA	Lundi	20h00	823
12 Diva	TVA	Jeudi	20h00	822
13 TVA édition 18:00	TVA	Sam-Dim	18h00	782
14 Éliminatoires — hockey 03	R-C	Lundi	19h30	772
15 Les Ailes de la mode	TVA	Lundi	19h30	737
16 Éliminatoires — hockey 04	R-C	Mercredi	19h30	729
17 Piment fort	TVA	Moy.5	18h30	723
18 Place Melrose	TVA	Lundi	21h00	720
19 La Vie est un sport dangereux	TVA	Dimanche	18h30	719
20 Fleurs et jardins	TVA	Mercredi	19h30	700
21 Cinéma Provigo	TVA	Dimanche	20h00	690
22 La Part des anges	R-C	Jeudi	20h00	672
23 Éliminatoires — hockey 05	R-C	Vendredi	19h30	663
24 L'Écuyer	R-C	Jeudi	21h00	657
25 TVA édition réseau	TVA	Moy.5	22h00	640
26 Ciné-famille	Q-S	Samedi	18h30	589
27 Le Poing J	TVA	Moy.4	22h30	582
28 Drôle de vidéo	TVA	Jeudi	19h30	573
29 J.E.	TVA	Vendredi	19h00	565
30 TVA édition midi	TVA	Moy.5	12h00	559

Ces données couvrent la semaine du 27 avril au 3 mai. Moy.5: Moyenne des cinq jours.

## Michelle Rossignol quitte le Théâtre d'Aujourd'hui pour se consacrer à sa carrière de comédienne

SONIA SARFATI

Michelle Rossignol a confirmé, par voie de communiqué, qu'elle quittait la direction du Théâtre d'Aujourd'hui pour se consacrer à sa carrière de comédienne — comme *La Presse* l'avait annoncé hier.

« Je passe la main, tout simplement. Il est temps pour moi, après dix ans d'efforts et de grande joie, de laisser la place », écrit celle qui avait été nommée directrice générale et artistique de l'institution en décembre 1988 et qui a fait savoir qu'elle réserverait tout commentaire ou déclaration pour une période ultérieure.

La présidente du conseil d'administration du Théâtre d'Aujourd'hui, Léa Cousineau, a elle aussi choisi la voie écrite pour faire savoir que les membres du conseil « étaient à la fois tristes de voir Michelle » quitter l'institution « et heureux de savoir qu'elle poursuivra sa carrière de comédienne ».

Mme Cousineau a indiqué que « remplacer Michelle Rossignol ne sera pas chose facile. Elle a dirigé ce théâtre en maintenant ce délicat équilibre entre création et administration. C'est ce qui a fait d'elle l'une des meilleures directrices artistiques de théâtre que le Québec ait connues ».

Mais nul n'est irremplaçable. Et le conseil d'administration du Théâtre d'Aujourd'hui a déjà mis en place un comité de sélection qui, au cours des prochaines semaines, verra à trouver la nouvelle âme dirigeante de l'institution — dont la prochaine saison est prête.

Michelle Rossignol quittera officiellement son poste cet été et poursuivra par la suite sa carrière de comédienne : « Le goût de jouer n'a jamais cessé de m'habiter. La cause du théâtre et de la création auront prédominé pendant un certain temps, mais je souhaite maintenant retrouver la liberté et l'implication personnelle d'une actrice de théâtre et de télévision. »



Michelle Rossignol : « Je passe la main, tout simplement. »

## Un verre d'eau dans *La Tempête*

Robert Lepage, le magicien, n'a pas perdu la main

RAYMOND BERNATCHEZ  
QUÉBEC

Que ce soit le fruit d'une heureuse coïncidence ou d'une judicieuse planification de la direction artistique du Théâtre Trident de Québec, la diffusion au Grand Théâtre de *La Tempête* de Shakespeare, mise en scène par Robert Lepage, se fait en plein pendant le 4<sup>e</sup> Carrefour international de théâtre.

Pour les amateurs de théâtre de tous azimuts qui affluent à Québec ces jours-ci pour participer au festival, cette heureuse conjonction est une aubaine. Les organisateurs du Carrefour ainsi que la direction du Trident ont d'ailleurs fort bien compris tout le parti qu'ils pouvaient mutuellement tirer de ce mariage de raison et créé des liens organiques particuliers pour l'occasion.

*La Tempête*, coproduite par Le Trident et Ex Machina, est donc officiellement inscrite dans la programmation du Carrefour international de théâtre de Québec même si elle n'est pas comprise dans les forfaits. De plus, les services de billetterie et de promotion du plus récent spectacle shakespearien de Ro-

bert Lepage sont centralisés au Grand Théâtre et non pas au Palais Montcalm, centre nerveux du festival.

De *La Tempête*, nous pouvons dire aussi qu'elle sera passée comme un coup de vent sur le Carrefour. La pièce quitte l'affiche du Grand Théâtre demain après-midi ( le 23 mai ) alors que le festival se termine le 31 mai.

C'est donc mercredi, au deuxième soir du Carrefour, que j'ai vu cette pièce traduite par Normand Charette dans une mise en forme de Lepage. Séduit par le texte de Charette et par quelques-unes des trouvailles visuelles de Robert Lepage, je l'ai été beaucoup moins par le jeu des comédiens.

Alors que Paul Hébert incarnait avec une éclatante maîtrise le personnage de Prospéro, plusieurs de ceux qui l'entouraient jouaient de manière fort approximative les rôles qui leur étaient attribués. De toute évidence, la direction d'acteurs ne constituait pas, cette fois-ci, pour Robert Lepage une préoccupation bien fondamentale. Il ne semblait stimulé vraiment que par la résolution de problèmes techniques liés à l'inclusion d'images

en trois dimensions dans une représentation théâtrale ainsi que par le judicieux fonctionnement de trappes permettant de faire continuellement apparaître et disparaître personnes et objets à ras de plateau.

Chercheur invétéré de nouveaux modes de communication visuelle au théâtre, Robert Lepage parvient, il faut en convenir, à nous étonner une fois de plus en introduisant des images tridimensionnelles au fil du récit. Pour permettre aux spectateurs de les percevoir, dans toute la profondeur du terme, le metteur en scène met à leur disposition des lunettes spéciales conçues à cette fin.

Ainsi ont-ils pu voir sombrer... virtuellement le navire au large de l'île de Prospéro et Miranda. Ainsi ont-ils vu se déplacer entre deux eaux, le corps d'Alonso, et capté une image démultipliée d'Ariel. Puis, lorsque des fruits et un bâton sont sortis de scène en tournoyant pour graviter au-dessus du public dans la salle, il était manifeste que les gens appréciaient ces audaces qui leur faisaient apparaître la... réalité théâtrale traditionnelle sous un éclairage différent.

Conquis sans réserve aucune par ce qu'on

lui avait donné à voir et à entendre, ce public-là a longuement ovationné les comédiens.

Lepage, le magicien, n'a donc pas perdu la main. Une fois de plus il a su réaliser au théâtre une chose qui ne s'y était pas faite encore.

Pour combler mes propres attentes, il aurait fallu davantage : qu'il se soucie autant du fond que de la forme et qu'il fasse montre de moins de laxisme dans la direction de ses acteurs. Au point de départ, la réelle magie du théâtre ne réside-t-elle pas dans le fait que nous croyons d'abord et avant tout à l'existence virtuelle des personnages ? Or, malheureusement, dans cette *Tempête*, tel n'était pas, pour moi, le cas.

*LA TEMPÊTE* est interprétée par Lorraine Côté, Evelyne Rompré, Paul Hébert, Francis Martineau, Marco Poulin, Jean-Jacques Boutet, Pierre-Yves Charbonneau, Pierre Gauvreau, Michel Lee, Jacques Leblanc, Richard Fréchette et Réjean Vallée. Musique : Michel Smith ; conception et réalisation des images 3D : Louis Leblanc et Jean Bourgault ; éclairages : Atsushi Moriyasu ; costumes : Marie-Chantal Vaillancourt.

# Denis Villeneuve : le trac d'un premier film à Cannes



Luc Perreault

CANNES

La réponse allait tellement de soi que je n'aurais jamais dû poser ma question. Nervoux ? Denis Villeneuve se contente de hausser les épaules. C'était à la sortie de la projection de presse, hier matin. *Un 32 août sur terre*, son premier long métrage, était présenté dans la section Un certain regard dans la foulée de l'hommage à Roger Frappier, son producteur.

À cause de son fichu trac, il n'avait pas voulu voir comment la salle réagirait. L'accueil avait été plutôt sec, en fait, nettement moins chaleureux qu'en après-midi lors de la seconde projection, ouverte au public. La troisième, en début de soirée, était réservée aux invités officiels dont la ministre Louise Beaudoin.

Après la photo sur les marches du palais, en route pour la terrasse du Majestic où une table nous attend, il me confie : « Je suis ici depuis le 13. Je suis arrivé tôt parce que chez moi, je n'étais plus endurable. Je me disais qu'en voyant des films et en me mêlant au festival, ça me permettrait peut-être de relaxer. »

On ne lui a pas tellement laissé le temps de voir des films.

Il a été happé par la machine.

Denis Villeneuve n'a que 30 ans. Son visage juvénile de grand garçon souriant véhicule une image du Québec en apparence moins angoissée que celle qui émanait, disons, de Jean-Claude Lauzon. *Un 32 août sur terre* est son premier long métrage solo. En allant le présenter à Cannes, il est bien conscient de la chance qu'il a. Il connaît déjà les lieux pour avoir fait partie l'an passé du collectif de *Cosmos*.

« On était huit, rappelle-t-il. C'était beaucoup moins frénétique. L'accueil humain est tout aussi chaleureux qu'à la Quinzaine des réalisateurs. Mais cette fois, je suis passé en sélection officielle. C'est

sûr qu'il y a plus de décorum, de rencontres et de cérémonies. »

En décidant de faire du cinéma, son objectif était de faire un film à 30 ans. Sa vingtaine, il l'a passée à accumuler les expériences. D'abord avec la *Course autour du monde*, en 1990-91. C'est elle qui lui a appris à tourner vite, à se contenter de peu et à faire marcher son imagination.

À l'ONF, il est resté le temps d'un court métrage : *REW FFWD*. Puis, ce furent les vidéoclips dont il s'est fait une spécialité, un autre moyen pour lui d'apprendre son métier rapidement.

D' *Un 32 août sur terre*, il affirme : « C'est un film qui a été écrit et tourné en toute liberté, spontanément et très rapidement. Pendant des années, j'essayais d'écrire le scénario parfait mais je n'y parvenais pas. C'est Roger qui m'a appris à écrire. Avec lui, je n'ai jamais subi aucune censure. »

Il dit de son producteur : « C'est un complice, quelqu'un de très généreux et de sensible. Il est solide comme un roc. Il prend toutes les petites choses très dramatiquement et les grandes très sereinement. Il est très zen. »

À la séance de discussion qui suit la projection grand public, la réaction se révèle très amicale. De même, parmi les questions posées au réalisateur et à son acteur principal, Alexis Martin, aucune marque d'agressivité. Le film plaît au public. Quant à la critique, c'est une autre affaire.

Ça débute très bien avec cet accident d'auto qui survient à Simone, le personnage principal joué par Pascale Bussières. Le rythme est rapide, les images en scope, fort belles. Villeneuve a le sens de l'image, ça se sent.

Son scénario, toutefois, m'a paru assez mince. Parce qu'elle a effleuré la mort, Simone évolue en dehors du temps. Elle part avec un vieil ami dans le désert de Salt Lake City en vue de se faire faire un enfant. Le film tient dans cette parenthèse dans la vie de Simone.

La longue partie du désert charrie le meilleur (ces longues étendues blanches merveilleusement cadrées et filmées) et le pire, c'est-à-dire les longs silences qui s'installent entre Simone et Philippe (Alexis Martin). *Un 32 août sur terre* m'est finalement apparu comme un premier film intéressant, à la fois par son ton personnel et par ce qu'il y a de prometteur dans ce style un peu différent.



C'était un grand jour hier pour Roger Frappier à qui le Festival de Cannes rendait hommage. On le voit ici en compagnie de Denis Villeneuve, réalisateur de *Un 32 août sur terre*, à gauche, de sa compagne, Michèle Pelletier, et d'Alexis Martin, acteur principal du film.

# Roger Frappier : une prime à la continuité

LUC PERREULT  
CANNES

En même temps qu'il recevait hier soir des mains de Gilles Jacob, le délégué général du Festival de Cannes, le trophée destiné aux producteurs honorés cette année, Roger Frappier a eu droit à un hommage chaleureux de la part du président du festival, M. Pierre Viot.

La cérémonie se déroulait au Carlton au terme d'un dîner offert par le Festival. Étaient présents des représentants officiels dont la ministre Louise Beaudoin et plusieurs hauts fonctionnaires canadiens et québécois. On y retrouvait également quelques personnalités du cinéma québécois et du milieu artistique dont le parolier Luc Plamondon.

« Vous avez une ambition », a déclaré Pierre Viot pendant qu'il rappelait les grandes lignes de la carrière du producteur. « Cette ambition, vous l'avez réalisée : celle de mettre fin à l'isolement culturel de la cinématographie québécoise. » Après avoir signalé qu'à ses débuts, Frappier était passé en peu de temps du rôle de chauffeur de Robert Altman à celui de réalisateur de sa seconde équipe, il a ajouté, un peu à la blague, qu'il n'avait jamais vu une promotion aussi rapide.

« Vous êtes devenu le passeur entre les deux continents, a-t-il ajouté, réalisant une synthèse inespérée entre la finesse européenne et la force de l'Amérique. »

Visiblement ébranlé, le récipiendaire a signalé que la journée d'hier, toute jalonnée d'événements organisés en son honneur, avait été lourde en émotions.

Sa journée avait en fait débuté à 7 h 15 par un visionnement-test dans la petite salle André-Bazin où s'est déroulée la projection de presse du matin du

film de Villeneuve. Chacun des films présentés hier dans le cadre de l'hommage dont *Jésus de Montréal* et *Un zoo, la nuit*, avaient droit à des tests semblables. Assailli de toutes parts par les journalistes, Frappier était aussi harcelé par son cellulaire.

« Ce trophée, lançait-il en réponse à Pierre Viot, je le reçois au nom de la continuité du cinéma québécois à Cannes. »

En interview, plus tôt dans la journée, il rappelait l'importance, pour son travail, de cette continuité. Elle représente en quelque sorte sa marque de commerce. « Ce trophée, me confiait-il, vient couronner le travail entrepris depuis douze ans. Mais il marque aussi le coup d'envoi d'une nouvelle carrière. Ce trophée, je ne le reçois pas seulement pour moi mais également au nom de mes confrères, producteurs et réalisateurs. J'espère que cette reconnaissance aura pour conséquence de donner aux producteurs québécois une plus grande liberté pour travailler. » S'il est devenu producteur — il n'a pas cessé en douze

ans de le répéter — c'est pour devenir auprès des cinéastes, des plus jeunes surtout, celui qu'il aurait aimé avoir quand il était réalisateur. Selon lui, un producteur n'est pas seulement celui, sur une production, qui est chargé de trouver l'argent.

« Mon rôle est de pousser le réalisateur au maximum, de l'accompagner dans ce qu'il veut faire. Je laisse au réalisateur tout l'espace pour faire son film. Ce n'est pas le mien. Je suis, par contre, très exigeant parce que je trouve que c'est un médium qui coûte cher. Mais je vois ça d'un point de vue sportif : comme au hockey, le but c'est de gagner. Le but ultime, quand on fait un film, c'est d'aller porter ce film à travers le monde. Car un film contient la culture de tout un peuple. »



# Télétoon : le rituel du samedi matin 24 heures par jour

TÉLÉVISION



Nathalie Petrowski

Dans le très coloré cahier de presse de Télétoon, le canal des dessins animés, un père de deux enfants témoigne :

Les plus beaux souvenirs de mon enfance sont ceux passés le samedi matin devant les dessins animés à la télé. Je suis maintenant comblé de pouvoir vivre ce rituel 24 heures sur 24. Merci Télétoon, écrit papa.

Comme déclaration d'amour, on ne peut faire mieux. Et pourtant si on découvre bien les éloges du papa, on découvre entre deux étages de crème fouettée qu'elles mettent précisément le doigt sur le bobo : à savoir que depuis que Télétoon est entré dans la vie de nos enfants, le rituel sacré du samedi matin a été complètement torpillé.

De gardienne occasionnelle, la télé s'est muée avec Télétoon en un vaste parking permanent où nous pouvons garer (et même oublier) nos enfants des heures de temps.

Pour ceux qui ignorent encore Télétoon (poste 34) ne fait pas partie comme le canal Famille du

service de base de Videotron mais d'un « package » de 11 canaux qui coûtent à l'abonné 29,08 \$ par mois, un prix qui n'a pas empêché les gens de se ruer massivement vers Télétoon au détriment de son lointain cousin le canal Famille.

L'offre continue de dessins animés de Télétoon a fait en sorte que dans certaines maisons, c'est samedi matin tous les jours. Plus moyen d'arracher les petits « toon addicts » à son formidable pouvoir d'attraction.

Télétoon dans le fond, c'est comme des bonbons à tous les repas, distribués en quantités massives, sans attente, sans restriction et sans quotas. J'en ai fait la remarque à John Riley, le président de Télétoon qui était de passage à Montréal cette semaine. « Dites donc monsieur le président, vous ne pourriez pas fermer votre télé de temps à autre, histoire de permettre à nos flos d'aller dehors jouer aux billes ? »

Monsieur le président a souri. Il connaît bien le problème puisqu'il est lui-même l'heureux père de deux représentants de sa clientèle. C'est sans doute pourquoi, il a trouvé une solution au problème. Une solution toute simple qui se nomme autorité parentale.

« Mes enfants n'ont le droit de regarder Télétoon qu'à certains moments de la semaine, le reste du temps ils sont dehors, à l'école, à la piscine ou au baseball » affirme le président.

Le fait que John Riley ait trouvé une solution indique bien qu'il est conscient des problèmes de gérance que provoque sa chaîne. Encore que pour Riley, Télétoon n'est pas



John Riley, président de Télétoon.

un canal pour enfants mais avant tout, un canal d'animation, regardé affirme-t-il par 40 % d'adultes.

Dans un monde idéal, Télétoon ne créerait aucun problème. Tous les parents seraient de bons parents comme John Riley capables de limiter les excès de leurs enfants.

Mais nous vivons dans un monde imparfait où les trois quarts des êtres humains qui se reproduisent n'ont ni le temps ni l'énergie ni même l'autorité pour contrôler quoi que ce soit ni passer une Loi sur l'accès limité à la télévision pour les enfants.

C'est sans doute ce qui explique la percée phénoménale de ce petit canal spécialisé qui accapare 2,4 % du marché au Québec et presque autant dans l'ensemble du Canada.

Une telle percée au bout de seulement huit mois d'existence tient pratiquement du miracle, surtout à une époque où les chaînes spécialisées poussent comme des champignons et où la compétition est féroce.

Des sociologues étudieront peut-être un jour l'impact de Télétoon sur l'évolution de nos enfants. Certains trouveront sans doute que 35 % de dessins animés américains par semaine, c'est toujours le même vieil impérialisme culturel en action, impérialisme qui a lavé le cerveau de nos ados et s'attaque maintenant à celui encore plus fragile de nos tout-petits.

Personnellement je suis prête à acheter un kilo d'impérialisme culturel pour autant qu'elle soit tempérée par trois tasses de productions québécoises (ce qui est le cas) et surtout par une ou deux onces de productions étrangères.

J'aime bien l'idée qu'entre *Road Runner* (USA) et *Barbe rouge* (Québec) mon fils puisse découvrir les *Trois petites sœurs* (Espagne), *Y'en a marre* (Grande-Bretagne) ou *Maison à louer* (France).

Tout ce que je souhaite, c'est que d'ici cinq ans, lorsque Télétoon sera obligé d'augmenter son contenu canadien et de fatalement réduire son contenu étranger, Télétoon ne sacrifiera pas les charmantes *Trois petites sœurs* à ce crétin de *Road Runner*.

## Anne et Aurore chez Julie

Les animatrices de la ville vont être vertes de jalousie lundi soir. C'est ce soir-là que Julie Snyder recevra Anne Drossard et sa fille Aurore. Si leur nom ne vous dit rien, pensez à Yves Montand. Anne Drossard est cette femme qui prétend que Yves Montand est le père de sa fille Aurore et cela en dépit du fait que Montand a toujours refusé de reconnaître sa paternité. Pour en avoir le coeur net, Anne a fait exhumé le corps de son amant.

Les recherchistes de Julie négocient depuis des mois avec la mère et sa fille en leur promettant de payer l'avion, l'hôtel et les frais de séjour. L'affaire s'est conclue récemment. Lundi soir, Anne et Aurore raconteront tout à Julie.

## Télé-Québec a les bleus rebelles

La semaine prochaine, Télé-Québec ne verra pas la vie en rose mais en bleu rebelle. L'occasion ? La présentation de la grille d'automne aux agences publicitaires, une grille renouvelée à 90 %, dit-on. Les changements de programmation seront accompagnés d'un changement d'image radical.

L'image de Télé-Québec ne sera plus un écran vide traversé par deux vaguelettes mais le visage d'un ado aux cheveux bleus. Toute la campagne publicitaire sera éclaircie du même bleu électrique et rebelle. Et pour donner plus de poids à l'entreprise de séduction auprès des agences, le grand patron, Robert Normand, a promis de se teindre les cheveux en bleu. Des promesses, des promesses...

SMCQ

Société de musique contemporaine du Québec  
Walter Boudreau, directeur artistique

Seront mis aux enchères : œuvres de MOLINARI, FERRON, RACINE, GOULET, SASSEVILLE, JOACHIM - Billets VIP pour les représentations au CENTRE PIERRE-PÉLADEAU - Deux billets d'avion pour PARIS sur AIR TRANSAT - CHAMPAGNE millésimé - et plusieurs autres...

OFFRANDES VI  
encan-bénéfice

Commissaire-priseur : légior de SAINT-HIPPOLYTE

Sous la présidence d'honneur de  
MADAME MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON,  
première vice-présidente, service à la clientèle, Bell Canada  
Jeudi 28 mai 1998 de 17 h 30 à 21 h 00  
SALLE PIERRE-MERCURE  
300, boul. de Maisonneuve Est, Montréal

Prix d'entrée : 50 \$  
Renseignements : 843-9305



Salle Pierre-Mercure  
Centre Pierre-Pélaudeau

# Arc-en-ciel sous la pleine lune

François Gourd, le grand manitou des Cabarets à la pleine lune, agira ce soir comme directeur d'un cabaret spécial dont les profits iront à l'école *alternative* Arc-en-ciel. La soirée se déroulera au Lion d'or et commencera par une récréation initiatique donnée par des spécialistes en la matière : des enfants. Le cours du soir commencera à 20 h 30 en compagnie de Mario Bélanger, Lou Babin, Jocelyn Bérubé, Mononc Serge, Jean Rabouin, etc. Le service de garde entrera en fonction dès 22 h, grâce à la fanfare L'Enfant fort, et la soirée se terminera par une retenue dansante, au rythme de la musique d'Alakomi, et de Seydou Zon et ses sept enfants.

# Messe et veillée à la mémoire de Linda McCartney

Paul McCartney a décidé d'organiser le 8 juin à Londres une messe de souvenir pour sa femme Linda, morte le 17 avril aux États-Unis des suites d'un cancer.

Avant la messe à St Martin-in-the-Fields, dans le centre de Londres, les associations de défense des animaux, une cause défendue par Linda McCartney, organiseront une veillée aux chandelles à Trafalgar Square.

Par ailleurs, une maison où a vécu Paul McCartney, à Liverpool, va être ouverte aux visiteurs le 29 juillet à indiqué cette semaine le ministère britannique à la Culture.

Le chanteur a vécu dans cette petite maison avec jardin, située dans la banlieue de Liverpool, de 1955 à 1964, en compagnie de son frère et de son père, avant de connaître la gloire avec les Beatles.

## EN BREF

### Colin Bell avec Elton John

Elton John ayant mis un terme à son association avec le gérant John Reid, qui durait depuis 1971, uUn dirigeant de London Records, Colin Bell, deviendrait directeur général d'Elton John Management Ltd, écrit le *Journal-Constitution*. L'auteur de *Honky Cat* habite de temps à autre à Atlanta. Au fil des ans, Colin Bell avait également travaillé avec les groupes rock Queen et Simple Minds ainsi qu'avec George Michael.

### Un culte chasse l'autre

Un musée voué au culte d'Ava Gardner (1922-90) devra trouver un quatrième port d'attache en 18 ans. L'immeuble abritant le musée, dans la ville natale de la vedette de *Pandora* et *La Comtesse aux pieds nus*, vient d'être vendu à une église; celle-ci a donné un délai d'un an au musée pour déménager. « Il faudrait que notre nouveau lieu soit au moins semi-permanent », a confié l'administratrice Deirdre Kraft, chaque déménagement ayant causé des pertes ou des vols, parmi les costumes, affiches et innombrables photos de la star. Le musée reçoit environ 5000 personnes par année; or l'affluence est plus forte ces jours-ci, soit depuis la mort de Frank Sinatra dont Ava Gardner avait été la deuxième femme, il y a un demi-siècle.

LES TITULAIRES D'AMERICAN EXPRESS<sup>SM</sup> PASSENT PAR

# AVANT-PREMIÈRE

ANDREA BOCELLI

EN CONCERT AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PITTSBURGH

29 ET 31 JUILLET 1998  
CENTRE MOLSON

**BILLETTS EN VENTE MAINTENANT**  
EXCLUSIVEMENT POUR LES TITULAIRES DE LA CARTE AMERICAN EXPRESS JUSQU'AU DIMANCHE 24 MAI!

**VOTRE CARTE DIVERTISSEMENT**

- Le premier choix pour la plupart des spectacles les plus courus
- Excellentes places réservées
- Service pratique et de premier ordre

Votre Carte American Express vous donne un accès privilégié à certaines des meilleures places disponibles pour entendre le ténor Andrea Bocelli, acclamé dans le monde entier. Empressez-vous de vous procurer des billets avant qu'ils ne soient offerts au grand public, et laissez-vous éblouir par les magnifiques airs d'opéra interprétés par un chanteur actuellement considéré comme l'un des meilleurs et des plus populaires du monde.

COMPOSEZ LE NUMÉRO AVANT-PREMIÈRE :  
**(514) 790-1245**

Les titulaires inscrits au programme Points-privileges<sup>SM</sup> peuvent échanger points American Express contre billets en composant le 1 800 668-2639.

BIEN 2 UNIVERSAL POUR DEVENIR TITULAIRE, COMPOSEZ LE 1 800 268-AMEX  
Pour plus de renseignements sur Avant-première : [www.americanexpress.com/canada](http://www.americanexpress.com/canada)

MD : utilisée en vertu d'une licence accordée par American Express Company. Copyright © Banque Amex du Canada, 1998.  
Des frais de service Avant-première de 2,50 \$ s'appliquent à chaque billet en sus de tous les frais de service habituels.

LA PRISONNIÈRE ESPAGNOLE

« ★★★★★ »  
THE GAZETTE, THE TORONTO STAR, THE TORONTO SUN, CALGARY HERALD, CALGARY SUN, VANCOUVER SUN

UN FILM DE DAVID MAMET  
VERSION FRANÇAISE DE THE SPANISH PRISONER

A L'AFFICHE! ★★★★★  
CONSULTEZ LES GUIDES-NOIRIAIRES DES CINÉMAS

Selection officielle - Venice 1997  
George Benayoun et Philippe Carcassonne  
présentent  
Sandrine KIBERLAIN Vincent LINDON  
KIBERLAIN LINDON

Un film de Benoît Jacquot

SANDRINE KIBERLAIN - VINCENT LINDON - FRANÇOIS BÉRELAND  
GEORGES BÉNAÏOÛN / PHILIPPE CARCASSONNE

CINÉPLEX ODEON  
COMPLETE BELLEVILLE

Jeux les jours:  
12:40 - 2:50 - 5:00  
7:10 - 9:20

Le "Work-out" Célébrités pour vaincre le SIDA

3E ÉDITION ANNUELLE

Samedi, le 30 mai 1998  
Université McGill  
Gymnase Currie  
475 ave des Pins, Ouest  
Les inscriptions : 9 h  
Work-out : 10 h à 13 h

© 1996 Les Amis des Sida

Participez à un marathon d'aérobic exceptionnel animé par Josée Lavigne. Formulaires de parrainage sont disponibles chez les magasins Pantorama et les studios d'aérobic. Info: Caryl Gold, 331-9000.

AU BÉNÉFICE DES AMIS DES SIDA FRIENDS FOR AIDS

Pantorama *Atom 5L7 fit* McGill Bentley  
Jade corlab / cormant PowerBar O'Keefe ONAVA  
Sheldon Kagan NEWTAGE AVON H L E  
International  
PHARMAPRIX MERCK FROSST RALPH LAUREN  
Marnacell  
GlaxoWellcome in partnership with BIOCHEM PHARMA

OFFRE SPÉCIALE - TARIF FAMILLE - 4 BILLETTS POUR 99 \$!  
POUR CHAQUE REPRÉSENTATION

Les spectacles SEARS présente

CE SOIR - 20 h

# STOMP

CETTE FOIS-CI, NE LES MANQUEZ PAS!

13 REPRÉSENTATIONS - CE SOIR AU 31 MAI - THÉÂTRE ST-DENIS

BILLETTS EN VENTE AU ST-DENIS OU 790-1111

Cartes

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Nathalie Petrowski

- 10h30 - 2 - Christiane Charette**  
Des images de l'Expo 1998 de Lisbonne qui ouvre ses portes aujourd'hui avec un gros plan sur le pavillon du Canada et les multiples comptoirs de DaGiovanni.
- 18h30 - 35 - Flash**  
L'affaire Levine commentée par le journaliste Michel Vastel et par Joan Fraser. Une conversation avec le philosophe Alain Finkelkraut et une performance de Groovy Aardvark.
- 19h - 10 - J.E.**  
Une maison qui craque et un château en France qui a ruiné une dizaine de Saguenéens qui y avaient investi toutes leurs économies.
- 20h - 17 - Droit de parole**  
La charité a-t-elle pour effet d'entretenir ou de réduire la pauvreté? Avec, entre autres, Stéphane chaise Tremblay.
- 21h30 - RDI - Scully RDI**  
Scully rencontre Patricia Kaas.



Patricia Kaas

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 (9) 13	Ce soir		Moi et l'autre...	Frank Sinatra			Chroniques de l'étrange		Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Nouvelles du sport	Cinéma / FANFAN (23-29)	2 (9) 13
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Michel Barrette	J.E. / Le rêve englouti; passez à la caisse		Cinéma / ENQUÊTE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES (5) avec Grant Show, Nicolas Surovy		Le TVA	René Lévesque			TVA Sports / Loteries (23-54)		4 8 t 7 10
TOC	15 17 24 45	La Maison de Ouimzie	Omni Science	Christiane Charette en direct		Droit de parole / L'effet de la charité sur la pauvreté		Cinéma / MERCI LA VIE (3) avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg				Bergerac (23-06)		15 17 24 45
TOS	16 30 35	Presse-citron	Flash / Défilé de mode	La fin du monde est à 7 heures	Les Simpson	Cinéma / FX 2: EFFETS TRÈS SPÉCIAUX (5) avec Bryan Brown, Brian Dennehy				Aux frontières du réel		Le Grand Journal	Sports Plus	16 30 35
CTV	12 8	Pulsa	News	E.T.	Kids Say...	Barbara Walters: Six to Watch	Cinéma / DANIELLE STEEL'S NO GREATER LOVE (6) avec K. Rutherford					CTV News	Pulse / Sports	12 8
CBC	6	News	Comics!	On the Road...		Cinéma / WAR AT SEA Documentaire				The National / CBC News		National Update		6
ABC	22	News	ABC News	The Simpsons	Frasier	Sabrina... Witch	You Wish	Boy Meets...	Teen Angel	20 / 20 Friday		News/Simpsons	Nightline (23-35)	22
CBS	3	News	CBS News	E.T.	Kids Say...	Candid Camera	Unsolved Mysteries			Nash Bridges / Dernière		News	Late... (23-35)	3
NBC	5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Dateline NBC				Cinéma / DANIELLE STEEL'S NO GREATER LOVE (6) avec K. Rutherford			Tonight... (23-35)	5
PBS	33 57	Newshour	ITN News	Nightly Business	Newshour	Wash. Week	Wall Street	Ballykissangel		Chancer			Cinéma / Choix de films	33 57
A & E		Northern Exposure		Law and Order		Biography / Sonny Bono		Investigative Reports / The Executioners					Law and Order	A & E
BRAVO		Performances	Cdn Jazz Piano	Bravo! Videos	MovieTelevision	Split Screen	Cinéma / LES COMPÈRES (4) avec Pierre Richard			Hollywood Rated "R"			NYPD Blue	BRAVO
CÂBLE 9 V.		Dest. Retraite	Vivre...	50 Up		Le 18/24		Controverse		Vivre... C'est comme ça			Insomnie.com	CÂBLE 9 V.
CANAL D		Animalier / Territoire du tigre royal		Objectif Aventure/Thor Heyerdhal		Civilisations / Vie de Carthage		Anatomie de Tarzan		Grands Crimes / John Dillinger			Cinéma / INSPECTEUR LAVARDON	CANAL D
CNN		CNN WorldView		Moneyline	Crossfire	The World Today		Larry King Live		The World Today			CNN / Sports III / Moneyline	CNN
DISC.		The Sea	Movie Magic	@discovery.ca		Rhino & Co		Planet Discovery		Total Adventure			@discovery.ca	DISC.
FAMILY CH.		Flash Forward	Space Cases	Cinéma / WHITE WOLVES (5) avec Ami Dolenz		Cinéma / WHITE WOLVES II: LEGEND OF THE WILD		LeAnn Rimes in Concert		Cinéma / ALICE ADAMS (3)				FAMILY CH.
FOX		Fresh Prince...	Cheers	Cops	Real TV	Beyond Belief: Fact or Fiction		Millennium		Hard Copy	Inside Edition		Tales from the Crypt	FOX
GLOBAL		Global Tonight	First Nat. News	Simpsons	Eerie Indiana	PSI Factor				20 / 20 Friday			Sportsline	GLOBAL
HISTORY		Stallin... (17:30)	Timechase	Great Crimes...	It Seems...	Cinéma / MAN IN THE GLASS BOOTH (5) avec Maximilian Schell, Lawrence Pressman				Wish Me Luck				HISTORY
LIFE		Images	Dealing...	Craftscapes	Real Collectors	Timeless Places	Gentle Doctor	Martha Stewart	L. Jennings	Cdn Gardening	...for Dinner?		Timeless Places	LIFE
MM		MuchMusic Countdown (17:30)		Combat des clips		MuchMusic Countdown		Electric Circus					Beavis & Butt-Head	MM
MP		Combat des clips		Décompte		Les Aventures du grand Talbot		Hip Hop		Bouge!			Groove	MP
MMA		MusiMax Collection (14:00)		Top 30 MusiMax				MusiMax Collection					Top 30 MusiMax	MMA
NW		World News	Business News	Anne Petrie's Talk TV		The Lead	Market Place	The National		Pamela Wallin			World News	NW
RDI		Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Derrière le masque (2/2)		Le Journal RDI	Scully RDI	MTI spectacle	Atlant. / Ontario		Éd. québécoise	RDI
RDS		Pianche à...	Sports 30 Mag	Baseball / Blue Jays - Indians				Monde du sport	Sports 30 Mag				La Lutte WCW	RDS
SHOWCASE		Water Rats		Degrassi Junior	Degrassi High	Friday the 13th: The Series		The Hitchhiker	Strangers	Gold			Oz	SHOWCASE
TÉLÉTOON		Bêtes à craquer	Le Zinzin...	Capitaine Star	Splat!	Image par image		Les Simpson	Patrouille...	Santo Bugito	Highlander		Les Simpson	TÉLÉTOON
TLC		The Renovation Guide		Bob Vila's Home Again		Real America / American Tragedy		Earth's Fury: Firestorms		Survivor Science: Desert			Real America / American Tragedy	TLC
TSN		That's Hockey	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Indians						Basketball / Lakers - Jazz				TSN
TV5		Cannes...	C'est l'heure	Journal FR2	Thalassa	Faut pas rêver		Aviation		Journal belge	Signé Croisette		Au delà... (23 10)	TV5
VIE		Croque la vie		Tango / Le Partage des tâches		Santé en vedette	Méd. d'enquête	Eros et Compagnie		Perspective	Point de vue		Allô docteur	VIE
YTV		Uh Oh!	Ninja Turtles	Beasties	Reboot	Buffy the Vampire Slayer		Are You Afraid	Breaker High	Rough Guide			Tarzan	YTV
CANAUX		18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CÂBLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMA = MUSIMAX  
NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



SPECTACLES

Salles de répertoire

BELLE DE JOUR Cinéma du Parc (3) : 15 h 15, 19 h. BOOGIE NIGHTS Cinéma du Parc (1) : 21 h 15. CHARLES DAUDELIN DES MAINS ET DES MOTS Cinéma du Parc (1) : 20 h. COOK (THE), THE THIEF, HIS WIFE AND HER LOVER Cinéma du Parc (1) : 14 h 15. DECONSTRUCTING HARRY Cinéma Décarie (1) : 19 h 15. FOR EVER MOZART Cinéma Parallèle : 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. HUMORESQUE Cinéma du Parc (3) : 17 h 15, 21 h 15, 23 h 15. PARIS, TEXAS Cinéma du Parc (1) : 16 h 30.

PRICE ABOVE RUBIES (A) Cinéma Décarie (2) : 21 h 15. PUBLIC ACCESS Cinéma du Parc (3) : 15 h 15, 19 h. RAISING ARIZONA Cinéma du Parc (1) : 19 h 15. SHALL WE DANCE Cinéma Décarie (2) : 19 h. SPIKE & MIKE'S FESTIVAL OF ANIMATION Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 30, 23 h 30. SUPERVIXENS Cinéma du Parc (1) : minuit. VIE FANTÔME (LA) Cinéma Décarie (1) : 17 h. WINGS OF DESIRE Cinéma Décarie (1) : 21 h.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR André Mathieu, musicien, film de Jean-Claude Labrecque : 17 h 30; Marc Couroux, pianiste; 20 h. SALLE PIERRE-MERCURE

Les Idées Heureuses. Danse baroque française : 20 h. ÉCOLE VINCENT-D'INDY Soirée viennoise. Dr. Eduard Strauss : conférence sur la dynastie Strauss. Quintette Laferrière-Doane et Trio Kaffeehaus : 19 h 30. UNITARIAN CHURCH (5035, Maisonneuve O.) Quatuor Molinari. Blanc dominant (Sokolovic), Jeux de cordes (Gougeon), Quatuor no 7 (Chostakovitch), Quatuor no 3 (Bartok) : 20 h. ÉGLISE SAINTE-BRIGIDE (angle Alexandre-DeSève et René-Lévesque) Chorale russe Perezovny. Rachmaninov, Tchaikovsky, Rimsky-Korsakov, Liadov : 20 h. ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE (chapelle Saint-Louis) Luc Beauséjour, claveciniste. D'Anglebert, Forqueray : 20 h 15. LE PALACE (1717, Le Corbusier, Laval) Choeur de Laval. Dir. Yannick Nézet-Séguin. Natalie Choquette, soprano : 20 h.

Danse

AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier E.) Le Chant profond, de Tedi Tafel : 20 h. TANGENTE (840, Cherrier E.) Chomsky, d'Estelle Claret, Michel F. Côté. Mise en scène de Luc Dansereau : 20 h 30.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Ste-Catherine O.) Les Sorcières de Salem, d'Arthur Miller. Trad. de René Gingras. Mise en scène de Lorraine Pintal. Avec Pascale Bussièrès, Guy Thauvette, Marie Tifo, Normand D'Amour, Jacques Galipeau, Michel Laperrrière, Sophie Léger, Albert Millaire, Ginette Morin, Huguette Oligny, Luc Proulx, Guy Provost, Jessica Barker, Chantal Bisson, Isabelle Blais, Isabelle Drainville, Geneviève Lavigne, Pascale Monreuil, Stéfane Perreault et Marcel Pomeroy. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 21 h. THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts) Un simple soldat, de Marcel Dubé. Mise en scène de Yves Desgagnés. Avec Luc Picard, Christian Brissou Dargis, Henri Chassé, Jean Deschênes, Pascale Desrochers, Michel Dumont, Guillemain Kerwin, Philippe Lambert, Nicole Leblanc, Valérie Le Maire et Miro : 20 h. THÉÂTRE DE QUATRSOUS (100, av. des Pins E.) L'Abdication, de Ruth Wolff. Trad. Robert Lalonde. Mise en scène de Denise Guilbault. Avec Isabelle Brouillette, Stéphane Brulotte, Manon Brunelle, Vincent Champoux, Sébastien Delorme, Françoise Deschênes, Elise Guilbault, James Hyndman, Isabel Richer et Pascal Rollin : 20 h. THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3888, St-Denis) 86 Lampes, de Christian Fortin. Avec Manon Lussier et François-Étienne Paré : 20 h; sam., 16 h et 20 h; dim., 16 h. ESPACE GO (4890, St-Laurent) Le Chant du Dire-Dire, de Daniel Danis. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec François Papineau, Stéphane Simard, Pascale Contamine et Kathleen Fortin. Du mar. au sam., 20 h. ESPACE LIBRE (1945, Fullum) Le Jeu des oiseaux, de Michelle Allen. Avec Lise Roy et Micheline Bernard. Du mar. au sam., 20 h; mat., sam., 16 h. USINE C (1345, Lalonde) Speak Bitterness : 20 h. CENTAUR (453, St-François-Xavier) Angels in America, de Tony Kushner. Mise en scène de Gordon McCall. Avec Steve Adams, Peter Duschenes, James Kidnie, Stéphane Moore, Joanna Noyes, Elizabeth Robertson, Denis Simpson et Glyn Thomas. Du mar. au sam., 20 h; mat., sam., 14 h. CÉGEP DE ST-HYACINTHE

(3000, Boullé, St-Hyacinthe) Il Campiello, de Carlo Goldoni. Mise en scène de Joseph Saint-Gelais : 20 h. PETIT THÉÂTRE DE SHERBROOKE (174, du Palais, Sherbrooke) Les plaisirs de l'amitié, de Michel Gameau. Mise en scène de Jean-Pierre Lefebvre. Avec Sylvie Drapeau et Muriel Dutil. Du mar. au sam., 20 h.

Variétés

PLACE DES ARTS (studio-théâtre du Maurier) Patrick Normand : 20 h. THÉÂTRE ST-DENIS François Léveillé : 20 h. THÉÂTRE ST-DENIS Stomp (percussions). Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h et 21 h; dim., 15 h et 19 h. MONUMENT-NATIONAL (salle du Maurier, 1182, St-Laurent) Et Vian! Dans la gueule..., collage de textes de Boris Vian, et Ceci n'est pas un Schmörl, collage de textes de Boris Vian : 20 h 30. CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL Robert Charlebois : 20 h. CLUB SODA (5240, av. du Parc) Perdu le Nord : 20 h 30. LA PETITE LICORNE (4559, Papineau) En passant par Brel, avec Pierrot Fournier : 22 h. CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur E.) Wazoo et Urban Roots : 21 h. L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.) Monica Freire : 22 h. LE PIÉROT (114, St-Paul E.) Jules Lavoie et Alex Sohier : 20 h. LES DEUX PIÉROTTS (104, St-Paul E.) Groupe de Dany Pouliot

et Gilbert Lauzon : 20 h. L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis) Robert David : 22 h. PTIT BAR (3451, St-Denis) Jean Viou : 22 h 30. FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine O.) Régénération, Genetic Control, Bad Results, My God Popper et Capitalist Alienation : 18 h 30. LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) Angel : 22 h 30. LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau) Mario Fredette et Alain F. Lamontagne : 22 h 30. BISTRO À JOJO (1627, St-Denis) Jonas et Blooded : 22 h. BIDDLE'S (2060, Aylmer) Charlie Biddle et Stéphanie Biddle : de 22 à 2 h 30. JAZZONS (300, Ontario E.) Tommy Babin Slapstick : 22 h. ISART (263, St-Antoine O.) Zoo Bone : 22 h. STOGIES (2015, Crescent) The Spirit of New Orleans : 22 h 30. PUB ST. PAUL (124, St-Paul E.) Groupe Girlie Talk : 22 h. LA PLAYA (4459, St-Laurent) Son Del Pacifico : 22 h. QUARTIER LATIN (1421, Montcalm) Jazz Pharmacy : 22 h. À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil) Manuel Brault : 21 h. THÉÂTRE DE LA VIEILLE CHAPELLE (270, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption) Renée Claude : 20 h 30. O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard) Headfirst et Bob Smith : 22 h.

Advertisement for the movie 'Bulworth' featuring Warren Beatty. Includes quotes from David Byrne, Peter Travers, and others. Text: 'CE FILM EST MONSTRUEUX ET SCANDALEUX, DIVERTISSANT ET IRRÉSISTIBLE'. 'MERVEILLEUX', 'BRÛLANT', 'CHOQUANT', 'BARBARE', 'ÉTONNANT', 'LE MEILLEUR', 'BRILLANT', 'ORIGINAL'.

Advertisement for the movie 'Leonardo DiCaprio : 21 millions pour tuer'. Text: 'Leonardo DiCaprio doit toucher 21 millions de dollars, sur un budget de film de 40 millions, pour tenir un rôle d'assassin. Le tournage est prévu pour l'automne, à New York. Tiré du roman American Psycho, d'Easton Ellis, le long métrage est centré sur un banquier de Wall Street qui, dans ses moments libres, s'adonne au viol et au meurtre sanglants. Quant au paquebot qui a rendu célèbre DiCaprio, le Titanic, il est devenu la cible d'une parodie. L'éditeur Mirror Group, de Londres, et Motion Picture of America comptent produire quelque chose sur le thème « J'ai raté l'iceberg ». Le scénariste est Pat Croft, auteur des comédies Naked Gun; Priscilla Beaulieu Presley et David Hasselhoff seraient de la distribution.'

Advertisement for the movie 'Godzilla'. Includes a large image of the monster and a grid of cinema listings. Text: 'DES CRÉATEURS DE INDEPENDENCE DAY', 'GODZILLA', 'VERSION FRANÇAISE', 'QUAND C'EST GROS... C'EST GROS!'. Grid includes listings for various theaters like Cinéplex Odeon, Cinéma Guzzo, etc.

Advertisement for the movie 'La légende de Camelot'. Includes an image of the Camelot knights and a large grid of cinema listings. Text: 'MAGIQUE, MUSICAL, MÉDIÉVAL, MANQUEZ PAS ÇA!', 'IMAGINATIF! AMUSANT! CAPTIVANT! UN FILM POUR TOUTE LA FAMILLE!', 'DÉFINITIVEMENT, CE FILM EST UN SUCCÈS AUPRES DES ENFANTS', 'EXCELLENT! C'EST VITE ET DRÔLE!', 'UN PLAISIR CAPTIVANT À NE PAS MANQUER!', 'UN DIVERTISSEMENT FAMILIAL PARFAIT'. Grid includes listings for various theaters like Cinéplex Odeon, Cinéma Guzzo, etc.

Advertisement for the movie 'Le Gardien'. Includes an image of the main characters and a grid of cinema listings. Text: 'GAGNANT DES 7 CÉSARS MEILLEUR FILM FRANÇAIS', '« Courez voir On connaît la chanson! »', 'GAGNANT AUX CÉSARS MEILLEURE ACTRICE ARIANE ASCARIDE', 'GÉRARD MEYLAN', 'ARIANE ASCARIDE', 'MARIUS ET JEANNETTE', 'UN FILM DE CAPE ET D'ÉPÉE FLAMBOYANT!', 'Le Bossu', 'GAGNANT DES 3 OSCARS MEILLEUR SECOND RÔLE', 'MATT DAMON', 'ROBIN WILLIAMS', 'LE DESTIN DE WILL HUNTING', 'BEN AFFLECK', 'MINNIE DRIVER', 'STELLAN SKARSGÅRD', 'Version française de GOOD WILL HUNTING', 'Le nouveau film de GUS VAN SANT', '« LE FILM FERA LE RÉGAL DES AMATEURS DU GENRE! »', '« UNE INTRIGUE D'UNE REDOUTABLE EFFICACITÉ! »', 'FRISSONS', 'SCÉNARIO DE KEVIN WILLIAMSON', 'VERSION FRANÇAISE DE SCREAM 2', 'Le Gardien', 'Ewan McGregor', 'Patricia Arquette', 'JOSH DAHLIN', 'ET MICK MOLTZ', 'PROGRAMME DOUBLE AU CINÉ-PARC LAVAL', 'VOTEZ « LE GARDIEN » SUIVI DE « FRISSONS 2 » AU CINÉ-PARC LAVAL • DEUX FILMS POUR LE PRIX D'UN!

# Le Festival de Québec : avec ou sans du Maurier ?

ALAIN BRUNET

Et la cigarette au festival d'été de Québec du Maurier ? Visiblement, la perspective de perdre le commanditaire majeur pompe l'air de ses organisateurs.

Si le projet de loi québécoise sur le tabac est adopté d'ici la fin de la session parlementaire, les dispositions qui interdisent la commandite pourraient s'appliquer dès octobre prochain, malgré la période de grâce de deux ans concédée par le ministère québécois de la Santé. Or, la loi fédérale permet la commandite de certains événements par les fabricants de tabac mais jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, date d'entrée en vigueur des articles 24 b et c de la loi C-71 (à moins qu'on y greffe un amendement), alors que Québec interdit la commandite dans deux ans seulement.

« Il y a un problème de juridiction », dit Michel Létourneau, directeur général du Festival, interrogé lors du dévoilement de la programmation de l'événement (mercredi au Monument-National).

« Dans le doute, précise-t-il, c'est la loi la plus restrictive qui s'applique, donc celle du fédéral à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Tant qu'il n'y aura pas d'amendement à cette loi fédérale ou d'entente entre les deux ministres à ce titre, ce n'est pas un vrai délai de deux ans qui nous sera accordé, puisqu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre il faudra se conformer à la loi fédérale.

« Il se pourrait fort bien qu'on perde du Maurier comme commanditaire majeur. Et si nous ne trouvons pas de commanditaire majeur, nous devons peut-être modifier notre structure d'accueil afin d'avoir six ou sept associés de même taille au lieu d'un commanditaire majeur et quelques autres. C'est délicat, car ces derniers ont déjà leur niche au Festival d'été...

« On négocie actuellement, mais pour nous il n'y a rien de conclu. À la limite de l'absurde, il faudrait ouvrir les contrats avec les partenaires et leur dire on recommence. Par les temps qui courent, l'absurde se promène à tous les coins de rue », conclut Michel Létourneau.

## EN BREF

### Monique LaRue et Réginald Martel, académiciens

L'Académie des lettres du Québec vient d'annoncer qu'elle accueille en ses rangs de nouveaux membres : la romancière Monique LaRue et le chroniqueur Réginald Martel. Professeur de littérature, Mme LaRue est notamment l'auteur de *La Cohorte fictive* et *Les faux-fuyants*. Journaliste à *La Presse* et à la radio de Radio-Canada, M. Martel avait participé aux travaux ayant mené à la création, en 1964, du ministère de l'Éduca-

tion du Québec. En outre, l'ALQ octroie sa médaille pour 1998 à Marie-Éva de Villers, auteur d'un dictionnaire des difficultés de la langue.

### Mort d'un cow-boy

Le cow-boy et comédien Montie Montana vient de mourir, à l'âge de 87 ans, des suites de problèmes cardio-vasculaires ; il était hospitalisé depuis deux mois. Comme certains collègues, il y a 60 ans et quelque, Montana était déjà vacher de métier quand il débuta à Hollywood. Il joua dans plusieurs films dont *The Man Who Shot Liberty Valence* (1962), aux côtés de John Wayne.

### Les vétérans se défendent

Des vétérans de la chanson veulent que les législateurs empêchent divers profiteurs d'exploiter indûment leurs succès de jadis, en laissant croire qu'ils présentent le vrai groupe un tel. Ainsi des membres des Supremes, de Sam and Dave, des Platters et des Drifters font valoir que, légalement, des membres originaux devraient faire partie de spectacles payants. En janvier déjà des musiciens des Platters, Danny and the Juniors, les Vogues et les Coasters (connus pour les airs *Charlie Brown* et *Yakety Yak* avaient exposé ce problème à des sénateurs et représentants.

# Art brut à l'encan

On a beaucoup parlé d'art brut à l'occasion de la querelle autour de l'occupation des salles du Château Dufresne.

La maison historique des frères Dufresne, en partie vide depuis le déménagement du Musée des arts décoratifs, fait en effet l'envie de la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec qui aimerait s'y installer pour donner des ateliers à des gens souffrant de maladies mentales et exposer les œuvres des malades.

On sait aussi que d'autres groupes aimeraient en faire un centre d'histoire ou d'animation du quartier. Il semble que l'on pourra bientôt retrouver les uns et les autres au même endroit.

En attendant, si vous voulez voir à quoi des œuvres d'art brut ressemblent, rendez-vous à la Galerie de Loto-Québec, au 500 ouest de la rue Sherbrooke, où l'on présente des tableaux, sculptures, petits meubles et objets divers. L'entrée est libre jusqu'à dimanche, 31 mai.

Les heures d'ouverture sont de 11 h à 17 h aujourd'hui et ce week-end, de 13 h 30 à 16 h. On vendra les œuvres à l'encan le jeudi 4 juin à 19 h et le prix d'entrée est de 20 \$ (cocktail inclus à 18 h).

Le commissaire-priseur, peintre lui-même à ses heures quand il n'est pas au Cabaret de la pleine lune, est François Gourde. Les profits iront à la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut.

**GODZILLA**  
à l'affiche au cinéma  
VERSAILLES en version o. anglaise

**FAMOUS PLAYERS** 5<sup>00</sup> en matinée (LUNDI ou VENDREDI) 6<sup>50</sup> en matinée (SAMEDI et DIMANCHE)  
Sauf les jours fériés • Ainsi que les jours fériés • Représentations avant 18h00

**HORAIRES DU 22 au 28 MAI • INFO-FILM: 866-0111**

<b>PARISIEN</b> 480, Ste-Catherine O. 866-3856 L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) ven-dim,mar 1:15 3:30 4:30 5:00 8:00 8:30 lun,mer,jeu 8:00 8:30 LES RANDONNEURS (G) ven-dim,mar 1:20 3:50 7:20 9:40 lun,mer,jeu 7:20 9:40 LE COEUR AU POING (13+) ven-dim,mar 1:10 3:30 7:10 9:30 lun,mer,jeu 7:10 9:30 TITANIC V.F. (G) ven-dim,mar 2:00 8:15 lun,mer,jeu 8:15 L'IMPACT (G) ven-dim,mar 1:00 1:45 3:20 4:10 6:30 7:05 9:00 9:35 lun,mer,jeu 6:30 7:05 9:00 9:35	<b>F.P. 8-POINTE CLAIRE</b> (Pointe-Claire) 165 boul. Hymus 697-8096 THE HORSE WHISPERER (G) ven-dim,mar 1:00 1:30 4:30 5:00 8:00 8:30 lun,mer,jeu 8:00 8:30 PAULIE (G) ven-dim,mar 1:40 4:05 SLIDING DOORS (G) ven-dim,mar 1:45 4:20 7:20 9:40 lun,mer,jeu 7:20 9:40 TITANIC (G) ven-dim,mar 2:00 8:15 lun,mer,jeu 8:15 DEEP IMPACT (G) ven-dim,mar 1:15 1:35 4:00 4:25 7:00 7:30 9:30 10:00 lun,mer,jeu 7:00 7:30 9:30 10:00 CITY OF ANGELS (G) 7:10 9:50 QUEST FOR CAMELOT (G) ven-dim,mar 1:20 3:45 6:45 9:00 lun,mer,jeu 6:45 9:00
<b>CENTRE EATON</b> 705, Ste-Catherine o. (5e étage) 985-5730 HE GOT GAME (13+) 12:35 3:35 6:35 9:35 PAULIE (G) 12:20 2:40 4:50 THE TRUCE (G) 12:45 3:35 6:45 9:35 PREACHING TO THE PERVERTED (18+) 12:30 6:35 TANGO LESSON (G) 3:45 9:45 TITANIC (G) 8:45 DEEP IMPACT (G) 12:00 3:00 6:15 7:20 9:00 10:00 QUEST FOR CAMELOT (G) 12:10 2:15 4:15 6:20	<b>F.P. 8-GREENFIELD PK</b> 5000, boul. Taschereau 672-2229 THE HORSE WHISPERER (G) ven,lun,jeu 8:30 sam,dim 1:30 5:00 8:30 L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) ven,lun,jeu 8:00 8:10 sam,dim 1:00 1:10 4:30 4:40 8:00 8:10 PAULIE (G) sam,dim 1:50 3:55 TITANIC V.F. (G) 9:00 DEEP IMPACT (G) ven,lun,jeu 7:15 10:00 sam,dim 1:15 4:15 7:15 10:00 L'IMPACT (G) ven,lun,jeu 7:00 7:30 9:50 10:15 sam,dim 1:30 4:00 7:30 7:50 9:50 10:15 QUEST FOR CAMELOT (G) ven,lun,jeu 6:45 sam,dim 1:45 3:45 6:45
<b>LOEWS</b> 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437 THE HORSE WHISPERER (G) 1:00 1:30 4:30 5:00 8:00 8:30 TITANIC (G) 12:15 4:15 8:15 DEEP IMPACT (G) 12:50 4:00 7:00 9:50 CITY OF ANGELS (G) 12:40 3:30 7:10 9:40	<b>CENTRE LAVAL</b> 1600, boul. Le Corbusier 688-7776 THE HORSE WHISPERER (G) ven-dim,mar,mer 1:00 1:15 4:30 4:45 8:00 8:10 lun,jeu 8:00 8:10 L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) ven,lun,jeu 8:10 sam,dim 1:00 1:15 4:40 4:55 8:20 8:40 lun,jeu 8:20 8:40 PAULIE (G) ven-dim,mar,mer 1:35 3:35 LES RANDONNEURS (G) 7:10 9:20 TITANIC (G) 8:50 TITANIC V.F. (G) ven-dim,mar,mer 2:00 8:00 lun,jeu 8:00 DEEP IMPACT (G) ven-dim,mar,mer 1:05 1:30 3:35 4:15 6:55 7:15 9:35 9:55 lun,jeu 6:55 7:15 9:35 9:55 L'IMPACT (G) ven-dim,mar,mer 1:25 1:40 4:00 4:20 7:00 7:20 9:40 10:00 lun,jeu 7:00 7:20 9:40 10:00 CITY OF ANGELS (G) ven-dim,mar,mer 1:05 3:30 7:05 9:30 lun,jeu 7:05 9:30 QUEST FOR CAMELOT (G) ven-dim,mar,mer 1:10 3:15 6:50 lun,jeu 6:50
<b>PALACE 6</b> 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991 TOUS LES FILMS - TOUS LES JOURS 2,50\$ LES BOYS (Sous-titres anglaise) (13+) ven,sam 12:20 3:30 6:20 9:10 12:15 dim,jeu 12:20 3:30 6:20 9:10 AS GOOD AS IT GETS (G) ven,sam 12:30 3:20 6:10 9:00 12:00 dim,jeu 12:30 3:20 6:10 9:00 WEDDING SINGER (G) ven,sam 12:15 2:50 5:10 7:30 9:50 12:05 dim,jeu 12:15 2:50 5:10 7:30 9:50 MAN IN THE IRON MASK (G) ven,sam 12:50 3:40 6:30 9:20 12:10 dim,jeu 12:50 3:40 6:30 9:20 SPECIES II (13+) ven,sam 12:10 2:30 4:50 7:10 9:30 11:40 dim,jeu 12:10 2:30 4:50 7:10 9:30 U.S. MARSHALS (13+) ven,sam 12:40 3:50 6:40 9:40 12:20 dim,jeu 12:40 3:50 6:40 9:40	<b>ANGRIGNON</b> 7077, boul. Newman 366-2463 THE HORSE WHISPERER (G) ven,lun,jeu 8:00 8:30 sam,dim 12:00 2:30 5:00 8:30 L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) ven,lun,jeu 8:10 sam,dim 12:00 2:30 8:10 PAULIE (G) sam,dim 12:00 2:30 TITANIC V.F. (G) ven,lun,jeu 7:50 sam,dim 12:00 7:50 DEEP IMPACT (G) ven,lun,jeu 7:00 7:30 9:40 10:10 sam,dim 12:00 2:30 7:00 7:30 9:40 10:10 L'IMPACT (G) ven,lun,jeu 7:15 10:00 sam,dim 12:00 2:30 7:15 10:00 CITY OF ANGELS (G) 6:50 9:30 QUEST FOR CAMELOT (G) ven,lun,jeu 7:20 sam,dim 12:00 2:30 7:20
<b>DORVAL</b> 260, ave. Dorval 631-8586 ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$ THE HORSE WHISPERER (G) ven,lun,jeu 8:00 sam,dim 1:00 4:30 8:00 OBJECT OF MY AFFECTION (G) ven,lun,jeu 7:00 sam,dim 1:10 7:00 TITANIC (G) ven,lun,jeu 7:30 sam,dim 2:00 7:30 DEEP IMPACT (G) ven,lun,jeu 7:10 9:50 sam,dim 1:30 4:20 7:10 9:50 BLACK DOG (13+) ven,lun,jeu 9:30 sam,dim 4:10 9:30	<b>VERSAILLES</b> Place Versailles 353-7880 THE HORSE WHISPERER (G) 1:30 5:00 8:30 L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) 12:45 4:30 8:00 GODZILLA (G) 12:30 1:00 3:30 4:00 6:30 7:00 9:30 9:50 TITANIC V.F. (G) 2:00 8:15 L'IMPACT (G) 1:10 4:10 7:10 9:45

**GAGNANT DE 11 OSCARS** incluant: **MEILLEUR FILM TITANIC**

titanicmovie.com  
CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINEMAS

**"Des personnages riches et une distribution solide."**  
- Gene Siskel, CHICAGO TRIBUNE

**L'IMPACT**  
VERSION FRANÇAISE DE "DEEP IMPACT"

**CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINEMAS**

<b>FAMOUS PLAYERS</b> F.P. 8-GREENFIELD PARK (G) CHATEAUAUGAT ENCORE (G) CINEPLEX ODEON ST-BRUNO (G) CINE ENTREPRISE CINEMA ST-BASILE (G) CINEMA ST-LAURENT (G) SORREL-TRACY (G) CINE-PARC JOLIETTE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> CENTRE LAVAL (G) ST-EUSTACHE (G) CARR. DORION (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DORION (G) CINE-ENTREPRISE JOLIETTE (G) CINE-ENTREPRISE CINEMA DU CAP (G) DRUMMOND (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> VERSAILLES (G) STE-THERESE (G) DELSON (G) VALLEYFIELD (G) TROIS-RIVIERES (G) ST-HILAIRE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> LACORDAIRE 11 (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G)
--	---	--	--	--

**"Allez voir ce film... j'ai adoré"**  
- Minou Petrowski, Indicaif Présent, Radio-Canada

**Les Randonneurs**  
un film de Philippe Harel  
avec Vincent Elbaz • Karin Viard  
Geraldine Pailhas • Benoit Poelvoorde • Philippe Harel

CONSULTEZ LE GUIDE HORAIRE DE FAMOUS PLAYERS

**ICHANCE SUR 2**  
VERSION ORIGINALE FRANÇAISE

**Shooting FISH**  
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON FAUBOURG • 8:55 tous les jours: 8:55

**"C'EST UN FILM QUI FAIT CRIER DE JOIE!"**  
Robert Redford a fait de ce roman populaire qu'est L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX, un film de puissance et de grâce.  
- Gene Shalit, TODAY SHOW, NBC-TV

**"M. Redford a trouvé sa propre voie, visuellement éloquente, pour créer une montagne à partir d'un grain de sable. Il a été porté par son amour profondément ancré pour le paysage du Montana dans lequel se déroule son magnifique et ravissant film."**  
- Janet Maslin, NEW YORK TIMES

**"LE PREMIER GRAND FILM DE 1998"**  
- Steve Oldfield, WOLFFORLANDO FOX NEWS

**"ÉMOUVANT ET PRENANT. UN FILM SOMPTUEUX."**  
- Joel Siegel, GOOD MORNING AMERICA, ABC-TV

**"VISUELLEMENT ET INTELLECTUELLEMENT STUPEFIANT."**  
- Pat Collins, WWOR-TV

**ROBERT REDFORD**  
**KRISTIN SCOTT THOMAS**  
Un film de ROBERT REDFORD

**L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX**  
version française de: THE HORSE WHISPERER

TOUCHSTONE PICTURES WILDWOOD ENTERPRISES ROBERT REDFORD KRISTIN SCOTT THOMAS THE HORSE WHISPERER SAM NEILL DIANNE WUEST SCARLETT JOHANSSON CHRIS COOPER THOMAS NEWMAN ROBERT RICHARDSON RACHEL PFEFFER NICHOLAS EVANS ERIC ROTH RICHARD LAGRAVENSE ROBERT REDFORD PATRICK MARKEY ROBERT REDFORD

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINEMAS

<b>FAMOUS PLAYERS</b> F.P. 8-GREENFIELD PARK (G) CENTRE LAVAL (G) VERSAILLES (G) CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> CENTRE LAVAL (G) ST-EUSTACHE (G) CARR. DORION (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DORION (G) CINE-ENTREPRISE JOLIETTE (G) CINE-ENTREPRISE CINEMA DU CAP (G) DRUMMOND (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> VERSAILLES (G) STE-THERESE (G) DELSON (G) VALLEYFIELD (G) TROIS-RIVIERES (G) ST-HILAIRE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G)	<b>FAMOUS PLAYERS</b> LACORDAIRE 11 (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G) CINE-ENTREPRISE CARR. DE L'ESTRIE (G)
---	---	--	--	--

# Le chant profond de Tedi Tafel

MANON RICHARD  
collaboration spéciale

Il faut avoir du courage pour tenir seule en scène pendant une heure. Du courage, de l'inconscience ou beaucoup de choses à raconter. Tedi Tafel en avait long à dire. En fait, la chorégraphe-danseuse a recueilli les témoignages de treize personnes, s'est réapproprié leurs histoires et en a fait sa pièce, le parcours d'une vie. *Le Chant profond*.

Pour élaborer sa création, Tafel a puisé l'essentiel de sa gestuelle d'une technique appelée « Authentic Movement » qu'elle a apprise de Janet Adler, en Californie. Selon cette approche, toutes les expériences, tant personnelles que collectives, sont inscrites dans le corps. Partant de là, l'écoute intérieure de l'interprète permet aux impulsions de faire surface grâce au mouvement.

Tedi Tafel, qui est la seule chorégraphe montréalaise à explorer cette technique, l'a déjà utilisée dans des pièces de groupe. C'était le cas notamment dans *Embrace* et dans *L'Histoire d'une Histoire*, ses deux dernières créations. Même si ces expériences n'étaient pas très heureuses, elles avaient au moins le mérite de vouloir saisir quelque chose de différent aux confins du corps et de l'esprit.

Dans le solo qu'elle présente à l'Agora jusqu'à demain, on sent davantage le but que poursuit la cho-

régraphe. Tellement que l'on se demande si, somme toute, elle n'est pas mieux équipée pour transmettre elle-même un message qui passe plus difficilement la rampe lorsqu'il est livré par d'autres.

Pour danser son *Chant profond*, la chorégraphe a décidé d'évoluer sur une scène dépouillée où seules les larges fenêtres, d'ordinaire dissimulées derrière les rideaux, lui servent de décor. Devant chacune d'elle, une ampoule dénudée jette un étrange éclat, comme si chacune représentait les personnages qui lui ont inspiré la pièce.

La danseuse ne fait pas dans la performance. Son langage s'apparente à des gestes quotidiens, parfois doux, parfois durs, mais pas pour autant banals. Son parcours est fait de courses, de marches, de frémissements, de jeux de mains, de prostrations, de rondes sans issues, de quêtes. Il évoque le repli, la peur, l'étouffement, l'hésitation mais aussi une sorte d'apaisement,

comme si elle voulait apprivoiser toutes les facettes de son être après la tempête.

La musique, composée par Monique Jean et Mike Milligan, ainsi que le jeu des éclairages font écho à ses états. Tedi Tafel nous offre un portrait de groupe évocateur. Son *Chant profond* glisse jusqu'au public comme un air de musique mélancolique, qui ramène un tas de souvenirs à la surface et nous laisse rêveurs.

## Du flamenco au Club Soda

La saison de danse se termine comme elle a commencé, avec la fougue du flamenco. Après le passage de la grande Cristina Hoyos au Festival international de nouvelle danse l'automne dernier voici Maria Luisa Sereno. « La Chiqui », accompagnée de ses danseurs et ses musiciens, présente *Jerez por Bulerias*, un spectacle aux effluves andalous, dimanche et lundi au Club Soda. 20 h 30. Avis aux aficionados.

**LE CHANT PROFOND.** Chorégraphe et interprète : Tedi Tafel. Conception scénique : Richard Purdy. Conception sonore : Monique Jean. Musique : Mike Milligan. Conception d'éclairages : Sonia Bélanger. Costume et maquillage : Angelo Barsetti. À l'Agora de la danse ce soir et samedi 20 h.



La chorégraphe-danseuse Tedi Tafel est à l'affiche de l'Agora de la danse jusqu'à demain.

« Un film fascinant qui nous accroche du début à la fin. »  
- Daniel Rioux, LA JOURNAL DE MONTRÉAL

**ARTEMISIA**  
La passion interdite d'une femme  
de Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic

**A L'AFFICHE!**  
MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE \*  
CINÉPLEX ODÉON CENTRE-VILLE \* @ 27

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

**LES DEUX COMÉDIES DE L'ANNÉE!**

RICHARD GOUDREAU présente

**LES BOYS**  
UN FILM DE LOUIS SAÏA

**LES COULOIRS DU TEMPS LES VISITEURS II**  
PLUS

**POIRE**  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

**A L'AFFICHE!**  
"LES VISITEURS" aussi à l'affiche au cinéma QUARTIER LATIN  
"LES BOYS" aussi à l'affiche aux cinémas BERRI, ST-LÉONARD et JOLIETTE

PROGRAMME DOUBLE SEULEMENT AU CINÉ-PARC ST-EUSTACHE  
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Après **LES PRINCES** et **LATCHO DROM**, voici le dernier volet de la trilogie tzigane de **TONY GATLIF**.

«...UN VRAI BEAU FILM...»  
- LE MONDE

«...NE Cesse de nous surprendre et de nous émuouvoir.»  
- LIBÉRATION

«...LE SPECTATEUR SE LAISSE VÉRITABLEMENT HYPNOTISER PAR LA PURETÉ ET LA SINCÉRITÉ DES IMAGES QUI DÉFILENT DEVANT LUI.»  
- STUDIO

**Gadyo d'ilo**  
(L'ÉTRANGER FOU)

UN FILM DE TONY GATLIF

GRAND PRIX DES AMÉRIQUES FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL '97  
LÉOPARD D'ARGENT LOCARNO '97  
LÉOPARD DE BRONZE MEILLEURE ACTRICE LOCARNO '97  
PRIX DE LA JEUNESSE LOCARNO '97

AVEC ROMAIN DURIS RONA HARTNER ISIDOR SHERBAN OVIDIU BALAN DAN ASTILEANU VALENTIN TEODOSIU

Mise en scène Tony GATLIF • Scénario original Tony GATLIF • Image Eric GUICHARD • Cadre Claude CARNIER • Décors Brigitte BRASSART • Son Nicolas NAEGELÉN • Montage Monique DARTONNE • Directeur de production Doru MITRAN • Producteur exécutif Guy MARRIGNANE • Musique originale Tony GATLIF • Aide musicale Rona HARTNER • Bande originale disponible sur cassette et disque Compact WEA • Une production PRINCES FILMS avec la participation de CANAL+ et du Centre National de la Cinématographie et de la SACEM •

**A L'AFFICHE!**  
CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DES JARDINS

tous les jours: **SON DIGITAL**  
12:30 - 2:35 - 4:40 - 6:50 - 9:10

**SEARS**

**Rabais 40%**

Moquette 'Texture naturelle' avec sous-tapis gratuit en prime

Fait en nylon à fils continus de haute performance pour ne pas feuturer ou boulocher. Le traitement Xtra-life Stainmaster<sup>®</sup> renforce la résistance au feutrage, aux taches, à la saleté et l'électricité statique. En 20 beaux coloris. 35, 45 et 55 oz'. N° 13841/42/43. Rég. Sears 44,99-64,99 ver ca (moquette seulement).

**26<sup>99</sup>-38<sup>99</sup>**  
ver ca (32,28-46,63 m<sup>2</sup>)

Stainmaster<sup>®</sup> est une marque déposée de DuPont  
Supplément pour l'installation de la moquette  
Poids avant rasage

**POUR UN DEVIS À DOMICILE, SANS AUCUNE OBLIGATION, PASSEZ À VOTRE MAGASIN SEARS OU APPELEZ, SANS FRAIS, LE 1-800-625-0025**

Dans la plupart des régions, Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés. Dans certains marchés seulement

AVEC LA CARTE SEARS,

**PAS DE PAIEMENT AVANT NOVEMBRE 1998\***  
POUR LA MOQUETTE INSTALLÉE

\*Pas de paiement jusqu'en novembre 1998, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$.  
Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.  
À l'exclusion des articles soldés des Centres de liquidation et des achats par catalogue.  
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 31 mai 1998. Renseignez-vous.

**PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 31 MAI 1998**

**SEARS**

05304  
©1998, Sears Canada Inc.

**Avez-vous mangé**

**Coeur à tout aujourd'hui?**

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

*Au cœur de la solution!*

**CINEMAS GUZZO**

**LACORDAIRE 11** coin Lacordaire & des Grandes Prairies **324-3000**

**GODZILLA SUR 2 ECRANS**

[x] GODZILLA (G) Tous les jours 1:15-4:00-7:25-10:10  
[x] GODZILLA (G) Tous les jours 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] BLACK DOG (13) Tous les jours 1:25-5:25-7:25  
[x] BULLWORTH (x) Tous les jours 1:05-3:10-5:15-7:20-9:25  
[x] CITY OF ANGELS (G) Tous les jours 1:00-3:15-7:00  
[x] DEEP IMPACT (G) Tous les jours 1:15-3:45-7:00-9:30  
[x] FEAR & LOATHING IN LAS VEGAS (x) Tous les jours 1:15-3:35-7:15-9:35  
[x] IMPACT (G) Tous les jours 1:00-3:30-7:00-9:30  
[x] QUEST FOR CAMELOT (G) Tous les jours 1:00-3:00-5:00  
[x] TITANIC (G) Tous les jours 3:20-7:20-9:20  
[x] TITANIC (v. française) (G) Tous les jours 3:25-7:25-9:25  
[x] THE HORSE WHISPERER (G) Tous les jours 1:00-4:00-7:00-9:55

**LANGELIER 6** coin Langelier & Jean Talon [Carrefour Langelier] **255-5551**

**GODZILLA SUR 2 ECRANS**

[x] GODZILLA (v. française) (G) Tous les jours 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] GODZILLA (v. française) (G) Tous les jours 1:15-4:00-7:25-10:10  
[x] COULEURS PRIMAIRES (G) Tous les jours 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] LA CITE DES ANGES (G) Tous les jours 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40  
[x] LA LEGENDE DE CAMELOT (G) Tous les jours 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
[x] TRAGUER (13) Tous les jours 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20

**Le PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110**

**Nouvelle Politique**  
Entree general: \$4.50/Enfant & Age D'Or: \$4.50  
(Mardi, Mercredi & Matinée avant 18h00: \$4.50)

[x] GODZILLA (v. française) (G) Tous les jours 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] MERCURE A LA HAUSSE (13) Tous les jours 7:15-9:20  
[x] BARNEY LA GRANDE AVENTURE (G) Tous les jours 1:15-3:15-5:15  
[x] LA LEGENDE DE CAMELOT (G) Tous les jours 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10

**CINEMA MEGA-PLEX<sup>®</sup> TASCHEREAU 16 \*\*DES SEPTEMBRE 1998\*\***  
**CINEMA MEGA-PLEX<sup>®</sup> PONT-VIAU 16 \*\*DES SEPTEMBRE 1998\*\***

**WWW.cinemasguzzo.com** [x]-SDDS son DIGITAL [D]-DOLBY DIGITAL  
[+]-DTS son DIGITAL [O]-DOLBY Surround

**HORAIRE DU 22 AU 28 MAI**  
VENDREDI 5.00 SAM., DIM. & JOURS FÉRIÉS MATINEES 6.00 MARDI & MERCREDI 5.00

**TERREBONNE 8** 1071 Chemin du Coteau [Sortie 23 Autoroute 25] **471-6644**

**GODZILLA SUR 2 ECRANS**

[x] GODZILLA (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:25-10:10 Sam. & Dim. 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] GODZILLA (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:25-10:10 Sam. & Dim. 1:15-4:00-7:25-10:10  
[x] COULEURS PRIMAIRES (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00-9:45 Sam. & Dim. 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00-9:55 Sam. & Dim. 1:00-4:00-7:00-9:55  
[x] LA CITE DES ANGES (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:10 Sam. & Dim. 1:05-5:10-7:20  
[x] LA LEGENDE DE CAMELOT (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00 Sam. & Dim. 1:00-3:00-5:00  
[x] IMPACT (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:15-9:45 Sam. & Dim. 1:00-3:30-7:15-9:45  
[x] TITANIC (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:15-9:00 Sam. & Dim. 3:30-7:15-9:30  
[x] TRAGUER (13) Ven., Lun.-Jeu. 9:25 Sam. & Dim. 1:20-3:20-7:25-9:25

**STE-THERÈSE 8** 300 rue Sicard [Sortie 23, Autoroute 15 Plaza Ste-Therese] **979-4444**

**GODZILLA SUR 2 ECRANS**

[x] GODZILLA (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:25-10:10 Sam. & Dim. 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] GODZILLA (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:25-10:10 Sam. & Dim. 1:15-4:00-7:25-10:10  
[x] COULEURS PRIMAIRES (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00-9:45 Sam. & Dim. 1:00-3:45-7:00-9:45  
[x] L'HOMME QUI MURMURAIT A L'OREILLE DES CHEVAUX (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00-9:55 Sam. & Dim. 1:00-4:00-7:00-9:55  
[x] LA CITE DES ANGES (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:10 Sam. & Dim. 1:05-5:10-7:20  
[x] LA LEGENDE DE CAMELOT (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:00 Sam. & Dim. 1:00-3:00-5:00  
[x] IMPACT (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:15-9:45 Sam. & Dim. 1:00-3:30-7:15-9:45  
[x] TITANIC (v. française) (G) Ven., Lun.-Jeu. 7:15-9:00 Sam. & Dim. 3:30-7:15-9:30  
[x] TRAGUER (13) Ven., Lun.-Jeu. 9:25 Sam. & Dim. 1:20-3:20-7:25-9:25

**CINEMA DES SOURCES 10** Galeries Des Sources **DES JUIN 1998\*\***

METTANT EN VEDETTE:  
-son Dolby Digital  
-son SDDS Digital  
-son DTS Digital  
-SIEGES SPACIEUX (23 DOUCES)  
-PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES (45 DOUCES)

METTANT EN VEDETTE:  
-CINE-CAFE  
-JEUX VIRTUELS  
-STATIONNEMENT GRATUIT (2000 PLACES)  
-ECRANS CURBÉ  
-FILM EN VERSION FRANCAISE

Pour offre d'emploi appeler 961-9214 ou se rendre sur le site le 30 Mai entre 10h00 et 13h00

# EXPÉRIENCE PRATIQUE **ET LEADERSHIP**

*Venez bâtir l'avenir  
de Montréal avec nous!*



**ÉQUIPE  
MONTRÉAL**

Devenez membre d'Équipe Montréal : 521-7005

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

# Acheter de l'équipement sur le Net... ou grâce au Net



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

**A**vez-vous lu les dernières statistiques? Selon la firme américaine Forrester Research, 5 % des ménages américains font des achats sur Internet et ce nombre va doubler d'ici la fin de l'année.

Partout, les statistiques montrent que le commerce par Internet augmente. Au Québec, la dernière enquête du Réseau interordinateurs scientifiques québécois (RISQ) rapportait que 27 % des répondants à un sondage Internet disaient avoir déjà acheté sur le Net, contre 24 % six mois plus tôt.

Mais il ne doit pas s'agir nécessairement d'équipement informatique parce qu'il est encore difficile d'en acheter par Internet au Canada. À part [getitonthenet.com](http://getitonthenet.com), la plupart des grands sites d'équipe-

ment informatique sont aux États-Unis et la moitié d'entre eux ne vivent pas au Canada.

De plus, les prix ne sont pas toujours aussi avantageux qu'on voudrait nous le laisser croire, entre autres à cause du problème de la livraison. J'ai fait ma petite enquête pour découvrir que, par exemple, une imprimante Epson Stylus 600 coûtait 249 \$ US chez Computer Discount Warehouse ([cdw.com](http://cdw.com)), ce qui revient à environ 360 \$ canadiens, sans compter la livraison. Or, cette semaine, la même imprimante coûtait entre 330 \$ et 340 \$ dans des magasins-entrepôts de Montréal! Et c'est souvent comme ça!

## La vraie révolution

Pas toujours avantageux l'achat sur le Net, mais la véritable révolution du magasinage Internet, en fait, c'est la possibilité de faire le sale travail chez soi et d'aller, ensuite, conclure la vente dans un magasin du voisinage. Depuis que j'ai compris ça, je fais des achats beaucoup plus éclairés.

Et apparemment, de plus en plus de consommateurs l'ont compris. Une enquête récente de CyberDialogue a relevé que si les consommateurs américains ont dépensé 3,3 milliards en biens et services sur le Net en 1997, ils en ont dépensé encore plus, soit 4,2 milliards, en faisant des achats en magasin, mais spécifiquement après avoir trouvé

de l'information sur le Net.

En effet, n'êtes-vous pas écoeuvrés de vous promener avec vos gros sacs d'un magasin à l'autre? Le Net plus que jamais fait marcher nos doigts plutôt que nos pieds. Et le meilleur exemple en la matière est incontestablement le « magasin » [Necx.com](http://Necx.com).

Les Canadiens ne peuvent pas encore acheter chez [Necx](http://Necx.com), mais qu'importe, il peut nous être utile. [Necx](http://Necx.com) est le seul site d'achats Internet qui, depuis plus d'un an, offre des tableaux comparés instantanés des caractéristiques des objets que vous voulez acheter. Vous sélectionnez deux ou trois produits et cliquez sur « Compare side by side » et voilà. Plus besoin de demander aux vendeurs: « Quelle est la différence entre ce modèle-ci et celui-là », vous l'avez sous les yeux! Une description vous donne les caractéristiques du produit et ses spécifications techniques, quelque chose que, neuf fois sur 10, vous n'avez pas dans les magasins, car l'emballage est derrière une vitrine et les vendeurs préfèrent nous dire de vive voix: « Oui oui monsieur, ça fait ça, oui oui! »

En plus, [Necx Direct](http://Necx.com) offre des liens vers des évaluations indépendantes de chaque produit et a même le courage de laisser les consommateurs écrire leurs propres évaluations des appareils qu'ils ont achetés. Des évaluations pas toujours encourageantes. Par exemple,

sur [necx.com](http://necx.com), la carte de son [Monster Sound M80](http://Monster Sound M80) de Diamond obtient de bonnes évaluations des professionnels, comme quatre étoiles sur cinq chez [Gamecenter](http://Gamecenter.com), mais plus bas, un consommateur explique qu'il a été ignoré après avoir demandé à la compagnie de régler un problème de volume. Un pensez-y-bien avant d'acheter.

Une fois votre magasinage terminé chez [Necx](http://Necx.com), vous pouvez vous rendre à un magasin de Montréal ou sur un site Internet qui offre la livraison au Canada, comme [cdw.com](http://cdw.com). Étant donné que, en général, les prix sont presque les mêmes à Montréal que sur le Net, vous avez peu d'intérêt à magasiner sur le Net, sans compter que vous risquez de mauvaises surprises. Par exemple, vous n'éviterez pas la taxe, qui est ajoutée aux douanes, et certains produits engendrent des frais de douanes de 20 % s'ils ont été fabriqués ailleurs qu'aux États-Unis, par exemple, en Asie.

Mais comme les sites Internet ont une plus grande variété de produits, vous pouvez y trouver des solutions que vous ne trouveriez pas à Montréal. Ou des versions bon marché de certains appareils.

D'ailleurs, l'aspect bon marché, voilà peut-être la véritable vocation de vente directe d'Internet en matière d'équipement informatique. La plupart des sites l'ont compris et offrent en liquidation des appareils qui ne sont plus sur les tablettes.

Par exemple, [surplusdirect.com](http://surplusdirect.com) offrait la semaine dernière un appareil-photo numérique Vivitar 2000 pour 100 \$ US après rabais postal. Pas mal pour un appareil-photo numérique, non? Les tests de la maison d'édition Ziff-Davis ont établi qu'il offrait une piètre qualité d'image mais... après tout, une liquidation, c'est une liquidation non? Beau, pas cher... et pas « yable »!

Get It on The Net

[www.getitonthenet.com](http://www.getitonthenet.com)

Computer Discount Warehouse

[www.cdw.com](http://www.cdw.com)

Necx

[www.necx.com](http://www.necx.com)

Pour trouver de bons centres d'achat d'équipement pour Mac et PC, consultez le site

The Bizrate Guide

[www.bizrate.com](http://www.bizrate.com)

Ce site présente, par ordre de préférence, une vingtaine des plus gros centres du genre.

On peut joindre l'auteur:

[bernatch@mink.net](mailto:bernatch@mink.net)

Cyberpresse

Les articles de Cyberpresse sont maintenant

archivés tous les lundis sur le site de l'émission [C@ir](http://C@ir) et Net de la radio de Radio-Canada, [www.radio-canada.com/radio/clairnet](http://www.radio-canada.com/radio/clairnet)

# Microsoft victime de sa popularité

MARIE-ANDRÉE AMIOT

**T**out le brouhaha autour de Bill Gates et Microsoft ces derniers mois laisse une foule de questions en suspens. À commencer par les raisons qui ont poussé le département américain de la Justice à intenter une poursuite pour violation de la loi antitrust, contre une entreprise qui a réussi un tour de force, soit la normalisation de systèmes réclamée par les utilisateurs depuis aussi longtemps que les ordinateurs existent.

La popularité de Windows et Cie est telle qu'elle a permis à Microsoft de s'emparer d'environ 90 % du marché des systèmes d'exploitation. Si bien que les ordinateurs n'ont plus à utiliser de subterfuges savants et compliqués pour communiquer entre eux, parlant presque tous le même langage.

C'est précisément cette popularité associée à l'élimination systématique de la concurrence qui fait frémir les politiciens. L'annihilation de la concurrence est telle que dans les coulisses, on murmure que la règle, dans le marché des logiciels, c'est d'être racheté par Gates ou de mettre la clé sous la porte.

« Ils ont une brutalité associée à des moyens colossaux, affirme Andrew Shapiro, membre du centre Internet et de la faculté de droit de l'Université Harvard. Une entreprise prometteuse est toujours considérée comme un rival à abattre. »

« Ils ont une démarche de mante religieuse: d'abord, ils couchent avec vous et ensuite, ils vous dévorent », lance Gary Reback, un avocat de la Silicon Valley qui représente des concurrents de Microsoft.

Microsoft a des tentacules partout. Chaque fois que nous avons tenté d'obtenir des réactions d'entreprises montréalaises concernant l'ubiquité de l'entreprise de Seattle, toutes ont répondu que leur situation était délicate, car elles entretenaient des relations avec Microsoft.

Et si on trouve des produits Microsoft partout, c'est qu'en général, les utilisateurs sont satisfaits. « Malgré les imperfections, confirme Jean Lanoix, vice-président stratégies interactives chez Meta-Link, une division de DMR, je ne

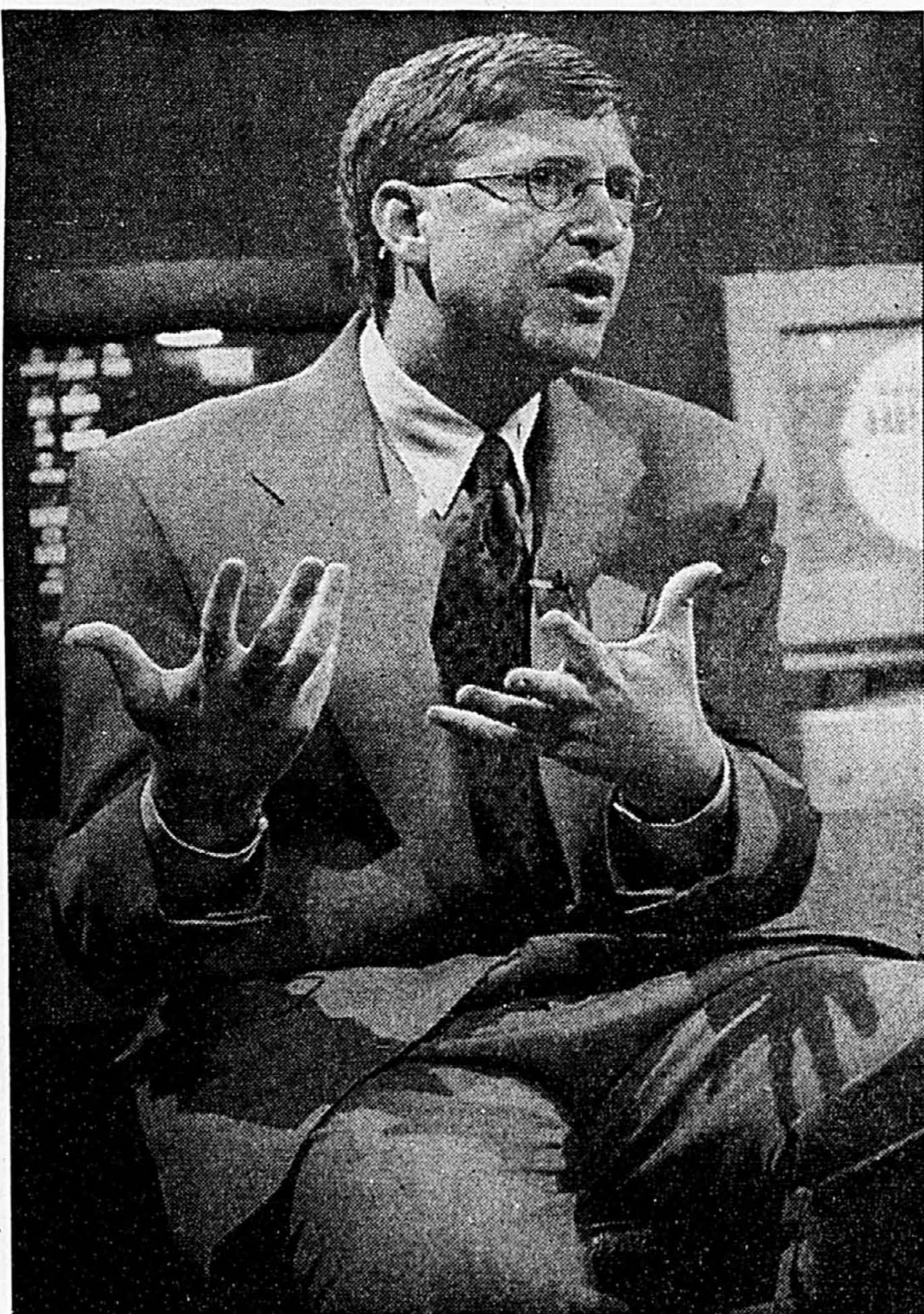


PHOTO Associated Press

Pour Bill Gates, c'est comme demander à Coke de mettre des canettes de Pepsi dans les caisses de Coca-Cola...

retournerais pas en arrière. Le temps de courir après les traducteurs pour comprendre les logiciels des autres, c'est fini!

C'est pour répondre aux demandes de consommateurs comme M. Lanoix que Microsoft a décidé de simplifier l'intégration à Internet en incluant son propre fureteur Explorer dans la prochaine version du système d'exploitation Windows 98, qui doit être lancée en Améri-

que du Nord le 25 juin (les francophones pourront l'acheter au début de juillet).

« Les gens nous ont demandé de leur simplifier la vie, explique Éric Leduc, directeur des comptes chez Microsoft Canada. C'est ce que nous avons fait. » Cette fonction et quelques autres sont au coeur du bras de fer entre Microsoft et le département américain de la Justice. En incluant son propre navigateur

et en le rendant essentiel au fonctionnement du système d'exploitation, Microsoft exclut tous les autres dont celui de son plus grand concurrent, Netscape.

Car bien qu'il soit possible de naviguer sur Internet avec un autre navigateur, toutes les fonctionnalités du système ont été prévues pour s'intégrer à Explorer.

« On trouve une seule et même interface pour naviguer sur le disque dur local. Elle est dans les menus d'aide, le panneau de configuration, sur Internet, etc. C'est ce que voulaient les utilisateurs », explique Éric Leduc.

Les détracteurs affirment qu'avec cette action, Microsoft cherche à s'implanter dans toutes les activités commerciales sur Internet et, comme le croient le département de la Justice et des politiciens haut placés comme Janet Reno et Bill Clinton, ce sont les consommateurs qui auront à payer pour cette omniprésence qui empêche toute concurrence de se développer.

Lundi dernier, les services antitrust du département de la Justice et une vingtaine d'États ont demandé à la Cour qu'elle se prononce sur une injonction préliminaire demandant notamment à Microsoft, soit de retirer Explorer inclus dans Windows 98, soit de vendre aussi le logiciel de son concurrent.

À cette demande, le ton du PDG Bill Gates déjà belliqueux, s'est durci. « C'est comme si on disait à Coca-Cola d'inclure des canettes de Pepsi dans ses emballages », a-t-il fulminé contre le département de la Justice après ces dernières demandes.

Hier, Microsoft a déposé deux demandes à la Cour fédérale du district de Columbia pour mieux organiser sa défense. Dans l'une, l'entreprise demande sept mois de délai pour préparer la défense du groupe avant la décision du juge sur une injonction préliminaire demandée par les plaignants.

En dépit de ces querelles, Jean Lanoix est convaincu que la vraie bataille se fera sur un autre front. « Le nerf de la guerre se jouera dans quelques années quand Internet fera partie intégrante de nos vies. On assistera alors à une bataille de contenu. Et Internet, c'est comme l'océan, personne ne peut s'en emparer, ni Microsoft ni personne d'autre. »

# Ménage à trois

Agence France-Presse  
TOKYO

Sega Enterprises Ltd., entreprise phare en matière de jeux vidéo a annoncé jeudi à Tokyo une association avec le géant informatique américain Microsoft Corp. et NEC Corp., le groupe informatique japonais, pour produire la première console de jeux capable de se connecter au réseau Internet.

Sega prédit que la console, baptisée « Dreamcast » au Japon, lui permettra de reprendre la tête du marché à son rival Sony, dominé depuis des années par sa Playstation.

La machine, dont le prix de vente sera de moins de 200 \$, sera dotée du programme Windows qui a fait la fortune de Microsoft et son patron Bill Gates.

La console sera mise en vente au Japon dès novembre et dans le monde entier en 1999.

L'annonce de sa création a été précédée d'une publicité agressive de Sega dans la presse posant la question « Sega restera-t-il au bord de la effondrement? » sur un décor de soldats morts et de drapeaux de la compagnie dispersés sur le champ de bataille. « À suivre » promet la publicité.

Sega a annoncé une perte avant impôts de 9,2 milliard de yen (72 millions de dollars) pour l'année fiscale achevée (avril 97/mars 98).

La société attribue ce mauvais résultat à la mévente sur le marché américain où la concurrence sur les prix est très forte. Elle a durement frappé sa console de jeux à grande capacité (32 bit) Saturn, qui se voulait son cheval de bataille contre les produits de Sony.

NEC se retrouve au coeur du projet en fournissant une capacité d'images tri-dimensionnelles pour la nouvelle console, qui donnera des effets qu'on ne trouve que sur les consoles de jeux sophistiquées dans les centres d'attractions.

« Sega met en place de nouveaux standards en matière de jeux par une association sans précédent des sociétés en pointe dans ce domaine », a affirmé Shigeki Matsue, le président de NEC.

Les chercheurs de sa compagnie ont travaillé en collaboration avec ceux de Microsoft sur ce projet. Hitachi Ltd. et Yamaha Corp ont aussi participé à la réalisation de la nouvelle console.

**EUROCOM PAREZ.**

Assemblez VOTRE bloc-notes sur Internet!

**EUROCOM 6190**

Pentium 200 MHz avec MMX  
Écran 12,1 po SVGA TFT Actif  
32 Mo de Mémoire vive  
Disque dur de 2.1 Go  
512 Ko de cache  
CD-ROM 20x  
Fonctionnement concurrent du disque dur, du lecteur de disquettes et du CD-ROM

**VS.**

TOSHIBA 4760CD

200 MHz avec MMX  
12,1 po Actif  
32 Mo Mémoire  
Disque dur 2,1 Go  
256 Ko de cache  
CD-ROM 10x

- 600 -  
\$3888.00  
Prix Initial: 4479.99  
Modèle Spécial (Toshiba)

**\$2399.00**

**EUROCOM** [www.eurocom.ca](http://www.eurocom.ca)  
1-888-331-0795

Tous droits réservés. EUROCOM est une marque déposée de Eurocom Corporation. Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leur compagnie respective. Conception et applications graphiques à chargement sans préjudice.

# À coeur ouvert avec l'ordinateur...

Agence France-Presse  
PARIS

Pour la première fois au monde, une équipe médicale, dirigée par le professeur français Alain Carpentier, chef du service de chirurgie cardiaque de l'Hôpital Broussais à Paris, a opéré six malades à coeur ouvert grâce à l'assistance d'un robot manipulé par un ordinateur.

Durant ces opérations, le chirurgien a travaillé à distance du patient, sur une console

d'ordinateur alors que ses gestes étaient transmis aux outils qui travaillent à l'intérieur du corps.

Durant plus d'un an, le professeur Carpentier et ses assistants ont mené des expérimentations animales, essentiellement aux États-Unis, avec Intuitive Surgical. Pour ce faire, le professeur français a travaillé avec le docteur Frederic Moll et l'ingénieur Robert Youn, spécialiste des systèmes d'imagerie médicale tels que l'échographie.

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



WASHINGTON

## Barry renonce

■ Le très controversé maire de Washington, Marion Barry, a finalement annoncé hier, après de longues semaines de rumeurs et d'indécision, qu'il ne se représenterait pas à un cinquième mandat à la tête de la capitale fédérale lors des prochaines élections du mois de novembre. Élu pour la première fois à la tête de Washington en 1978, ce vétéran du mouvement des droits civiques a été réélu triomphalement à deux reprises avec le soutien de la majorité noire de la ville. Mais ses frasques — infidélité, alcool, drogue — provoquant sa perte et, en 1990, il est filmé par le FBI en train de fumer du crack dans une chambre d'hôtel. Après une traversée du désert de plus de trois ans, dont six mois passés en prison, il est toutefois réélu contre toute attente pour un quatrième mandat en novembre 1994.

d'après AFP

DAHRAN

## Attentat saoudien

■ L'attentat anti-américain contre une base militaire à Dahran (Arabie saoudite) en juin 1996, a été « commis par des Saoudiens et aucune partie étrangère n'y est impliquée », a affirmé le ministre saoudien de l'Intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Aziz. C'est la première fois qu'un responsable saoudien écarte aussi clairement toute participation étrangère à l'attentat au camion explosif qui avait coûté la vie, le 25 juin 1996, à 19 soldats américains à Dahran, dans la province orientale du royaume. Le prince Nayef a laissé entendre que des suspects étaient actuellement détenus et interrogés par les services de sécurité saoudiens.

d'après AFP

AFRIQUE DU SUD

## Déstabilisation

■ Un mystérieux groupe d'extrémistes de droite collecterait des armes et préparerait une opération de déstabilisation avant les élections générales de 1999, a rapporté hier la télévision publique sud-africaine SABC. Le but de ce groupuscule de 4 à 550 personnes serait de déstabiliser le pays au moment des élections, prévues en avril 1999, a le gouvernement sud-africain a déjà exprimé ses craintes concernant une « troisième force » opposée au Congrès national africain (ANC, au pouvoir) et déterminée à déstabiliser la jeune démocratie sud-africaine.

d'après AFP

COMMUNISME

## Sommet en Grèce

■ Voilà 150 ans, Karl Marx et Friedrich Engels ébranlaient le monde avec un manifeste appelant les prolétaires de tous les pays à s'unir. Près d'une décennie après l'effondrement du communisme dans l'ex-URSS et ailleurs, les héritiers de Marx sont aujourd'hui à la recherche d'une unité et d'une direction dans un monde de plus en plus dominé par l'économie de marché. C'est en ce sens que le Parti communiste grec (KKE) a réuni pour trois jours à Athènes une soixantaine de partis frères venus du monde entier afin de réfléchir à l'avenir d'une doctrine en péril.

d'après AP

BAHAMAS

## Cubains rapatriés

■ Les Bahamas ont remis hier aux autorités de La Havane 61 Cubains — 48 hommes, 8 femmes et 5 enfants — interceptés alors qu'ils tentaient de quitter leur pays. Pour la plupart, les Cubains ont été interceptés en mer par les garde-côtes des Bahamas qui avaient repéré leurs frères embarcations à la dérive, certains d'entre eux sont restés plus de sept mois aux Bahamas. La remise lundi dernier par Nassau d'un premier groupe de 65 émigrants cubains a été vivement critiquée par le gouvernement nicaraguayen qui leur avait offert l'asile politique pour raisons humanitaires.

d'après AFP

# Une enclave de tolérance chez les unionistes

JOONEED KHAN  
envoyé spécial, IRLANDE DU NORD

C'est Mickey, un chauffeur de taxi catholique de Falls Road, qui a fait le trajet jusqu'au bureau du PUP (Progressive Unionist Party) sur Newtownards Road, de l'autre côté du fleuve Lagan, à l'entrée du East Belfast protestant.

Mais il a pris soin de banaliser sa voiture, pour faire randonnée privée et pour ne pas éveiller les méfiances.

La petite ville loyaliste a tout le cachet d'un Lennoxville, par exemple, mais en plus *british*: le bord des trottoirs est peint bleu blanc rouge, les Union Jack foisonnent, et les murs sont décorés à la gloire des milices loyalistes.

Paradoxe: une petite foule endimanchée devant un salon funéraire rappelle les Afrikaners du temps de l'apartheid, dans leurs costumes sévères et vieillots.

En face, l'Union Jack flotte sur le trottoir devant le bureau du PUP. De la musique de fifres, de cornemuses et de tambours se déverse dans la rue à partir de la petite

boutique de souvenirs *british* attenante au bureau.

Jim Wilson, responsable des médias du PUP arborant un t-shirt orange, est prêt pour la tournée du quartier. « Le t-shirt est utile, on se fait traiter de traître, on reçoit des menaces de mort, quelqu'un nous a même envoyé 30 pièces d'argent, vous voyez l'allusion », explique-t-il.

C'est que le PUP est l'un des rares partis protestants à prôner une ouverture réelle envers la minorité catholique trop longtemps exclue d'Ulster.

C'est un petit parti, fondé en 1977 et vraiment actif depuis 1993. Il n'a pas de député à Londres et il ne compte dans tout l'Ulster que six conseillers municipaux, dont deux à Belfast.

Mais il fait campagne pour le OUI. Et contrairement à l'UUP de David Trimble (Ulster Unionist Party), qui a 13 conseillers à Belfast et 10 députés à Westminster, le PUP n'a pas de liens avec le redoutable Ordre d'Orange, vrai gardien du dogme loyaliste.

Et malgré l'épithète « Progressi-

ve » dans le sigle du PUP, c'est un parti de gauche qui attaque de front « la manipulation de la classe ouvrière protestante par les élites d'affaires, militaires et religieuses ». « La politique de classes n'a jamais eu de chance en Irlande du Nord », écrit David Ervine, porte-parole du parti.

Jim Wilson s'en prend au tribalisme protestant.

« C'est vrai, la vie politique ici est menée par l'émotion, la passion, la haine de l'Autre, jamais sur des questions de pain et de beurre et de développement économique. »

« Mais il faut que ça change. Il faut que l'on devienne une société normale, une société comme les autres, où chaque membre est citoyen à part entière, et je pense que de plus en plus d'unionistes font confiance au changement », dit-il.

« J'ai rigolé quand Paisley a dit qu'il ne voulait pas d'argent britannique pour construire des routes pour les catholiques », dit-il, « c'est un dinosaure, il n'accepte pas que nous sommes adultes et que nous

pouvons penser pour nous-mêmes ».

Soudain, sur Madrid Road, apparaît un No Man's Land de maisons de briques rouges délabrées, brûlées, portes et fenêtres scellées — à deux pas d'une caserne fortifiée de la police, la RUC (Royal Ulster Constabulary).

C'est « l'interface », la frontière entre Newtownards Road protestant et l'enclave catholique de Short Strand. Au fond de la rue, de jeunes catholiques devisent en petits groupes, le visage fermé.

« Nous essayons d'établir des ponts avec le Sinn Féin pour remettre ces maisons en état. Beaucoup de familles ouvrières dans les deux camps ont besoin de logement décent, et ceci est un gaspillage intolérable », dit-il.

Aux élections du mois prochain, le PUP entend présenter des candidats dans les 18 comtés, et pense pouvoir faire élire trois à six députés.

Dans l'équation où les unionistes du NON vont tout faire pour empêcher la nouvelle assemblée de fonctionner, le PUP sera appelé à jouer un rôle crucial — tout comme le petit Parti de l'Alliance, qui regroupe, lui, des membres des classes moyennes protestantes et catholiques.

## Référendum en Irlande

# Le clan Suharto protégé par Habibie, le président désigné, et l'armée

Associated Press  
DJAKARTA

Après Suharto Inc., voici Habibie and Co.

Bacharuddin Jusuf Habibie, considéré comme le fils spirituel de Suharto, a succédé à ce dernier à la présidence d'une Indonésie en pleine contestation. Mais en prenant la tête d'un pays largement contrôlé par la famille et les amis du général démissionnaire, Habibie pourrait bien veiller à la conservation de leurs privilèges économiques, dont la valeur dépasse plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Selon le magazine *Forbes*, la fortune du clan Suharto est estimée à 16 milliards de dollars, même si certains estiment que ce chiffre pourrait être deux fois plus élevé.

« Il y a eu un changement de présidence, mais pas des structures du pouvoir », estime le boursier Andre Cita, responsables des ventes institutionnelles à la PT Bahana Securities. Habibie, qui possède son propre empire commercial, ne risque pas d'être homme à mettre fin au népotisme qui gangrène l'économie indonésienne.

Des péages routiers aux aéroports en passant par les banques, les taxis, les finances et le négoce du bois, le clan Suharto et ses alliés sont présents dans chacun des principaux secteurs de l'économie nationale.

Il y a peu, la famille du général-président s'était pliée à contre-cœur aux injonctions du Fonds monétaire international (FMI) en démantelant des conglomérats d'État et abandonnant plusieurs de ses participations. L'effondrement des banques dû à la crise asiatique a également causé du tort à son fils Bambang Trihatmodjo et à sa fille Titiek Prabowo.

Ainsi, le fils cadet du dictateur, Hutomo « Tommy », Mandala Putra a dû renoncer à son monopole sur le clou de girofle et vu supprimer les bonus fiscaux pour les automobiles Timor, qu'il contrôle à 99 %. Mais il circule encore en Rolls-Royce et possède toujours — entre autres — son luxueux yacht *Obsession*, un circuit automobile à Djakarta, une station de sports d'hiver en Nouvelle-Zélande et une participation dans Lamborghini.

Millionnaire comme ses trois frères et ses deux sœurs, la fille aînée de Suharto, Siti « Tutut » Harjanti Rukmana, n'a pu mener à bien la construction de la seconde tranche de la grande centrale électrique Tanjung Jati. Reste à savoir si elle conservera le rôle qu'un conseiller de Habibie lui attribuait il y a près de deux mois.

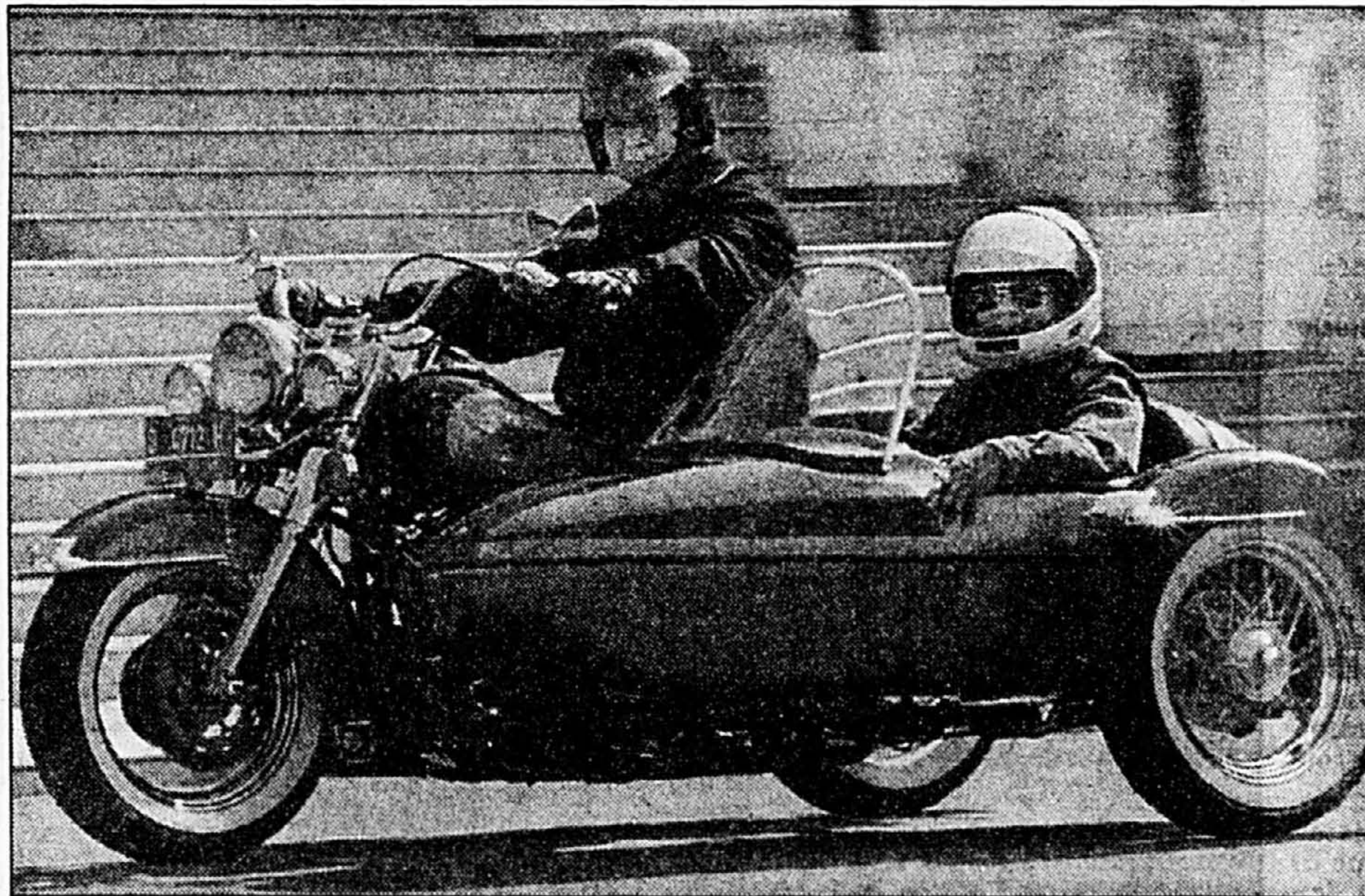
Umar Juoro déclarait ainsi à l'*Australian Financial Review* que « le rôle de Tutut est très important (...) Elle semble avoir plus d'influence sur la politique économique que le gouverneur de la Banque centrale ou le ministre des Finances ». Mais il ajoutait aussi que « ce genre de favoritisme a un effet très négatif sur les investisseurs nationaux et étrangers ».

Du côté de Habibie, le mélange des genres n'est pas non plus une petite affaire. Fanatique de haute technologie (et de ruineux projets dans ce secteur), le nouveau chef de l'État indonésien dirige le constructeur aéronautique national Industri Pesawat Terbang Nusantara et possède des participations dans des dizaines de sociétés allant de la construction navale à l'automobile.

C'est son frère cadet, Timmy Habibie, qui dirige le conglomérat familial Timsco.

Pour certains analystes, comme Matthew Pectot, PDG de G.K. Goh Ometraco à la bourse de Djakarta, il semble impossible que Suharto ait accepté de s'en aller sans obtenir des garanties pour la protection des avoirs familiaux.

On retiendra en effet que le général Wiranto, ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées du pays, a affirmé dès sa première intervention télévisée hier que « l'armée protégera Suharto et sa famille ».



Au volant de sa rutilante Harley Davidson, le président Suharto se promenait avec son ami Bacharuddin Jusuf Habibie, un beau jour de septembre 1996. Depuis hier, Habibie est au volant et... la Harley n'est plus rutilante.

# L'opposition veut que Suharto soit jugé pour ses crimes

d'après AFP et AP  
DJAKARTA

La puissante armée indonésienne a promis hier de protéger l'ex-président Suharto qui a démissionné en faveur de son vice-président Bacharuddin Jusuf Habibie. Mais un influent dirigeant musulman et les étudiants dont des camarades sont morts dans la lutte pour renverser l'ancien président ont exigé qu'il soit jugé.

En fin de journée, M. Habibie a prononcé son premier discours de chef d'État. Dans une allocution télévisée, il s'est engagé à mettre en oeuvre les réformes politiques et économiques nécessaires au pays. C'est en effet l'effondrement de l'économie indonésienne qui a été le facteur déclenchant du mouvement populaire, aggravé par la hausse des prix, qui a conduit à l'effondrement de Suharto.

L'annonce de la formation du nouveau gouvernement était attendue aujourd'hui. Réclamant le soutien de toutes les couches de la société, le nouveau président a promis un « gouvernement apuré, libéré de l'inefficacité et des pratiques de corruption, de collusion et de népotisme ».

Le commandant des forces armées, le général Wiranto, a promis au cours d'une intervention retransmise dans tout le pays de « garantir la sécurité et l'honneur » de Suharto. L'armée indonésienne « continuera d'assurer la sécurité et l'honneur des anciens présidents, des titulaires de mandats à l'Assemblée consultative du peuple, y compris M. Suharto et sa famille », a-t-il affirmé.

Mais Amien Rais, candidat déclaré aux prochaines présidentielles et chef de l'organisation islamique Muhammadiyah, qui compte quelque

28 millions d'adhérents, a déclaré quelques heures après la démission de Suharto que l'ex-président et sa famille devraient un jour faire l'objet d'une enquête et être jugés.

M. Rais a ajouté qu'il ne fallait pas « créer de précédent fâcheux autorisant un dirigeant corrompu à échapper à la punition ». « Je pense qu'il est injuste, a-t-il dit, que quelqu'un qui apillé les ressources nationales et volé son propre peuple ne soit pas puni ».

Il a cependant appelé à un procès « vrai, équitable, et juste » pour Suharto, qui a démissionné une semaine après que l'augmentation du prix des carburants et la mort de manifestants étudiants eurent déclenché des émeutes et des pillages qui ont fait 500 morts à Djakarta et ébranlé son pouvoir.

Selon M. Rais, l'armée est divisée sur l'attitude à adopter face au nouveau président malgré le soutien affirmé par le général Wiranto. Cette semaine, les militaires avaient souligné que la succession du président Suharto devrait respecter les règles prévues par la Constitution.

Le général Wiranto a minimisé le rôle politique crucial des militaires dans l'ère post-Suharto, au cours de son intervention dans le programme télévisé qui a montré Suharto, 76 ans, cédant le pouvoir à M. Habibie, 61 ans.

Alors que M. Habibie est en général considéré comme un dirigeant de transition, le général Wiranto a déclaré que l'armée indonésienne (ABRI), forte de près d'un demi-million d'hommes, était unie et a averti les protestataires qu'il ne tolérerait pas de désordres.

« On a gagné ! ». D'un même cri, des étudiants euphoriques ont exprimé leur joie en s'ébrouant dans une fontaine du Parlement indonésien qu'ils occupaient depuis deux jours.

# Blair modifie les lois antisyndicales de Thatcher

d'après AFP  
LONDRES

Le gouvernement travailliste britannique a dévoilé hier une ambitieuse réforme du droit des salariés qui revient partiellement sur les lois « antisyndicales » de Margaret Thatcher, mais laisse sur leur faim les syndicats et mécontente les patrons.

Ce projet intitulé « Équité au travail » (Fairness at Work) aura demandé un an de négociations à Tony Blair qui a dû concilier ses bonnes dispositions affichées à l'égard des chefs d'entreprises et la nécessité de satisfaire l'attente des syndicats, mis à genoux par 18 ans de pouvoir conservateur.

Mais il n'est pas question de remettre en cause la flexibilité du marché du travail, a-t-il prévenu.

« Même après les réformes que nous proposons, la Grande-Bretagne aura le marché du travail le moins réglementé parmi les principales économies du monde », a-t-il déclaré à la chambre des Communes.

« Mais, il ne serait pas juste de dénier aux citoyens britanniques les principes de bases de l'équité », a-t-il ajouté.

Parmi les mesures annoncées, un salarié en conflit avec sa direction pourra être défendu par un syndicat, que celui-ci soit reconnu ou non, les possibilités de défense contre les licenciements abusifs sont renforcées et le régime du congé maternité et du congé parental est amélioré.

Mais, la mesure la plus sensible était l'obligation faite à une direction de reconnaître un syndicat

comme interlocuteur si une majorité des salariés le demandent.

Malgré une intense activité de lobbying, les syndicats n'auront pas réussi à obtenir gain de cause sur ce sujet. Cette obligation, supprimée par Margaret Thatcher, sera certes rétablie mais la majorité exprimée lors d'un scrutin devra représenter au moins 40 % de l'ensemble du personnel. Les syndicats estiment que cela fera échouer de nombreuses tentatives.

La suppression de la reconnaissance obligatoire a fait disparaître les syndicats de nombreuses entreprises et explique en grande partie la chute du nombre d'adhérents : de 12 millions en 1980 à 6,6 millions aujourd'hui.

Le « Nouveau Labour » avait prévenu les syndicats de ne pas trop espérer de son accession au pouvoir et avait pris ses distances

vis-à-vis du mouvement syndical dont il est pourtant l'émanation. S'il a signé le chapitre social du traité de Maastricht, le gouvernement tarde à instaurer le salaire minimum qu'il a promis.

Les syndicats ont également été déçus par l'exclusion des entreprises de moins de 20 salariés du champ du texte sur la reconnaissance, ce qui représente selon eux 7 millions de personnes.

Le rétablissement de la reconnaissance des syndicats, même sous condition, mécontente toutefois les patrons.

Le directeur-général de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) Adair Turner a qualifié de « préoccupante » une disposition supplémentaire qui rend automatique la reconnaissance d'un syndicat si plus de la moitié des employés en sont déjà adhérents.

À la chambre des Communes, John Redwood, au nom du parti conservateur a affirmé que « le Labour avait réussi à s'aliéner à la fois les entreprises et les syndicats ». Il a surtout brandi le spectre du retour aux années antérieures à l'ère Thatcher. « Ces mesures vont nous faire retourner vers les grèves, vers les jours noirs. Elles vont pénaliser les industries », a-t-il dit.

John Monks, le très « moderne » secrétaire général du Trades Union Congress (TUC), la confédération regroupant tous les syndicats a estimé qu'à part la limite des 40 %, le texte était « dans l'ensemble très favorable » aux syndicats. D'autres responsables syndicaux se sont montrés moins conciliants et ont promis de continuer à faire pression pour obtenir une modification du texte d'ici l'examen par le Parlement.

## Clinton donne une semaine à Netanyahu

d'après AP et AFP  
JÉRUSALEM

Le président Bill Clinton a donné une semaine au premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour accepter la proposition américaine en faveur d'un retrait israélien de 13 % de la Cisjordanie, rapportait hier le quotidien *Yediot Ahronot*.

Si M. Netanyahu ne respectait pas cette échéance, le secrétaire d'État américain Madeleine Albright tiendrait publiquement Israël pour responsable de l'échec des négociations, ajoute le journal en citant des sources proches du département d'État américain.

En revanche, en cas d'accord du chef du gouvernement israélien, le président Clinton organiserait un nouveau sommet à Washington le 28 mai, auquel participeraient M. Netanyahu et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. À cette occasion, les pourparlers sur un accord de paix permanent entre les deux parties seraient lancés.

Saib Erekat, chef de la délégation palestinienne aux discussions de paix, a déclaré hier qu'il n'avait pas été informé par les États-Unis de cette nouvelle initiative. David Bar-Ilan, proche conseiller de M. Netanyahu, a quant à lui qualifié ces informations de « pure absurdité ». « Aucun ultimatum n'a été lancé », a-t-il assuré à l'Associated Press.

Cependant, selon le porte-parole du Département d'État James Rubin, les États-Unis ne sont « plus très loin » de prendre une position publique sur le blocage du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. « Si nous ne sommes pas capables de combler certaines divergences et d'obtenir rapidement l'adhésion aux idées américaines, nous allons devoir le dire clairement et expliquer les raisons de cette situation », a déclaré M. Rubin. « Et ce jour n'est plus très loin », a-t-il ajouté.

Le négociateur palestinien en chef Saïb Erekat a, pour sa part, demandé aux États-Unis de publier immédiatement leurs propositions. « Il n'est pas question de blâmer Netanyahu, mais de réduire sa marge de manœuvre. Il continuera de chercher à gagner du temps tant que les Américains n'auront pas claqué la porte », a-t-il expliqué à l'AFP.

Selon le *Maariv*, M. Netanyahu a rencontré mercredi son ministre de la Défense Yitzhak Mordehaï, qui a estimé qu'« un gel prolongé du processus de paix conduirait à la catastrophe ». Ahmed Tibi, le conseiller arabe israélien d'Arafat a mis en garde contre un « déferlement de violence » qui causerait des pertes israéliennes si le processus de paix était enterré.

Le journal *Haaretz* a par ailleurs publié hier de nouvelles cartes qui font apparaître qu'à la suite d'un retrait israélien de 13 % de la Cisjordanie, 18 colonies de peuplement juives se retrouveraient isolées en territoire palestinien. Parmi elles figureraient Ofra et Beit El, où vivent respectivement 2000 et 4000 colons. Ce retrait israélien permettrait à l'Autorité palestinienne de contrôler 40 % de la Cisjordanie, contre 27 % actuellement, et d'administrer 89 % des Palestiniens du territoire.

**Ya un party dans l'air**  
avec Tommy Hilfiger Athletics et la Baie  
et vous pourriez être de la fête



Avez-vous votre carte d'embarquement?



Participez à un party avec trois de vos amis à bord du dirigeable Hilfiger Athletics!

Pour participer au concours, passez au comptoir de fragrances Hilfiger Athletics ou au rayon des vêtements Tommy Hilfiger de la Baie.

Écoutez les stations CKOI ou MIX 96 le mercredi 3 juin pour savoir si vous avez gagné.

**HILFIGER**  
ATHLETICS

MON MAGASIN  
MON STYLE  
DEPUIS 1670

CKOI  
96.9 FM  
MIX 96  
VALLEY

Pour participer, vous devez avoir 18 ans ou plus. Tous les détails en magasin. L'excursion aura lieu le jeudi 4 juin 1998, entre 18 h et 20 h, si la température le permet.

Pour faire  
le point  
sur  
l'actualité

LISEZ LE CAHIER  
Plus

CHAQUE SAMEDI DANS  
La Presse